

## PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

### ENTRE

• **La communauté de communes Ardennes Thiérache**

Représentée par son Président, Miguel LEROY, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération en date du 30 septembre 2021,

d'une part,

### ET

• **L'État,**

Représenté par M. Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Préfet des Ardennes,  
Ci-après désigné par « l'État » ;

• **Le conseil régional Grand-Est,**

Représenté par son Vice-président, Boris RAVIGNON, par délégation de Jean ROTTNER, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération du 19 novembre 2021 de la Commission Permanente du Conseil régional,

• **Le conseil départemental des Ardennes,**

Représenté par son Président, Noël BOURGEOIS, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération du 27 septembre 2021 de la Commission Permanente du Conseil départemental,

d'autre part,

Ainsi que l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, l'Agence de la transition écologique, l'Agence nationale de l'habitat, l'Agence régionale de santé, la Banque des Territoires, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, la Fondation du patrimoine et la Caisse d'Allocations Familiales.

Il est convenu ce qui suit:

## Préambule

Le dialogue entre l'Etat et les collectivités locales, bien que continu et nourri par de nombreuses actions contractualisées, apparaît aujourd'hui moins structuré en raison de la diversité et de la multiplicité des contrats ou pactes sectoriels. Pourtant l'ensemble des actions engagées, traduisant la richesse et la diversité des politiques publiques mises en œuvre dans le département des Ardennes, poursuit un objectif commun : la valorisation économique, sociale et environnementale du territoire.

Afin de renouveler ce dialogue et de lui donner une portée transversale, effective et constructive, l'État, la Région Grand-Est, le Département des Ardennes, la communauté de communes Ardennes Thiérache ainsi que l'ensemble des acteurs de la sphère publique réaffirment leurs engagements respectifs dans cette dynamique commune de la relance, de la transition écologique et de la mise en valeur du territoire de la communauté de communes Ardennes Thiérache par la conclusion du présent « Pacte territorial de relance et de transition écologique ».

Ce pacte a vocation à fédérer les acteurs publics intéressés autour de l'ensemble des contrats, programmes ou pactes sectoriels existants, quelle que soit la politique publique concernée ou l'entité publique qui le porte. L'objectif est de pouvoir faire converger les actions publiques engagées ou projetées afin d'en permettre la réalisation effective et opérationnelle à l'échelle de la communauté de communes Ardennes Thiérache.

Cette démarche de contrat unique initiée par l'État avec la communauté de communes Ardennes Thiérache et qui participe de la lisibilité des actions engagées au profit de son territoire est également portée par le conseil régional et le conseil départemental. Ce pacte intègre le Pacte offensive croissance emploi (POCE) que la communauté de communes Ardennes Thiérache a conclu avec le conseil régional et le Contrat de territoire que la communauté de communes Ardennes Thiérache a conclu avec le conseil départemental.

Construit à partir d'une stratégie du territoire défini par la communauté de communes Ardennes Thiérache et d'un diagnostic environnemental, ce pacte territorial engage réciproquement chacun des signataires au soutien d'une action publique commune. A cet égard, il est conçu comme un instrument contractuel évolutif, c'est-à-dire adaptable, modifiable, révisable, pour tenir compte du contexte économique, social et environnemental en permanente évolution. C'est une contractualisation souhaitée vivante adaptée à la réalité du territoire.

Cette démarche contractuelle unique globale est un gage de simplification, de transversalité et de convergence de l'action publique à l'échelle de l'intercommunalité. Elle rend lisible pour les porteurs de projets, les acteurs de la société civile et le public les actions soutenues de manière complémentaire par l'État, la Région Grand-Est, le Département des Ardennes au profit du territoire de la communauté de communes Ardennes Thiérache.

La réussite de cette contractualisation innovante repose à titre principal sur un accord de volontés de l'ensemble des signataires et partenaires associés. Elle passe par la définition d'une ossature et d'une méthodologie commune, construite autour d'une gouvernance repensée impliquant annuellement les financeurs publics à l'occasion d'une revue annuelle de projets et par la mise en place d'un suivi régulier, objectif et documenté des projets et actions identifiés par le pacte.

Cette contractualisation s'inspire en ce sens des travaux menés depuis 2019 dans le cadre du Pacte Ardennes, feuille de route partagée pour le département dont le pacte territorial de relance et de transition écologique assurera la déclinaison à l'échelle de l'intercommunalité.

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> – Les objectifs du pacte**

Le Pacte territorial de relance et de transition écologique poursuit en particulier trois objectifs transversaux :

- la relance (ancrage territoriale d'une économie plurielle) ;
- la transition écologique ;
- la cohésion territoriale et sociale (ruralité).

L'objectif de transition écologique appelle une vigilance toute particulière en raison de sa transversalité. Le présent Pacte s'inscrit dans le respect des orientations du Gouvernement en matière de transition écologique lesquelles sont partagées par les collectivités locales, telles que la lutte contre l'artificialisation des sols, le développement des mobilités douces, la gestion économe de la ressource en eau, le développement des énergies renouvelables.

L'objectif de la relance impose, quant à lui, une intervention à court terme de l'ensemble des acteurs pour soutenir le secteur économique particulièrement fragilisé par les conséquences des mesures prises dans le cadre de crise sanitaire.

L'objectif de cohésion du territoire et de cohésion sociale répond aux enjeux de ruralité tels qu'ils sont développés par l'Agenda rural.

Par ailleurs, le présent pacte porte une ambition forte de revitalisation et de mobilisation pour les Ardennes par l'engagement de dynamiques numériques, inter-territoriales et transfrontalières.

## **ARTICLE 2 – Les orientations stratégiques du pacte**

### **Article 2.1 – les schémas et contrats de référence**

Le Pacte territorial de relance et de transition écologique de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise décline, à son échelle, les engagements de portée nationale, régionale et locale tels que ceux définis par :

- le Pacte Ardennes lequel poursuit quatre objectifs stratégiques :
  - Mobiliser et renforcer les compétences des Ardennais ;
  - Construire une valorisation d'excellence des patrimoines ardennais, bâtis, naturels et culturels ;
  - Donner de l'avance aux filières économiques ardennaises face aux mutations en cours ;
  - Accentuer les conditions de bien-vivre dans les Ardennes.
- le plan « France relance », l'accord de méthode Etat /Régions, l'agenda rural ;
- le contrat de plan Etat-Région (CPER) ;
- le Schéma régional de développement durable et de l'égalité des territoires (SRADDET) ;
- le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) ;
- le Business Act ;
- Les autres stratégies existantes qu'elles soient infrarégionales (ex : *Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)*) ou thématiques (ex : stratégie nationale bas carbone, stratégie nationale pour la biodiversité, stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté).

### **Article 2.2 – la synthèse du Projet de Territoire**

La Communauté de communes est en cours d'élaboration de son projet de territoire « Ardennes Thiérache 2030 ». Ce dernier prendra en compte des actions et politiques menées depuis déjà plusieurs années mais également de nouvelles orientations au niveau de la cohésion sociale, du tourisme, de la mobilité, de l'environnement et de la transition écologique et énergétique entre autres.

Soucieuse d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux et adaptées aux aspirations du territoire et de la population, la Communauté de communes est actuellement dans une phase de concertation avec les habitants et forces vives du territoire.

A l'issue de cette concertation, la rédaction du projet de territoire sera ainsi finalisée et entérinée par le conseil communautaire.

Le projet de territoire, les politiques mises en œuvre et les actions à mener seront toutes étudiées, analysées et évaluées sous l'angle des 17 Objectifs de Développement durable.

C'est la raison pour laquelle la stratégie évoquée ci-dessous reste succincte et partielle.

Cependant la Communauté de communes vise à renforcer l'attractivité du territoire afin notamment d'inverser la tendance (légère baisse) démographique, de créer de la richesse ou de mettre en valeur les richesses

naturelles et patrimoniales du territoire (tourisme, agriculture...), d'adapter le territoire aux changements climatiques, de poursuivre la valorisation des produits locaux et des circuits courts, d'apporter des nouvelles solutions de mobilités et de préserver les espaces naturels et agricoles.

Le projet de territoire pourrait ainsi s'orienter autour de 6 axes qui permettent de reprendre les actions en cours et à venir sur le territoire.

Axe	Actions prioritaires	Actions supplémentaires
Développer l'accès aux services à la population et aux soins	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un contrat local de santé</li> <li>- Extension de la MSPU de Signy-le-Petit</li> <li>- Borne de recharge pour véhicules électriques</li> <li>- Borne de recharge avec véhicule en auto partage à Maubert-Fontaine</li> <li>- Travaux d'extension de la médiathèque de Maubert-Fontaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une MSP multi-site Rouvroy sur Audry/Liart</li> <li>- Mise en place d'un relais senior</li> <li>- Mise en place d'un transport à la demande « + 60 ans »</li> <li>- Création et mise en place de l'application de co-voiturage</li> <li>- Mise en place d'un espace muséal numérique micro-fole</li> </ul>
Engager la revitalisation des centres bourgs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un PLUI</li> <li>- Mise en place d'une ORT et petites villes de demain (Auvillers les Forges, Signy le Petit, Maubert-Fontaine, Liart, Rumigny, Rouvroy sur Audry).</li> <li>- Recrutement d'un chef de projet « PVDD –ORT »</li> <li>- Actions en faveur du maintien et de la création des commerces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création et animation d'une union commerciale industrielle artisanale (UCIA)</li> <li>- Poursuite du développement des services mutualisés</li> </ul>
Renforcer la qualité de vie et l'attractivité du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement du THD</li> <li>- Construction d'une cuisine centrale à Auvillers-les-Forges</li> <li>- Réaménagement des Broises Basses en salle de spectacle</li> <li>- Investissement / remplacement de matériel informatique, ENI pour les écoles</li> <li>- Création de restauration scolaire à Signy le Petit</li> <li>- Création de restauration scolaire à Liart</li> <li>- Aménagement de l'étang de la motte</li> <li>- Mise en service du gîte de groupe 60 lits « aux lits ardennais »</li> <li>- Travail sur les logements vacants et indignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaménagement des Broises Basses en brasserie et en gîtes de groupes a Rumigny</li> <li>- Construction du pole scolaire de Maubert-Fontaine</li> <li>- Réhabilitation du pole scolaire de Signy-le-Petit</li> <li>- Valorisation du patrimoine touristique</li> <li>- Valorisation du cadre de vie</li> <li>- Animation culturelle du territoire</li> <li>- Création d'aire de camping-car</li> <li>- Création de bâtiments « blancs »</li> <li>- Développement de la ZAE de Regniowez</li> </ul>
Créer des nouvelles mobilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Borne de recharge pour véhicules électriques</li> <li>- Borne de recharge avec véhicule en auto partage à Maubert-Fontaine</li> <li>- Création et mise en place de l'application de co-voiturage</li> <li>- Diagnostic ouvrage d'arts « programme ponts »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un arrêt ter « bus » à Mon-Idée</li> <li>- Mise en place d'une aire de covoiturage à Mon-Idée</li> <li>- Etude en vue de la création de schémas cyclables (tourisme / usage quotidien)</li> </ul>
Amorcer la transition écologique et énergétique du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un PCAET</li> <li>- Assainissement collectif Signy-le-Petit</li> <li>- Etude sur les coulées de boue</li> <li>- PIG</li> <li>- Etude pré-opérationnelle OPAH – revitalisation rurale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des circuits courts et valoriser et développer la production locale</li> <li>- Assainissement collectif Maubert-Fontaine</li> <li>- Assainissement collectif Auvillers-les-Forges/ Eteignières</li> <li>- Création d'une objeterie</li> <li>- Mise en place du tri des biodéchets</li> <li>- OPAH</li> </ul>
Reinventer la cohésion sociale et les solidarités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre d'une concertation territoriale pour la définition du projet de territoire</li> <li>- Réinvestir des locaux vacants pour proposer des bureaux ou tiers lieux</li> <li>- Mise en place d'un revenu étudiant communautaire</li> <li>- Mise en place d'un contrat local de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un groupe de travail dans le cadre de la CTG</li> <li>- Mise en place d'un LAEP (lieu d'accueil enfant parent)</li> </ul>

### **ARTICLE 3 – Le contenu du pacte**

Outre le présent socle commun qui détermine les lignes directrices d'élaboration, de gestion et de suivi du contrat applicables à l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale du département, le pacte de la communauté de communes Ardennes Thiérache est composé de deux fascicules :

- un fascicule définissant la stratégie du territoire;
- un fascicule opérationnel identifiant le plan d'actions décliné en fiches projets ;

### **ARTICLE 4 – Le périmètre, la durée et l'évolution du pacte**

Le pacte territorial de relance et de transition écologique est défini à l'échelle de la communauté de communes Ardennes Thiérache et conclu pour une durée de six ans.

Le pacte est un document évolutif qui tient compte des actions passées et s'adapte au contexte économique, social et environnemental. Il ne remet pas en cause les engagements préexistants. Il n'est pas un document figé.

Les signataires du pacte poursuivront la démarche de simplification par l'intégration progressive des contrats existants et programmes à venir.

### **ARTICLE 5 - Les engagements réciproques de nature à fonder les actions convergentes**

#### **Article 5-1 - Les engagements communs aux signataires**

Les signataires du pacte s'accordent pour s'inscrire dans une démarche commune facilitant, par la mobilisation des moyens d'analyse et de connaissance existants, les débats avec les forces vives du territoire, la définition et l'actualisation du pacte territorial.

L'État et ses opérateurs, le conseil régional et le conseil départemental assisteront la communauté de communes Ardennes Thiérache dans l'identification des projets prioritaires et accompagneront la construction d'écosystèmes d'acteurs et de financeurs autour de ces projets.

Les signataires du pacte s'engagent à financer les projets ou à aider à trouver des financements pour les projets d'investissements avancés et contribuant aux orientations stratégiques partagées.

Les signataires du pacte s'engagent à faire avancer les projets retenus comme prioritaire soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année.

#### **Article 5-2 - Les engagements de l'Etat**

L'État contribue, en particulier par l'intermédiaire de ses opérateurs, aux moyens d'études et d'analyses dont il dispose afin d'accompagner et d'enrichir le pacte territorial (*Direction départementale des territoires (DDT), offres de services de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) locale et nationale, assistance du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), études flash de la Banque des territoires*).

L'État s'engage, par ailleurs, à être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation du pacte, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par l'Etat.

Le contact de l'État concernant le pacte de la communauté de communes Ardennes Thiérache est le sous-préfet de Charleville-Mézières ou son représentant.

#### **Article 5-3 - Les engagements du conseil régional**

Le conseil régional apporte son expertise et éclairage sur la situation socio-économique et environnementale propre au territoire.

Le conseil régional s'engage à :

- Accompagner la démarche en proximité grâce à la Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation du Pacte, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.
- Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
- Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobiliser l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.

Le contact du conseil régional concernant le pacte de la communauté de communes Ardennes Thiérache est l'élu régional référent PTRTE pour les Ardennes.

Ainsi que :

- Benjamin COSTENOBLE, directeur de la Maison de la Région de Charleville-Mézières / Verdun
- Alain LOBET, chef de service développement territorial, Maison de la Région de Charleville-Mézières / Verdun
- Ophélie ALEXANDRE, chargée de mission Pacte Ardenne, Maison de la Région de Charleville-Mézières / Verdun
- Sabine CASTELLO-MARCHANT, Animatrice Conseillère Fonds Européens Structurés et d'Investissement, Maison de la Région de Charleville-Mézières / Verdun
- Stéphane PERREAU, chargé de mission Contractualisation, Direction de la cohésion des territoires

#### **Article 5-4 – Les engagements du conseil départemental**

Le conseil départemental accompagne la réalisation du pacte territorial en mobilisant « Ardennes ingénierie », son outil d'ingénierie départementale à destination des communes du territoire départemental et de leurs groupements dans le cadre de la conduite de leurs projets et de l'exercice de leurs compétences.

Le conseil départemental s'engage également à financer les projets inscrits dans le fascicule opérationnel via la mise en œuvre du Contrat de Territoire conclu avec la Communauté de Communes.

Le conseil départemental s'engage, par ailleurs, à être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation du pacte, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par le conseil départemental.

Le contact du conseil départemental concernant le pacte de communauté de communes Ardennes Thiérache est le directeur général des services.

#### **Article 5-5 – Les engagements de la communauté de communes Ardennes Thiérache**

La communauté de communes Ardennes Thiérache s'engage à :

- Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance ;
- Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets ;
- Définir ses besoins en accompagnement en ingénierie.

Les contacts de la communauté de communes Ardennes Thiérache sont :

- Monsieur le Président de la Communauté de communes : Miguel LEROY
- Monsieur le Directeur Général des Services : Nicolas PERRI

#### **ARTICLE 6 – Une gouvernance partagée et transversale : le comité de Pacte intégrateur pour réaliser une revue annuelle des projets**

L'État, le conseil régional et le conseil départemental accompagnent la communauté de communes Ardennes Thiérache dans la construction, la mise en œuvre et le suivi du pacte par une nouvelle organisation associant :

- le préfet de Département ou son représentant,
- le président du conseil régional Grand-Est ou son représentant,
- le président du conseil départemental ou son représentant,
- le président du conseil communautaire de la communauté de communes Ardennes Thiérache
- le cas échéant, les représentants des partenaires signataires du présent pacte.

Ils constituent un comité de Pacte intégrateur pour effectuer l'évaluation et la revue annuelle de projets. Ils contribuent, de la sorte, à la consolidation et à la cohérence territoriale des stratégies de développement et à l'émergence de projets.

Ce comité de pacte intégrateur se réunit une fois par an pour effectuer une revue annuelle de projets. A cette occasion, la communauté de communes Ardennes Thiérache présente le bilan du pacte à l'appui d'un tableau de bord, ses propositions d'enrichissement et d'actualisation de son pacte, un état d'avancement de ses projets actifs et ceux en gestation (au fil de l'eau). A cette fin, il pourra s'appuyer sur les outils mis à sa disposition par l'État et ses opérateurs, le conseil régional et le conseil départemental.

#### **ARTICLE 7 – Suivi du pacte - le comité de suivi du pacte de territoire**

La communauté de communes Ardennes Thiérache assure l'élaboration du pacte, son suivi sur le court, moyen et long terme, son évaluation et son actualisation.

A cette fin, il constitue une équipe référente « projet », chargée du suivi du pacte. Cette équipe est composée de membres dont la représentation est équilibrée et adaptée aux acteurs du territoire. Sa composition collégiale est mesurée et proportionnée pour permettre un fonctionnement effectif de cette instance. Elle peut aussi associer les acteurs privés et publics du territoire. Ce comité est le lieu de définition du pacte, du suivi et de l'évaluation des projets ainsi que de l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

Le comité de suivi du pacte de la communauté de communes Ardennes Thiérache est composé :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Charleville-Mézières ou son représentant,
- Monsieur le Président de la Communauté de communes ou son représentant,
- Monsieur le Président de la Région Grand Est ou son représentant,
- Monsieur le Président du Département des Ardennes ou son représentant,

Ce comité a la responsabilité de préparer la revue annuelle de projets en tenant à jour le tableau de bord établi à cet effet.

#### **ARTICLE 8 – Suivi du pacte – les indicateurs de suivi**

La communauté de communes Ardennes Thiérache identifie des indicateurs de suivi et de la mise en œuvre du pacte territorial de relance et de transition écologique.

Ils reposent sur des données chiffrables permettant de dresser un bilan objectif des actions entreprises. Un socle minimum d'indicateurs est prévu en matière de développement économique, agriculture, tourisme, habitat et patrimoine bâti, énergies renouvelables.

Ils figureront dans le bilan annuel de chaque pacte, avec en regard, s'il existe, le niveau de l'indicateur départemental et régional. Ils devront être renseignés à chaque point d'étape du pacte, soit de manière trimestrielle, soit de manière semestrielle, soit de manière annuelle selon la disponibilité des données de l'indicateur.

#### **ARTICLE 9 – Associations et concertations avec les parties prenantes**

Le pacte ayant un impact sur le cadre de vie, la participation du public à son élaboration, à sa mise en œuvre et à son évaluation est un facteur déterminant. Elle est le gage d'une plus grande transparence et fonde la confiance des acteurs socio-économiques. Tous les acteurs qui concourent au développement du territoire sont susceptibles d'être associés tout au long de la vie du pacte notamment les acteurs socio-économiques (exemple :chambres consulaires, entreprises, acteurs économiques, universités, écoles d'enseignement supérieur et laboratoires de recherche, associations, opérateurs de l'Etat (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Agence nationale de l'habitat (ANAH), Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), Banque des Territoires, CEREMA) et les habitants.

La communauté de communes Ardennes Thiérache définit l'objectif, l'attendu et le cadre de la participation du public en indiquant la place, le moment et les modalités de la participation du public.



Le Président de la communauté de communes d'Ardennes Thiérache

Miguel LEROY



Le Préfet des Ardennes

Jean-Sébastien LAMONTAGNE



Le Président du Conseil Régional

Boris RAVIGNON,  
Vice-président



Le Président du Conseil Départemental des Ardennes

Noël BOURGEOIS



**ARTICLE 10 – Entrée en vigueur**

*Le présent pacte entre en vigueur à la date de sa signature.*

Fait à Charleville-Mézières, en présence de Mme Josiane CHEVALIER, Préfète de la Région Grand Est

*Le 18 novembre 2021*



Caisse d'Allocations Familiales



Banque des Territoires



*Sous réserve d'éligibilité des projets,*  
Agence de l'Eau Seine Normandie



Agence de l'Eau Rhin-Meuse

**epfge**

Etablissement Public Foncier  
de Grand Est

Établissement Public Foncier de Grand Est



# **Fascicule n°1 - Le Pacte du territoire de la communauté de communes Ardennes Thiérache**

## **CHAPITRE 1er – Un diagnostic – état écologique du territoire**

### **État des lieux écologique du territoire**

#### **Mobilité**

La loi d'orientation des mobilités du 24/12/19 a pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire par une Autorité Organisatrice de la Mobilité. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Communauté de Communes Ardennes Thiérache exerce cette compétence. Afin de favoriser les déplacements doux, un réseau d'itinéraires cyclables continus et interconnectés entre eux sera recherché. En 2020, on comptait 17 000 km d'itinéraires aménagés, en 2030 l'objectif est d'atteindre plus de 25 000 km. Pour le covoiturage du quotidien, il s'agit de tripler le nombre de trajets réalisés d'ici 2024 pour atteindre les 3 millions. Enfin, l'objectif est d'atteindre 660 000 voitures électriques et 500 000 voitures hybrides rechargeables en circulation à fin 2023, et respectivement 3 millions et 1,8 million d'unités sur les routes pour fin 2028. Pour ce faire, la part de véhicules hybrides dans le parc des collectivités doit également progresser pour atteindre 30% mi-2021 puis 37.4% en 2026.

		Ardennes Thiérache	Ardennes
Nombre de Km pistes cyclables		2 KM	196 KM
Nombre de Km voie verte		0 KM	90 KM
Existence de parking à vélos sécurisé		0	3
Existence de pôles multimodaux			
Existence de zones à faibles émissions			
Existence de voies réservées au covoiturage			
Part de véhicules hybrides ou électrique dans le parc privé	Crit'air E	7	447
	Crit'air 1	666	26698
	Crit'air 2	2048	57711
	Crit'air 3	1581	43127
	Crit'air 4	804	18104
	Crit'air 5	274	5043
	Non classé	348	7164
	Ensemble	5727	158294
Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public		4	
Part des véhicules bas carbone dans la flotte de transports collectifs		NC	NC
Part du territoire couverte par une AOM		oui	

## Énergie et climat

La programmation annuelle de l'énergie (2019-2023 et 2024-2028) est l'outil opérationnel qui décrit les mesures qui permettront à la France de décarboner l'énergie afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Elle prévoit notamment des réductions de consommation d'énergie (baisse de 40 % entre 2012 et 2030 de la consommation des énergies fossiles) et de production de gaz à effet de serre (baisse de 40 % par rapport à 1990 en 2030) tout en accroissant la production d'énergie renouvelable de 23 % en 2020 à 33 % en 2030. A partir du 1er janvier 2023, un critère de performance énergétique est pris en compte pour définir la décence des logements. A compter de cette date, pour être mis en location, les logements devront avoir un diagnostic de performance énergétique minimum de F. A compter du 1 er janvier 2028, il est prévu que les logements aient une performance énergétique minimum correspondant à une étiquette E.

		Ardennes Thiérache	Ardennes
Émissions de GES		Valeur non disponible	
Secteur PCAET consommation énergétique finale à climat réel en MWH PCI	Agriculture	1259	17364
	Autres transports	24	1122
	Industrie (hors branche énergie)	218	9367
	Résidentiel	7790	164111
	Tertiaire	105	920
	Transport routier	4558	131015
Consommation énergétique du territoire (toutes énergies, yc carburant et chauffage)	Chauffage urbain	0	3362
	Gaz de ville ou de réseau	333	52371
	fioul	1438	19311
	électricité	582	19358
	Gaz en bouteille ou en citerne	114	1883
	Autre (dont nombre estimé de cheminées ouvertes et modes de chauffages très émetteurs de particules)	1673	25502
	Non renseigné	1028	20668
Production annuelle ENR (2019) (en MWh)	Photovoltaïque	absence	926.62
	Eolien	89 328.47	1 021 701.38
	Hydraulique	absence	34 817.60
	Bioénergie	9 111.64	22 673.59

	Cogénération	absence	34 324.32
	autres	absence	4.45
Consommation énergétique en autoconsommation		Valeur non disponible	
Nombre de passoires thermiques dans les bâtiments privés (à l'échelle départementale)		25614 (24%)	
Nombre de passoires thermiques dans le parc social	Classe E,F et G	30 (ratio 27%)	
Nombre de passoires thermiques dans les bâtiments publics (à l'échelle départementale)		63 (21%)	
Nombre de passoires thermiques dans les locaux d'entreprises (à l'échelle départementale)		99 (21%)	
Répartition du parc immobilier par étiquette DPE (à l'échelle départementale)	Classe A	714 (2,8%)	
	Classe B	2520 (9,8%)	
	Classe C	6598 (25,6%)	
	Classe D	8221 (31,9%)	
	Classe E	5077 (19,7%)	
	Classe F	2006 (7,8%)	
	Classe G	612 (2,4)	
Nombre de copropriétés en situation fragile ou dégradée		0	2688
Nombre d'artisans et d'entreprises certifiées RGE sur le territoire (à l'échelle départementale)		1245	
Nombre de chaudières à fioul		Valeur non disponible	
Nombre estimé de cheminées ouvertes et modes de chauffage très émetteurs de particules		Valeur non disponible	
Existence de réseau de chaleur		Valeur non disponible	
Combustible des réseaux de chaleur (part des ENR)		Valeur non disponible	
Mode de chauffage des établissements collectifs du territoire		Valeur non disponible	

## Traitement des déchets / économie circulaire

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte comporte des dispositions favorisant l'économie circulaire et une meilleure gestion des déchets. Elle demande une meilleure gestion des déchets ultimes (à brûler comme combustible ou à valoriser en matériau plutôt qu'à enfouir), une baisse des déchets ménagers (diminution de 7 % avant 2020 par rapport à 2010) et la mobilisation des artisans et des fournisseurs pour le recyclage (en 2020 l'objectif est de 70 % de recyclage des déchets du BTP). L'obsolescence programmée des biens vendus est interdite.

Le tri des biodéchets à la source doit être généralisé en 2025. Les emballages plastiques devront être tous triés en 2022.

RECAPITULATIF DONNEES CCAT (ratios en kg/an/hab.)							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>OM</b>	137	119	122	121	120	121	120
<b>CS</b>	54	49	49	57	59	61	60
<b>Verre</b>	49	48	48	48	54	48	55
<b>Encombrants</b>	110	123	110	106	130	147	143
<b>Ferraille</b>	7	9	9	8,5	9,1	8,5	8,1
<b>Déchets verts</b>	41	46	43	38	38	38	28
<b>Gravats</b>	32	45	31	31	31	31	25
<b>Bois*</b>	1	8	11	3,7	0	0	0
<b>DEEE</b>	5	8	11	6,5	7,9	8,2	7,5
<b>DMS</b>	1	1	1	1,2	1,4	1,4	2,6
<b>Mobilier</b>	-	-	-	6	6,4	8,9	10,6
<b>Total</b>	<b>437</b>	<b>452</b>	<b>435</b>	<b>427</b>	<b>457</b>	<b>473</b>	<b>460</b>

\* bois divers mélangés aux encombrants

(Pour 9 999 habitants)

	Ardennes Thiérache
Tonnage de déchets produits sur le territoire	4 581 tonnes (OM-TRI-Déchetteries)
État des équipements de tri/normes	Bon état
Tri à la source des bio-déchets en restauration collective	Etude en cours
Tri à la source des bio déchets pour logements collectifs	Etude en cours
Taux de tri sélectif par filière	Non donné



## Agriculture et alimentation locale

La réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques constitue une attente citoyenne forte et une nécessité pour préserver notre santé et la biodiversité. Le plan Écophyto II+ matérialise les engagements pris par le Gouvernement et apporte une nouvelle impulsion pour atteindre l'objectif de réduire les usages de produits phytopharmaceutiques de 50 % d'ici 2025 et de sortir du glyphosate d'ici fin 2020 pour les principaux usages et au plus tard d'ici 2022 pour l'ensemble des usages.

Le plan Écophyto II+ vient renforcer le plan précédent (plan Écophyto II), en intégrant les actions prévues par le plan d'actions du 25 avril 2018 sur « les produits phytopharmaceutiques et une agriculture moins dépendante aux pesticides » d'une part, et celles du « plan de sortie du glyphosate » annoncé le 22 juin 2018 d'autre part.

Avec 2,3 millions d'hectares cultivés en bio et un marché de près de 12 milliards d'euros, la France se positionne en deuxième position au niveau européen (derrière l'Espagne pour les surfaces et derrière l'Allemagne pour le marché). La France est première pour les grandes cultures (en surface), les poules pondeuses et les poulets de chair (en atelier de production). Les surfaces totales cultivées en bio en 2019 représentent désormais 8,5 % de la surface agricole française contre 7,5 % en 2018.

Le programme « ambition bio 2022 » prévoit de convertir 15 % de la surface agricole utile à l'agriculture biologique et d'assurer la fourniture de 20 % de produits bio dans les repas servis dans la restauration collective hors domicile.

La loi agriculture et alimentation, dont l'un des objectifs est de favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous, prévoit de nombreuses dispositions pour la restauration collective. La plus emblématique étant celle d'introduire 50 % de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont 20 % de produits bio) dans la restauration collective publique à partir du 1er janvier 2022.

Un des outils pour parvenir notamment à ces objectifs sont les projets alimentaires territoriaux (PAT) qui ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens, etc.)

La crise du Covid-19 a souligné la nécessité de regagner en souveraineté alimentaire et l'importance des circuits courts. Les 200 PAT en France constituent un réseau d'initiatives unique qu'il est essentiel de pérenniser et de renforcer.

	Ardennes Thiérache	Ardennes
Existence d'un projet alimentaire territorial	PAT du PNRA	
Nombre d'exploitations agricoles	278	2490
Nombre de producteurs vendant en circuits courts	Valeur non disponible	
Nombre de marchés de producteurs et d'AMAP	Valeur non disponible	
SAU du territoire (en ha) (surface admissible 1 <sup>er</sup> palier)	25507.39	290866,43
SAU et nombre d'exploitations engagées dans une démarche de labellisation environnementale	Valeur non disponible	
Volume de produits phytos utilisés sur le territoire	Valeur non disponible	

## Agriculture et alimentation locale

Menée en partenariat avec l'État, la Région Grand Est, les Agences de l'Eau Seine-Normandie et Rhin Meuse et l'Office français de la biodiversité, la stratégie régionale de la Biodiversité propose un cadre commun d'intervention pour la période 2020-2027. Ambitieuse et pragmatique, elle se décline au travers de deux feuilles de route (2020-2023 et 2024-2027) dans lesquelles s'inscrivent des actions dont les principaux objectifs sont de protéger l'existant, de reconquérir les milieux dégradés, de mieux connaître pour agir, de limiter les pressions, de mobiliser tous les acteurs et d'améliorer l'efficacité et la cohérence des politiques publiques en matière de biodiversité. La stratégie régionale de Biodiversité doit être déclinée sur chaque territoire avec en particuliers l'ambition d'accroître la proportion des surfaces d'aires protégées. Ainsi l'objectif à horizon 2030 est d'atteindre 30% du territoire national en aires protégées, dont 10% en niveau de protection forte.

		Ardennes Thiérache	Ardennes
Surface des aires protégées	Natura 2000 (à l'échelle départementale)	17,70 %	
	Parc Naturel Régional (à l'échelle départementale)	Indicateur de fragmentation des espaces naturels : 34,3 km <sup>2</sup>	
	ZNIEFF	3.90%	60,80 %
	APPB - APHN	Valeur non disponible	
	RNN - RNR	Valeur non disponible	
Cours d'eau bon état		Valeur non disponible	
Nombre de points noirs de continuités écologiques		Valeur non disponible	
Part surfaces forestières bénéficiant d'une garantie de gestion durable		Aucune	
Surface de haies		Valeur non disponible	
Existence d'un atlas communal de la biodiversité		Non	1 en phase de lancement
Part du territoire classée en réservoir de biodiversité		Non	Non
Label « territoires engagés pour la nature »		Non	Non
Label « terres saines »		Non	Non

## Lutte contre l'artificialisation des sols

Le gouvernement a fixé un objectif de zéro artificialisation nette en 2030 (Plan biodiversité 2018 et Agenda 2030). En région Grand Est, le SRADDET approuvé le 24 janvier 2020, décline en particulier cette orientation dans sa règle n°16 intitulée "sobriété foncière" en précisant qu'il faut "définir à l'échelle du SCoT - à défaut de SCoT, à l'échelle du PLU(i) - les conditions permettant de réduire la consommation foncière d'au moins 50% à l'horizon 2030 et tendre vers une réduction de 75% en 2050. Cette trajectoire, propre à chaque territoire, s'appuiera sur une période de référence de 10 ans à préciser et justifier par le document de planification et sur une analyse de la consommation réelle du foncier".

		Ardennes Thiérache	Ardennes
État d'avancement du PLUi		En cours d'élaboration	
Taux de mobilisation des droits à construire / ceux fixés dans les documents d'urbanisme		Valeur non disponible	
Évolution surfaces terres urbanisées artificialisation (M <sup>2</sup> ) sur la période 2009-2019	habitat	383203	8746247
	activité	54241	2353364
	mixte	1471	282783
	inconnue	630083	4524520
	total	1068998	15906914
Évolution des surfaces terres NAF (Ha)		Valeur non disponible	
Potentiel de recyclage foncier	Nombre de friches industrielles	2	91
Surfaces désartificialisées		Valeur non disponible	

## Eau et assainissement

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 offre un cadre structuré et cohérent, qui engage chaque état membre de l'Union Européenne, dans un objectif de protection et de reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Pour cela, elle définit un cadre pour la gestion et la protection des eaux par grand bassin hydrographique au plan européen et fixe des objectifs pour la préservation et la restauration de l'état des eaux superficielles (eaux douces et eaux côtières) et des eaux souterraines :

- la non détérioration des ressources en eau et des milieux ;
  - l'atteinte du bon état des eaux d'ici 2015 ;
  - la réduction ou la suppression des rejets des substances dangereuses prioritaires ;
- L'objectif général est d'atteindre d'ici à 2027 le bon état des différents milieux sur tout le territoire européen. La Loi Grenelle 1 du 3 août 2009, dans son article 27, a fixé des objectifs plus ambitieux que la DCE sur le bon état écologique: ne pas recourir aux reports de délais pour plus d'un tiers des masses d'eau. La détermination des aires d'alimentation des captages prioritaires est quasi intégrale, mais en revanche la mise en place de programme d'actions pour la reconquête de la qualité de l'eau sur ceux-ci mérite une attention toute particulière pour une plus grande efficacité de la protection de la ressource.

	Ardennes Thiérache	Ardennes
Compatibilité installations de traitement des eaux usées avec les normes européennes (oui/non)	Non	
Taux de fuite des réseaux du territoire (à l'échelle départementale)	22,50 %	
Nombre de captage prioritaires (à l'échelle départementale)	14 (6 grenelles) et 8 conférences environnementales	
Nombre de captages bénéficiant d'une protection et d'un plan d'action (à l'échelle départementale)	25 sur le département	
Couverture du territoire par un SAGE ( à l'échelle départementale)	Oui un SDAGE sur la période 2015-2021	

# DIAGNOSTIC

## Cadre géographique et administratif

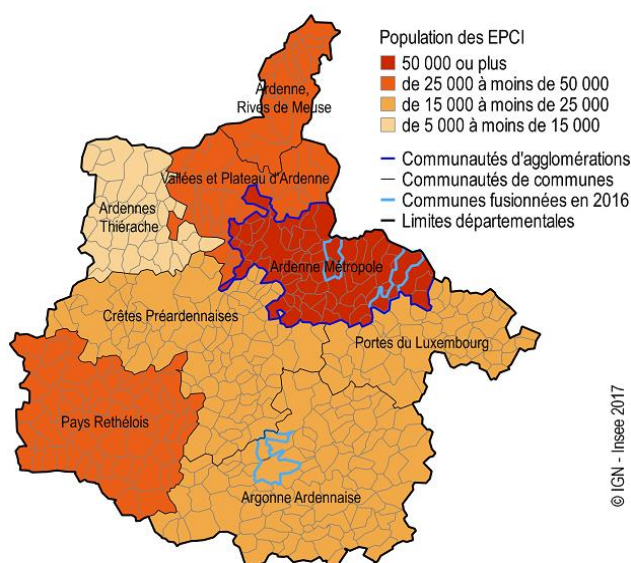
La communauté de communes d'Ardennes Thiérache se situe au nord-ouest du département des Ardennes et de la région Grand Est (anciennement Champagne-Ardenne). La communauté de communes Ardennes Thiérache est également limitrophe avec le département de l'Aisne et la Belgique. Toutefois, 160 kilomètres séparent l'intercommunalité de Lille et 90 kilomètres de Reims ; la plus importante ville de Champagne-Ardenne.

La communauté de communes est composée de 37 communes et compte au 1er janvier 2021, 9 987 habitants (INSEE 2018) sur un territoire de 427,9 km<sup>2</sup>. C'est un espace rural d'une faible densité de population (23,1 hab/km<sup>2</sup>) - celle du département des Ardennes étant de 52.3 hab/km<sup>2</sup>, caractérisé par des contraintes et des opportunités spécifiques à cette catégorie.

Créée au 1er janvier 2014, la CC Ardennes Thiérache est issue d'une fusion entre :

- la C.C. de la Thiérache Ardennaise (23 communes),
- la C.C. de la Région de Signy-le-Petit (9 communes),
- et 5 communes qui étaient jusqu'alors « isolées », à savoir Marlemont, Régniowez, Maubert-Fontaine, Étalle et Chilly.

La communauté de communes est frontalière avec deux communautés de communes ardennaises : Vallées et Plateau d'Ardenne et des Crêtes Préardennaises.



Le territoire de la CCAT est historiquement organisé autour de deux cantons : celui de Rocroi au nord et à l'est, et le canton de Signy-l'Abbaye au sud

La communauté de communes Ardennes Thiérache est la porte d'entrée du département des Ardennes depuis la RD8043/RN43. Cet axe se prolonge :

- à l'ouest vers les départements de l'Aisne (Hirson, etc.) et du Nord (Valenciennes, Lille, etc.),
- et à l'est, il relie à présent l'A304 vers le nord des Ardennes et la Belgique, et toujours Metz via Charleville-Mézières et Sedan, traversant et irriguant plusieurs

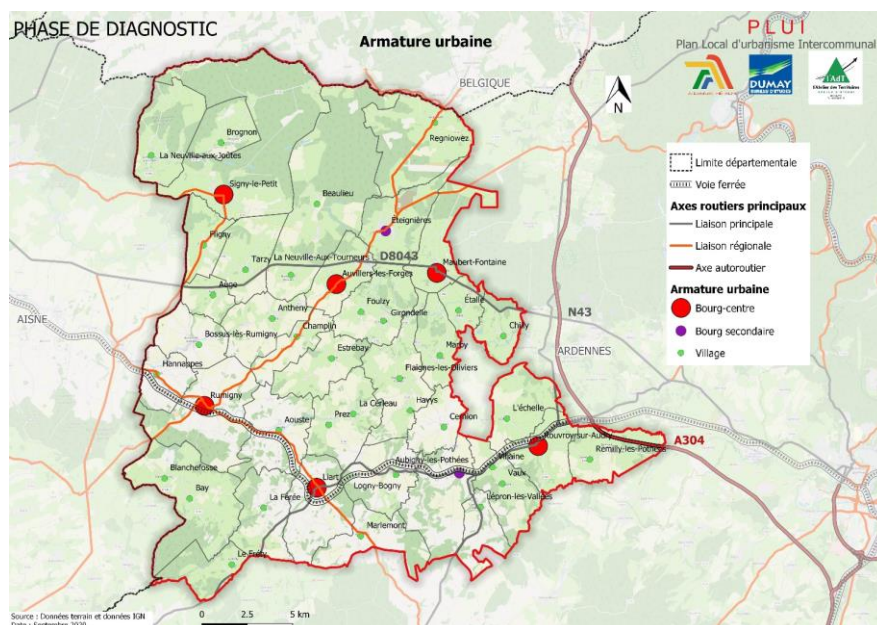
villages et bourgs qui se sont installés le long de cet axe de communication, mais aussi sur les berges de la rivière et sur les versants d'où ils dominent la vallée, tels que Renwez, Tournes, Rimogne, Maubert- Fontaine, Montcornet, Sormonne, ...

### Armature urbaine des communes :

- les « bourgs-centres » qui sont les communes présentant le plus de commerces, d'entreprises et le plus d'habitants de 583 à plus de 1240 (Maubert-Fontaine, Signy-le-Petit, Auvillers-les-Forges, Liart et Rouvroy-sur-Audry), mais également la commune de Rumigny concernée par une opération de Revitalisation de Territoire (ORT) avec une population totale 2018 de 315 habitants,

- les « bourgs secondaires » dépassent la dizaine d'entreprises et présentent le plus de commerces et services après les « bourgs-centres » (Éteignières, et Aubigny-les-Pothées), leur population varie de 320 à 514 habitants,

- les autres communes correspondent aux « villages » qui ont très peu d'entreprises, peu ou pas de commerces et services, leur population varie de 56 à 395 habitants. En effet les communes de la Neuville-aux-Joûtes (366 habitants), Neuville-lez-Beaulieu (342 habitants) et Regniowez (395 habitants) présentent un nombre d'habitants pouvant être classés en bourgs secondaires et dépassent la dizaine d'entreprises, seulement leurs commerces et services sont très faibles voire inexistantes, de ce fait ils ont été classés comme commune village.



### Contexte territorial

Les communes de la communauté de communes Ardennes-Thiérache font partie de trois bassins de vie :

- Le bassin de vie d'Hirson : la majeure partie de la communauté de communes gravite autour d'Hirson dans l'Aisne,

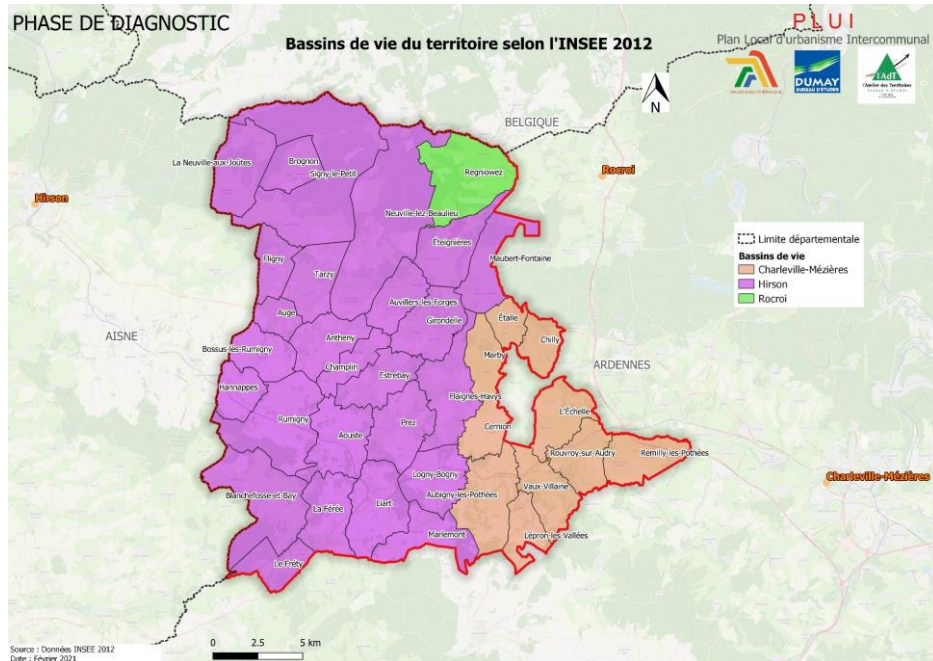
- Le bassin de vie de Charleville-Mézières : les communes les plus à l'Est du territoire gravitent autour de l'agglomération de Charleville-Mézières,

- Le bassin de vie de Rocroi : La commune de Regniowez est attirée par la ville de Rocroi.



Ce territoire est inscrit au sein d'un large bassin de vie et d'emploi avec près de 46 % des déplacements domicile-travail qui se font au sein de l'EPCI, près de 27% avec Ardenne Métropole et près de 10% avec l'Aisne.

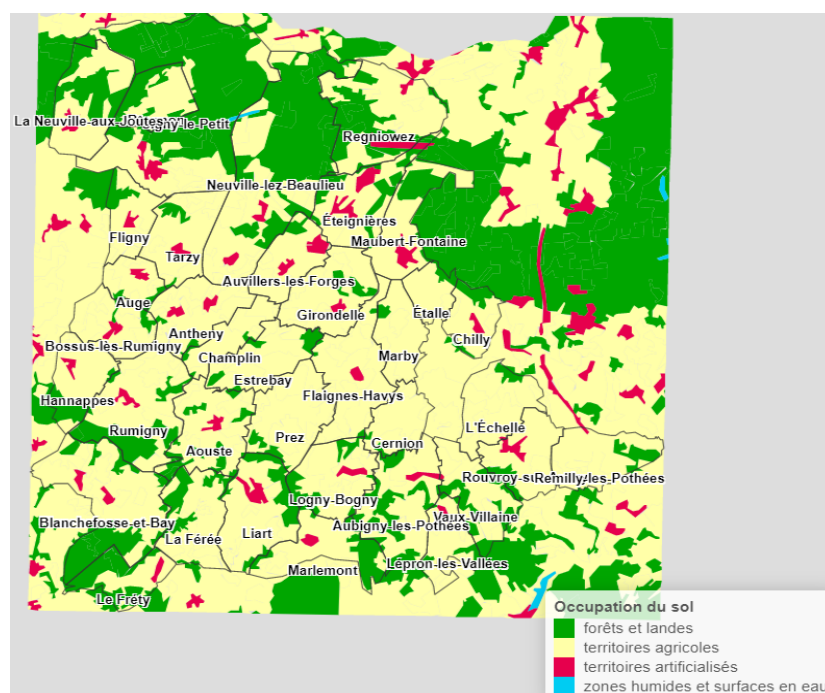
Au total, 50% des actifs résidant sur le territoire migrent quotidiennement à l'extérieur de celui-ci pour aller travailler, essentiellement vers Ardenne-Métropole.



Les paysages d'Ardennes Thiérache ont été façonnés par une tradition agricole centenaire qui constitue une part importante de son identité d'aujourd'hui.

Le territoire est constitué de nombreuses forêts, champs mais aussi des zones humides et des cours d'eau qui traversent le territoire. Celui-ci présente une identité fermement attachée à la terre et à son histoire rappelée par les nombreuses églises fortifiées.

La carte ci-après présente l'occupation du sol actuelle du territoire en 2018 :



Le territoire est situé au sein de trois petites régions agricoles des Ardennes à savoir :

- L'Ardenne
- Les Crêtes préardennaises
- La Thiérache

### Un territoire rural ancré dans plusieurs dispositifs

- Zone de revitalisation rurale (ZRR)

Le territoire est intégré à 100% en zone de revitalisation rurale (ZRR) qui est une aide au développement principalement à travers des mesures fiscales et sociales.

- Zone de revitalisation des commerces en milieu rural (ZoRCoMIR)

Le territoire est intégré majoritairement à ce dispositif. « Il permet sous réserve d'une délibération de la commune ou de l'intercommunalité en ce sens, aux commerces de moins de 11 salariés et de moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires qui le demandent de bénéficier d'exonérations de cotisation foncière des entreprises, de taxe foncière sur les propriétés bâties et de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises pour les exercices 2020 à 2023 » (Observatoire des territoires).

- Habiter mieux en Ardenne

Programme d'aides et de conseils pour l'amélioration de l'habitat en place depuis 2018, prolongation à venir à la rentrée 2021 de 6 mois pour lutter contre la précarité énergétique.

- Petites Villes de demain

Signy-le-Petit est labellisée « Petites Villes de demain » C'est une convention entre l'État, la communauté de communes et la commune. Lancé le 1er octobre 2020, ce programme regroupe plus de 1500 communes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité. Les communes sélectionnées sur la base des remontées des préfets seront accompagnées par l'État : soutien à l'ingénierie, accès au réseau national, financement de projets.

- Opération de Revitalisation de Territoire

Quelques communes sont concernées par une Opération de Revitalisation de Territoire notamment : Rumigny, Signy-le-Petit, Maubert-Fontaine, Rouvroy-sur-Audry, Auvillers-les-Forges et Liart.

L'ORT se présente comme une large palette d'outils au service d'un projet de territoire maîtrisé avec des avantages concrets et immédiats. Une fois le projet de territoire défini par les élus en lien avec l'État et les partenaires, la convention d'ORT confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux pour renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville, favoriser la réhabilitation de l'habitat, faciliter les projets, mieux maîtriser le foncier

### Démographie

#### *L'intercommunalité*

La population municipale du territoire constituant aujourd'hui la CC Ardennes Thiérache a diminué depuis 1968 jusqu'à la fin des années 1990 – vraisemblablement en lien avec l'exode rural, un recul de l'activité agricole, comme cela s'observe ailleurs en France à cette époque.



Elle croît ensuite de façon significative entre 1999 et 2007, marquant une sorte d'inversion des dynamiques démographiques, que l'on peut relier, d'une part, à l'étalement urbain, d'autre part à une logique de «renaissance rurale» (B. Kayser), également notable dans la plupart des espaces ruraux français depuis le tournant des années 1990.

De 2007 à 2020, le territoire intercommunal parvient à maintenir un niveau démographique supérieur au seuil des 10000 habitants. Ce seuil n'est pas dépassé pour l'année 2021.

À titre de comparaison sur la même période, la population municipale du département des Ardennes ne cesse de diminuer depuis la fin des années 1970. Ces dynamiques contrastent avec la croissance démographique continue de la France et illustrent bien la problématique de dépeuplement/redynamisation des campagnes.

### Les communes

Selon les populations totales en vigueur au 1er janvier 2021 (Insee – recensement de la population 2018), les communes de la CCAT ont majoritairement un nombre d'habitants allant de 100 à 500, soit 23 communes sur les 37 au total.

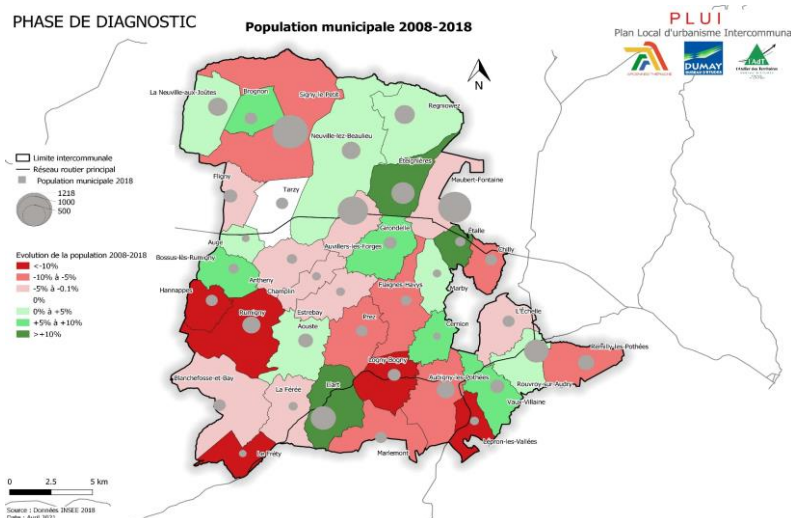
Seules 2 communes dépassent le seuil de 1000 habitants, à savoir Signy-le-Petit (1240 hab.) et Maubert-Fontaine (1109 hab.). Ensuite, 4 communes ont une population comprise entre 500 et 1000 habitants : Auwillers-les-Forges (888 hab.), Liart (615 hab.), Rouvroy-sur-Audry (583 hab.) et Éteignières (514 hab.).

Parmi les autres, seules 5 communes dépassent le seuil de 300 habitants, Regniowez (395 hab.), La Neuville-aux-Joûtes (366 hab.), Neuville-lez-Beaulieu (342 hab.), Rumigny (315 hab.) et Aubigny-les-Pothées (321 hab.). 18 communes ont une population entre 100 et 300 habitants,

Parmi les 8 communes ayant moins de 100 habitants, le niveau de population le plus faible s'élève à 56 habitants à Le Fréty, suivi de près par 3 autres communes dont la population équivaut ou avoisine 60 habitants (Auge, Cernion et Marby).

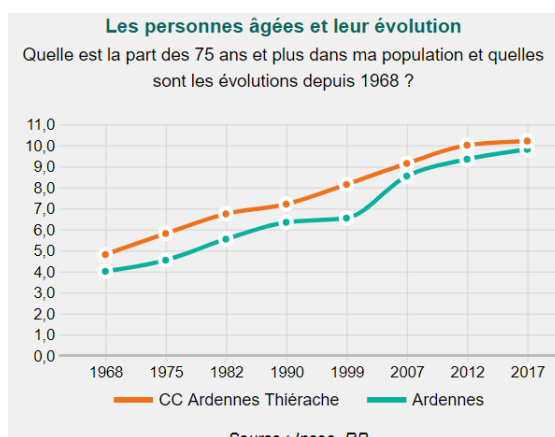
Entre 2008 et 2018, on observe des variations entre les communes :

- 21 communes ont subi des pertes de population au cours de cette période avec la commune de Le Fréty qui a perdu le plus d'habitants (-17,65%)
- 1 communes est restée stable avec aucun gain ni aucune perte d'habitants (Tarzy),
- 15 communes ont gagné des habitants au cours de cette période, avec la commune de Liart qui a gagné le plus d'habitants (+13,72%).



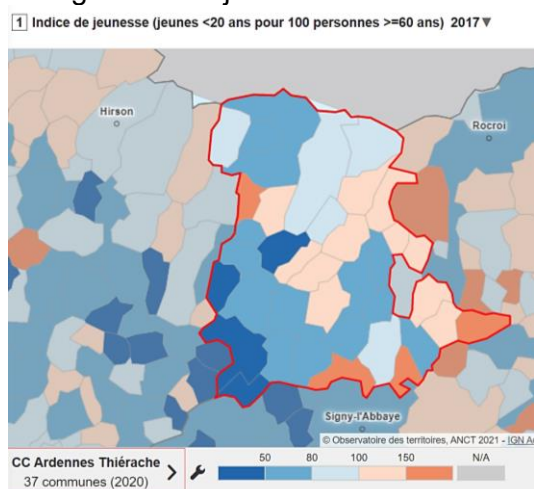
## Structure démographique

L'indice de vieillissement sur le territoire est de 85 en 2021. De plus, la part des 75 ans et plus au sein du territoire est plus élevée qu'à l'échelle du département des Ardennes.



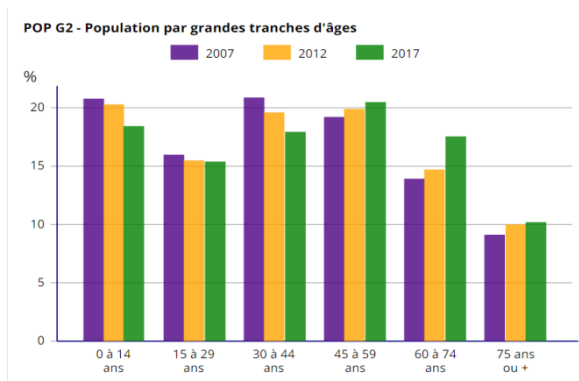
L'indice de jeunesse sur le territoire est de 85 en 2021. Cet indice est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus.

Sur la carte ci-contre, l'indice de jeunesse est évalué par commune avec en bleu les communes où la population âgée est majoritaire.



En 2017 :

- Les 4 communes « les plus jeunes » sont dans l'ordre décroissant : Fligny, Marlemont, Lépron-les-Vallées et Remilly-les-Pothées auxquelles s'ajoutent 9 communes « plutôt jeunes » parmi lesquelles Étalle, Eteignières, Girondelle, Maubert-Fontaine...
- Les 4 communes « les plus âgées » sont dans l'ordre décroissant : Le Fréty, Antheny, Blanchefosse-et-Bay, Hannappes.



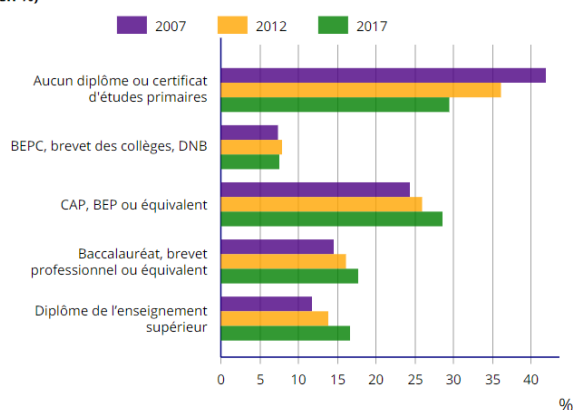
La communauté de communes Ardennes Thiérache se caractérise par une surreprésentation de la population sans diplôme ou ne disposant que du certificat d'études primaires en 2017 (29.5% contre 28.8% pour les Ardennes et 22.8% pour la France). En revanche on observe une baisse de 2007 à 2017 pour cette part de la population.

Pour la population possédant un BEPC ou un brevet des collèges, celle-ci représente 7.6% en 2017 et est plutôt stable de 2007 à 2017.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, 16.6% de la population de 15 ans ou plus est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur sur le territoire de l'intercommunalité contre 29.9% pour la France.

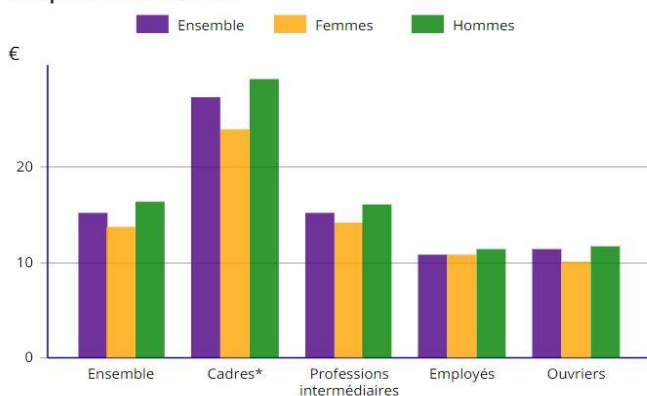
Ces caractéristiques soulèvent un enjeu principal : le départ des jeunes, en particulier pour les études supérieures.

**FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)**

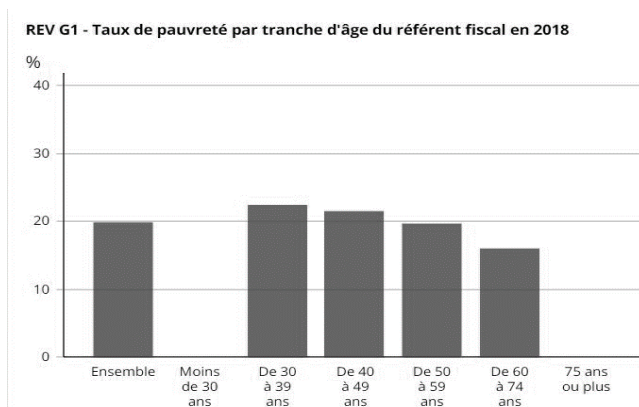


Selon le graphique ci-dessous, le salaire selon la catégorie socioprofessionnelle en 2018 est plus élevé sur le territoire pour les cadres et les professions intermédiaires. On observe également un salaire moins élevé pour les femmes pour chaque catégorie socioprofessionnelle.

**SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2018**



Concernant le taux de pauvreté sur le territoire celui-ci est de 19.8%. Il est supérieur à celui du département des Ardennes qui est de 18.9% en 2018.



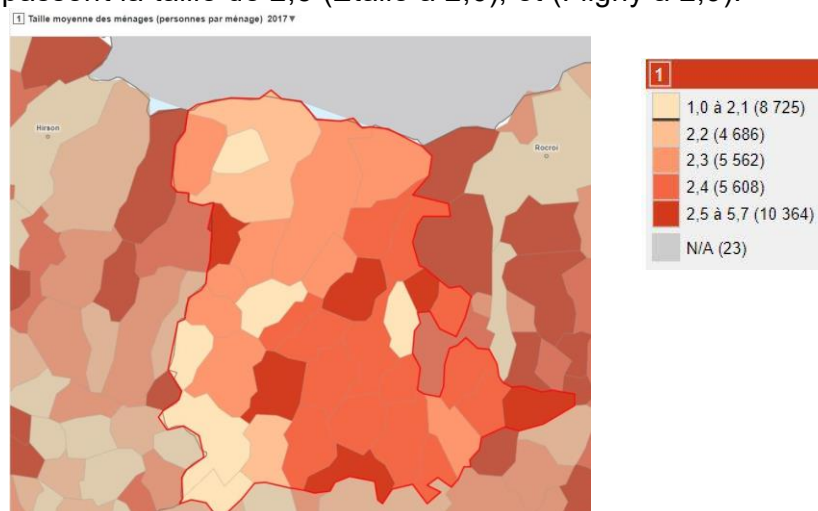
### Les ménages

À l'échelle de la CCAT, la taille des ménages ne cesse de diminuer depuis 1968, pour atteindre en 2017 en moyenne 2,3 occupants par résidence principale, contre 3,3 en 1968 et 2,5 en 2007. Elle s'avère également supérieure à celle du département des Ardennes (2.2).

L'analyse par commune indique qu'en 2017 :

- la taille des ménages est à 2,4 pour la plupart d'entre elles (14)
- 9 communes ont ensuite une taille équivalente à celle de la CCAT (2,3)
- 4 d'entre elles s'élève à 2,5.
- Et 1 commune se situe en dessous de 2 (Le Fréty à 1,9)

Seule 2 communes dépassent la taille de 2,5 (Étalle à 2,6), et (Fligny à 2,9).



Taille moyenne des ménages sur le territoire en 2017 (Observatoire des territoires, 2017)

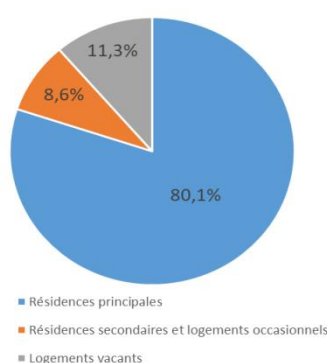
### Logement et habitat

Sur le territoire, le nombre total de logements est en hausse continue et soutenue depuis 1990, avec le seuil des 5000 logements franchi après 2012 : niveau équivalent à 5167 logements en 2017 à l'échelle de la CCAT.

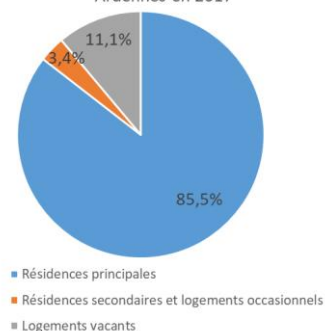
LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Ensemble	4 015	4 010	4 260	4 166	4 298	4 729	4 976	5 167
Résidences principales	3 458	3 262	3 411	3 299	3 521	3 926	4 098	4 139
Résidences secondaires et logements occasionnels	182	323	450	476	468	448	418	445
Logements vacants	375	425	399	391	309	355	461	583

Il y a une majorité de résidences principales sur le territoire avec une nette prédominance pour la maison (91.9%) aux appartements (6.7%) (INSEE 2017). Les résidences secondaires représentent 8.6% du parc sur Ardennes Thiérache alors que dans le département des Ardennes les résidences secondaires représentent seulement 3.4%. Les logements vacants représentent 11.3% du parc en 2017.



Nombre de logements par catégorie dans le département des Ardennes en 2017



Le parc de logements sur le territoire en 2017 (INSEE)

### Caractéristiques du parc de logement

Le parc de logements est majoritairement ancien sur le territoire avec la plupart des logements qui ont été construits avant 1919. De 1919 à 1945, 462 maisons furent construites. Pendant cette période, la seconde guerre mondiale s'abat sur le territoire et beaucoup de villages furent totalement détruits ou endommagés. La libération intervient au début de septembre 1944 et de ce fait des logements furent reconstruits.

Depuis les années 1970 à aujourd'hui on observe une baisse constante du nombre de logements en lien avec la crise économique et le déclin démographique.

Le bâti de la CC Ardennes Thiérache, caractérisé par l'antériorité des constructions, peut s'expliquer par une structure ancienne de peuplement, un attachement à l'architecture rurale traditionnelle et donc une préservation de ce patrimoine, une qualité des constructions, ou encore une urbanisation très lente des campagnes, une faible croissance démographique donc un moindre besoin de construire sur la période plus récente.

En 2018, le taux de parc privé potentiellement indigne (PPPO) est de 15,4% (9% pour le département des Ardennes) et porte sur 615 logements. La taille moyenne des ménages concernés par le PPPI est de 2.44.

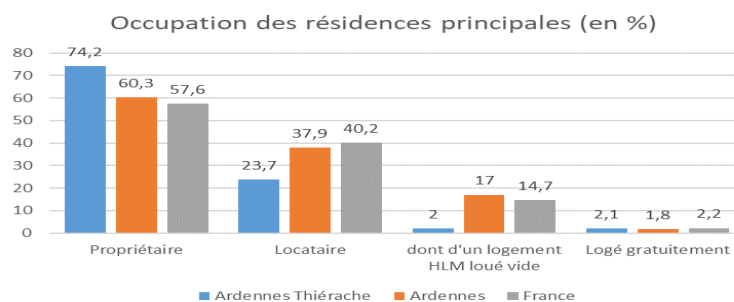
Sur le territoire, les résidences principales sont constituées majoritairement de 4 pièces et plus, elles représentent plus de 85% du parc de logements en 2017 du fait de la prédominance de la maison individuelle. Les petits logements se partagent le reste

du parc avec une représentation des T3 de 11.4% puis les T2 et les T1 faiblement représentés avec respectivement (2.9% et 0.6%).

Le niveau de confort est déclaré très satisfaisant car 97% des résidences principales possèdent une salle de bain avec baignoire ou douche. Concernant le chauffage, environ 70% des résidences principales possèdent un chauffage.

### *Caractéristiques des occupants des résidences principales*

Sur le territoire, les propriétaires représentent 74.2% du parc de logement. Les 25.8% restant se répartissent entre les locataires (23,7%) et les personnes logées gratuitement (2,1%). Dans le département des Ardennes, les locataires représentent 37,9% et 40.2% en France. Une explication peut se trouver dans un déficit de l'offre locative sur le territoire ; la plupart des habitants sont des propriétaires et occupent leur logement.



Plus de la moitié des ménages sur le territoire ont emménagé depuis plus de 10 ans (61.6%). L'ancrage des populations et leur installation sur le territoire d'Ardennes Thiérache depuis un temps relativement long peuvent être considérés comme caractéristique des territoires ruraux.

### *La diversité des formes d'habitat sur le territoire*

Le territoire d'Ardenne Thiérache est composé de diverses formes d'habitat, des plus anciennes aux plus récentes.

L'analyse de leurs formes, de leur implantation et de leur matérialité permet ici de dégager les modes de construction passés et présents afin d'organiser les futurs développements urbains.

On retrouve six types de formes d'habitat :

- Le bâti ancien/ bâti rural (majoritaire dans les villages)
- Les maisons de bourgs plus récentes (autour des places principales, des rues centrales)
- Les châteaux et les domaines (nombreux sur le territoire)
- Les anciennes cités ouvrières (Dans des communes avec d'anciennes usines : Maubert-Fontaine, Signy-le-Petit,...)
- Les pavillons contemporains (Dans les bourgs-centres et bourgs secondaires)
- Les immeubles collectifs ( dans un seul village mais dans plusieurs bourgs secondaires et bourgs-centre)

Tout en confortant les dynamiques ancrées sur le territoire autour de l'accès à la propriété, il est important de développer une offre locative permettant d'accompagner le parcours résidentiel des individus. Au total 120 logements locatifs communaux ont été



recensés, de même que 447 logements locatifs privés et 101 logements locatifs sociaux.

Très peu de communes du territoire proposent des logements sociaux ; ces derniers représentent 8% des résidences principales à Liart, 6% à Maubert-Fontaine, 4% à Auvillers-les-Forges, 2% à Régniowez, Rouvroy-sur-Audry et Vaux-Villaine, 1% à Rumigny et Signy-le-Petit.

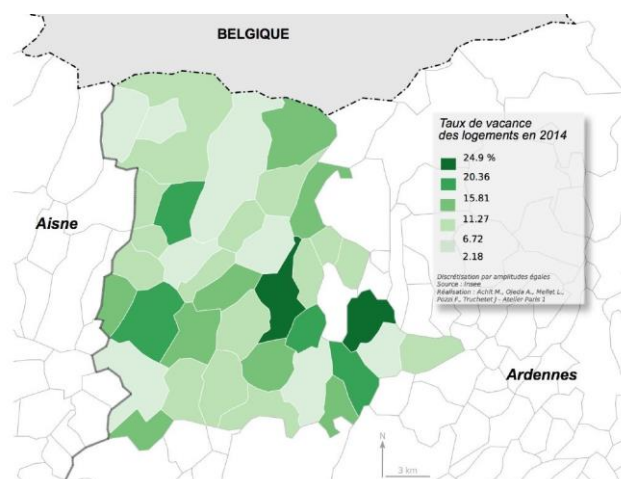
Les résidences secondaires représentent 8.6% du parc en 2017 sur le territoire alors qu'à l'échelle du département des Ardennes il représente 3.4% en 2017. À l'échelle de chaque commune, des communes sont plus concernées que d'autres par la présence de ces résidences secondaires notamment : La Férée, Blanchefosse-et-Bay, Brognon et Le Fréty.

### *Un taux de vacance en croissance*

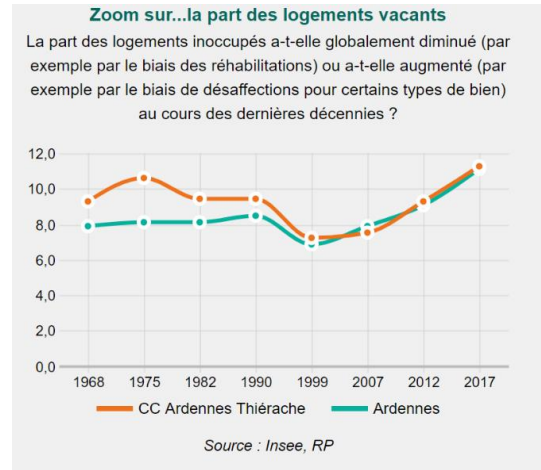
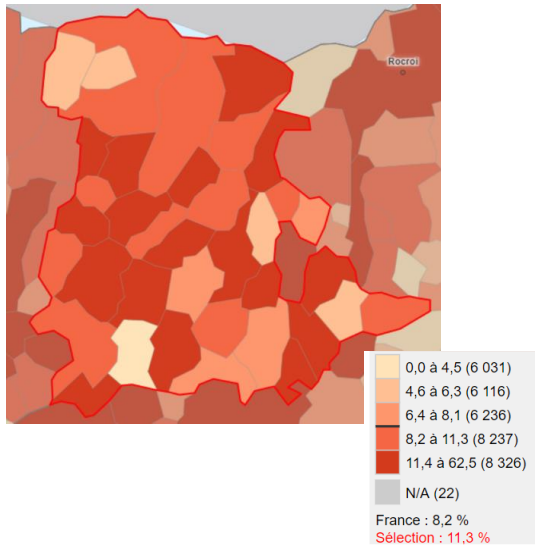
Le taux de vacance mesure l'absence d'occupation d'un logement. C'est un indicateur de tension sur le marché du logement permettant d'évaluer l'adéquation entre l'offre et la demande. Un taux de vacance est nécessaire pour permettre la fluidité des parcours résidentiels.

Sur le territoire, on observe une augmentation du nombre de logements vacants depuis 1999. Le nombre de logements a augmenté pour atteindre 583 logements en 2017.

Parmi les communes de la CC Ardennes Thiérache, en 2014 quelques-unes se démarquent avec des valeurs extrêmes telles que Rouvroy-sur-Audry et Neuville-lez-Beaulieu, peu touchées par la vacance ou Flaignes-Havys et l'Échelle, possédant une plus forte proportion de logements vacants que leurs voisines (voir figure ci-après). Un faible taux de vacance justifie parfois, dans certaines cartes communales, la nécessité de la construction neuve pour permettre une croissance démographique.

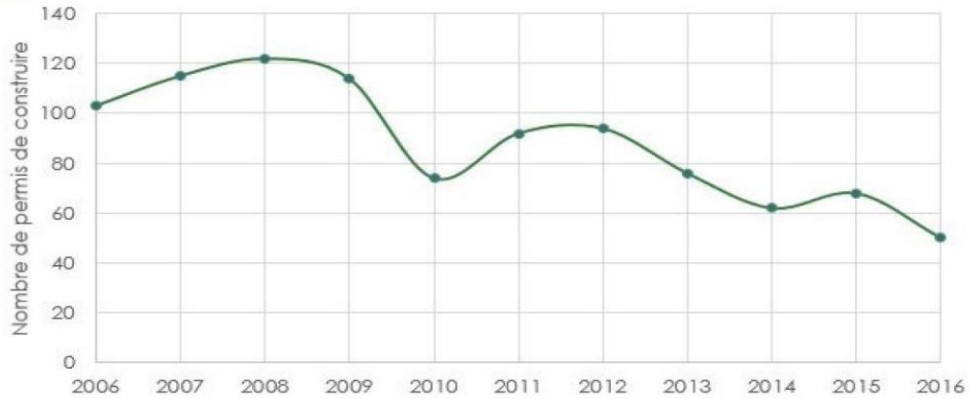


D'après les données récentes de 2017, le taux de vacance est de 11.3% semblable à celui du département des Ardennes de 11.1% et en France ce taux est de 8.2%. En 2017, la commune avec le taux le plus élevée est Flaignes-Havys (25%) et la commune avec le taux le plus faible de logements vacants est La Férée (4.5%).



## Les permis de construire

Figure n°33 : Evolution du nombre de permis de construire accordés sur la CC Ardennes Thiérache entre 2006 et 2016



Source : Sit@del.

## Déplacements – transports

### Le réseau routier

Le réseau routier sur le territoire s'organise autour de 2 liaisons principales : la D8043/N43 au Nord Auge-Chilly et la D978/D985 au Sud Le Fréty-Rouvroy-sur-Audry/L'Échelle.

Les voies D8043, D978 et D985 ont été classées route à grande circulation par le décret n°2010-578 du 31 mai 2010 fixant la liste des routes à grande circulation.

Aucune route départementale n'est classée au niveau du territoire d'après l'arrêté 2021-164 portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres du réseau routier départemental des Ardennes.

VOIES	COMMUNES
A304 projet-02	Remilly-les-Pothées
D 8043	Auvillers-les-Forges, Chilly, Etalle, Eteignières, Girondelle, Maubert-Fontaine

Ensuite on retrouve sur le territoire, 4axes secondaires (D27, D877, D32 et D10/D20),

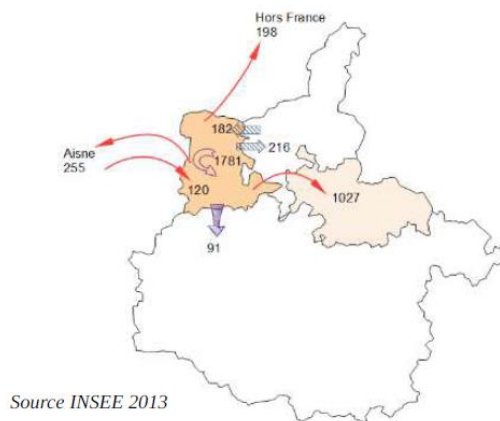


A l'est, l'A304 tangente le territoire qui a été classée en voie bruyante de catégorie 3 au niveau de la commune de Remilly-lès-Pothées par l'arrêté préfectoral n°2021-163 portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres du réseau routier national dans le département des Ardennes. Des contraintes d'isolation acoustique s'imposent à tout nouveau projet de construction situé à moins de 100 m de ma voie.

### *Le réseau ferré*

Concernant le réseau ferré, le territoire dispose d'une gare de voyageurs située à Liart. Le territoire est concerné par les lignes SNCF n°212 concernant les communes d'Hannappes, Rumigny, Aouste et Liart et la ligne n°222 concernant Liart, Logny-Bogny, Aubigny-les-Pothées, Vaux-Villaine, l'Échelle, Rouvroy-sur-Audry et Remilly-les-Pothées.

La trame viaire souligne la localisation et l'importance de l'armature territoriale. En effet, la convergence de plusieurs routes vers un même bourg souligne son importance. Auvillers-les-Forges, Maubert-Fontaine, Eteignières, Signy-le-Petit, Rumigny, Liart, Aubigny-les-Pothées et Rouvroy-sur-Audry sont le point de convergence de plusieurs routes structurantes sur le territoire. Enfin l'influence de Charleville-Mézières sur le territoire se retrouve aussi à travers la trame viaire. La convergence des départementales vers Charleville-Mézières montrent que les trajets avec le territoire sont importants.



*Déplacements domicile-travail (note d'enjeux de l'Etat, octobre 2018).*

### *Les transports en commun*

L'acteur du transport collectif est la RDTA sur le territoire. Deux lignes régulières de transport en commun sont existantes sur le territoire, la ligne 23 Signy-le-Petit-Charleville-Mézières, et la ligne 27 Rumigny-Charleville-Mézières.

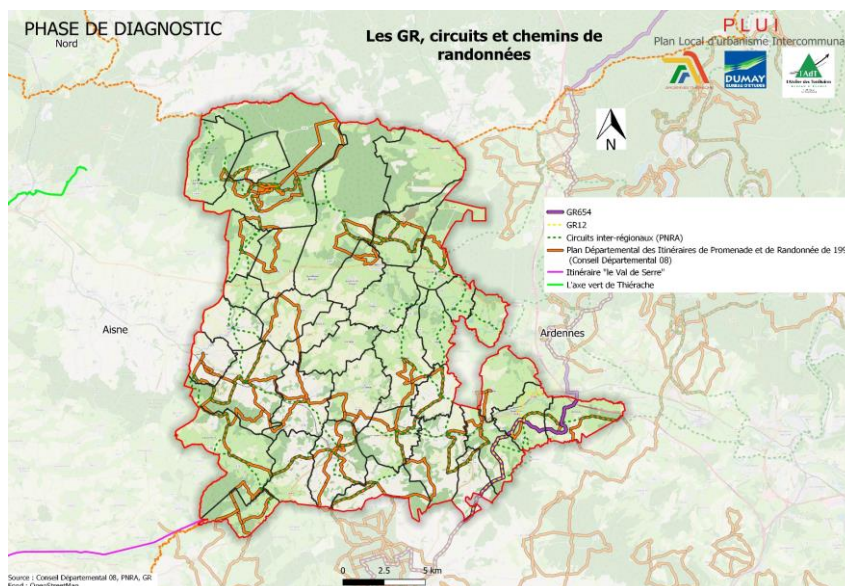
En plus des deux lignes régulières, des lignes de transports scolaires existent sur le territoire effectué par la RDTA (10 lignes). Mais aussi par les autocars Francotte (5 lignes)

Le territoire est assez bien desservi concernant les transports scolaires, en revanche il existe seulement deux lignes de transports régulières. Cette offre se reflète

sur l'utilisation de ces transports en commun pour se rendre au travail qui reste très marginale (0.8%) sur le territoire d'Ardennes Thiérache.

### Les mobilités douces

- Le GR12 de Gué-d'Hossus (Ardennes) à Amifontaine (Aisne) traverse le territoire d'Ardennes Thiérache sur les communes de Rouvroy-sur-Audry, Vaux-Villaine et Lépron-lès-Vallées.
- Le GR654 « le chemin vers Saint-Jacques-de-Compostelle via Vézelay » traverse le territoire d'Ardennes Thiérache sur les communes de Remilly-lès-Pothées, Rouvroy-sur-Audry, Vaux-Villaine et Lépron-les-Vallées. Cet itinéraire sur environ 1750 km relie la Belgique au sud-ouest de la France, de Namur à Montréal-du-Gers.
- Plusieurs circuits inter-régionaux pédestres et à vélo sont identifiés par le PNRA sur le territoire.
- Sur le territoire on retrouve également des itinéraires de randonnées inscrits dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de 1997, qui est à ce jour en cours d'actualisation.
- Au sein des communes du territoire, un sentier et un circuit de randonnées ont été identifiés :
  - Le sentier de la Boulette à Rouvroy-sur-Audry,
  - Le circuit des Deux-Étangs à Signy-le-Petit au départ du domaine de la Motte.
- Enfin, de nombreuses promenades sont accessibles à cheval avec les écuries, centre et ferme équestre du territoire.



Sur le territoire, il existe une piste cyclable à Auvillers-les-Forges entre le lotissement le Château Vert et le bourg principal d'Auvillers-les-Forges.

Des Bandes cyclables sont également présentes de chaque côté de la départementale 20 Signy-le-Petit/Auvillers-les-Forges au croisement de la D8043 en passant par la commune de Neuville-lez-Beaulieu.

### Assainissement

Dans l'ensemble des communes (sauf Vaux-Villaine : réseau pluvial et partiellement séparatif), des tronçons de réseaux existants ont à l'origine été construits pour évacuer les eaux pluviales et de ruissellement provenant des voiries et des toitures, voire des fossés drainant les terres cultivées.

En l'absence d'un réseau de collecte des eaux usées, l'ensemble des logements est, en principe, équipé de systèmes d'assainissement individuel.

Il s'avère qu'au fil du temps, de nombreux logements se sont raccordés directement ou indirectement sur le réseau initial d'évacuation des eaux pluviales. Des eaux usées non traitées se voient rejetées dans le milieu naturel (cours d'eau avec atteinte plus ou moins forte de leur qualité).

### *Zonage d'assainissement*

La C.C. d'Ardenne Thiérache s'est chargée de poursuivre ou d'engager les procédures de zonages d'assainissement pour 8 communes, certaines sous forme de révision du zonage existant. Plusieurs délibérations ont été prises par le conseil communautaire le 9 février 2017, pour approuver ces zonages d'assainissement communaux. Les résultats des études entreprises en 2000 n'ont pu être repris en l'état, de nombreuses évolutions d'ordres techniques, réglementaires et environnementales étant intervenues depuis. Cela a nécessité une actualisation des données avant l'organisation de ces enquêtes publiques.

Concernant l'ancienne CC de la Région de Signy-le-Petit, une délibération du conseil communautaire du 6 juillet 2007 a été prise en faveur d'un assainissement collectif pour les communes ayant plus de 500 habitants. L'assainissement non collectif (ANC) a été retenu pour le reste des anciennes communes de cette intercommunalité.

Les études d'assainissement actuellement engagées par la CCAT sur Auvillers-les-Forges et Eteignières sont en cohérence avec cette précédente délibération.

Communes	Nbre d'habitations	Zonage
<b>08290 AOUSTE</b>	<b>100</b>	<b>AC / ANC</b>
<b>08260 ANTHENY</b>	<b>60</b>	<b>ANC</b>
<b>08150 AUBIGNY LES POTHEES</b>	<b>130</b>	<b>AC / ANC</b>
<b>08380 AUGÉ</b>	<b>30</b>	<b>ANC</b>
<b>08260 AUVILLERS LES FORGES</b>	<b>400</b>	<b>AC / ANC</b>
<b>08290 BLANCHEFOSSE ET BAY</b>	<b>125</b>	<b>ANC</b>
<b>08290 BOSSUS LES RUMIGNY</b>	<b>60</b>	<b>ANC</b>
<b>08300 BROGNON</b>	<b>80</b>	<b>ANC</b>
<b>08260 CERNION</b>	<b>30</b>	<b>ANC</b>
<b>08260 CHAMPLIN</b>	<b>45</b>	<b>ANC</b>
<b>08260 CHILLY</b>	<b>70</b>	<b>ANC</b>
<b>08150 L'ECHELLE</b>	<b>70</b>	<b>AC / ANC</b>

<b>08260 ESTREBAY</b>	<b>55</b>	<b>ANC</b>
<b>08260 ETALLE</b>	<b>45</b>	<b>AC / ANC</b>
<b>08260 ETEIGNIERES</b>	<b>230</b>	<b>AC / ANC</b>
<b>08290 LA FEREE</b>	<b>65</b>	<b>ANC</b>
<b>08260 FLAIGNES-HAVYS</b>	<b>60</b>	<b>ANC</b>
<b>08380 FLIGNY</b>	<b>65</b>	<b>ANC</b>
<b>08290 LE FRETY</b>	<b>47</b>	<b>ANC</b>
<b>08260 GIRONDELLE</b>	<b>70</b>	<b>ANC</b>
<b>08290 HANNAPPES</b>	<b>80</b>	<b>ANC</b>
<b>08150 LEPRON LES VALLEES</b>	<b>30</b>	<b>ANC</b>
<b>08290 LIART</b>	<b>260</b>	<b>ANC</b>
<b>08150 LOGNY BOGNY</b>	<b>90</b>	<b>ANC</b>
<b>08260 MARBY</b>	<b>40</b>	<b>ANC</b>
<b>08290 MARLEMONT</b>	<b>60</b>	<b>ANC</b>
<b>08260 MAUBERT FONTAINE</b>	<b>60</b>	<b>AC / ANC</b>
<b>08380 LA NEUVILLE AUX JOUTES</b>	<b>182</b>	<b>ANC</b>
<b>08380 NEUVILLE LEZ BEAULIEU</b>	<b>170</b>	<b>ANC</b>
<b>08290 PREZ - LA CERLEAU</b>	<b>80</b>	<b>ANC</b>
<b>08230 REGNIOWEZ</b>	<b>200</b>	<b>ANC</b>
<b>08150 REMILLY LES POTHEES</b>	<b>110</b>	<b>ANC</b>
<b>08150 ROUVROY SUR AUDRY</b>	<b>200</b>	<b>AC / ANC</b>
<b>08290 RUMIGNY</b>	<b>185</b>	<b>AC / ANC</b>
<b>08380 SIGNY LE PETIT</b>	<b>120</b>	<b>AC / ANC</b>
<b>08380 TARZY</b>	<b>70</b>	<b>ANC</b>
<b>08150 VAUX VILLAINES</b>	<b>60</b>	<b>AC / ANC</b>

#### *Service Public d'Assainissement Non Collectif*

Ce service est assuré par la CCAT et il s'étend sur la totalité du territoire communautaire. Un règlement du SPANC a été établi et approuvé par le conseil communautaire (dernière modification actée le 26.09.2019).

Pour rappel, le SPANC Ardennes Thiérache n'exerce pas la compétence optionnelle d'entretien des installations. À l'inverse, il engage la réalisation de diagnostic des installations sur le territoire de la CCAT. Ce diagnostic est alors susceptible de conclure à ce que les installations présentent un risque pour la santé publique ou pour l'environnement. Il peut déboucher sur la nécessaire mise aux normes de l'assainissement non collectif.

Les données transmises à l'observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement en septembre 2019 font état pour l'année 2018 de :

- 3700 installations domestiques et assimilées, contrôlées ou non encore contrôlées situées sur le territoire du SPANC,
- 1604 installations recensées relevant de filières non réglementaires (dont installations non complètes),
- 530 contrôlées conformes,
- 200 immeubles contrôlés avec absence d'installation,
- 2 immeubles équipés en toilettes sèches,
- 14 installations réhabilitées dans l'année 2018,
- 6 opérations neuves dans l'année 2018.

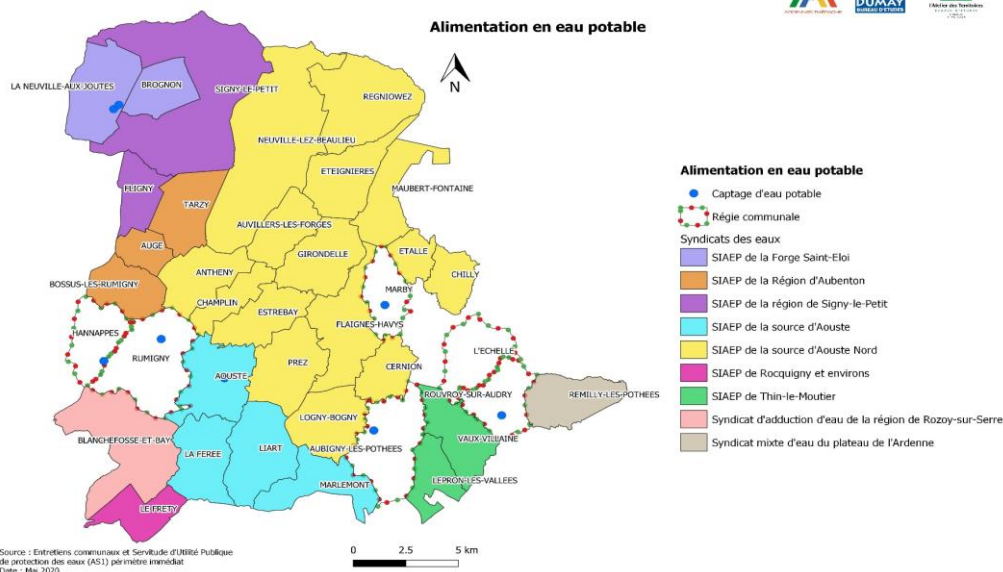
## Eau potable

Au total, 10 communes de la CCAT sont concernées par l'exploitation de ressource(s) en eau destinée(s) à l'alimentation des populations : Aouste, Aubigny-les-Pothées, La Neuville-aux-Joûtes, Signy-le-Petit, Hannappes, Marby, Rouvroy-sur-Audry, Remilly-les-Pothées, Rumigny et Vaux-Villaine.

Au global, 8 communes de la CCAT sont alimentées par des ressources situées en dehors du territoire communautaire, voire du département des Ardennes.

### PHASE DE DIAGNOSTIC

#### SYNTHÈSE DES ENTRETIENS COMMUNAUX



Le territoire de la CCAT est recoupé par 5 aires d'alimentation de captage, dont 1 s'étendant avant tout sur le département de l'Aisne, et 2 concernant les captages « grenelle » d'Aouste et d'Aubigny-les-Pothées. Au total, 17 communes d'Ardennes Thiérache se voient intégrées dans ces aires, sur une superficie totale de 2790,5 ha sans l'AAC de Rocquigny 2 (02).

Nom de l'AAC	Code / Libellé	Bassin	Superficie en hectare	Communes concernées	dont celles de la CCAT	Occupation de sols (Corine Land Cover 2012)	Orientation agricole	Divers
AAC d'AUBIGNY-LES-POTHÉES	AAC 08003 - AUBIGNY-LES-POTHÉES	Rhin Meuse	911,6	AUBIGNY-LES-POTHÉES, LÉPRON-LES-VALLÉES, LOGNY-BOGNY, MARLEMONT	4	61,1% de Zones agricoles 38,9% de Forêt et zones semi-naturelles	Élevage, grandes cultures	
AAC de REMILLY-LES-POTHÉES	AAC 08012 - REMILLY-LES-POTHÉES	Rhin Meuse	300,9	REMILLY-LES-POTHÉES, ROUVROY-SUR-AUDRY	2	100% de zones agricoles	Élevage, grandes cultures	
AAC de RUMIGNY 1		Seine Normandie	787,7	ANTHENY, AUSTE, CHAMPLIN, ESTREBAY, RUMIGNY	5	89% de Zones agricoles 11% de Forêt et zones semi-naturelles	Grandes cultures, élevage	
LA SOURCE D'AOUSTE		Seine Normandie	790,3	AOUSTE, FLAIGNES-HAVYS, LIART, LOGNY-BOGNY, PREZ	5	88,9% de Zones agricoles 10,7% de Forêt et zones semi-naturelles 0,3% de Surfaces artificialisées	Grandes cultures, élevage	
AAC de ROCQUIGNY 2		Seine Normandie	1954	RUBIGNY, ROCQUIGNY, LE FRÉTY, VAUX-LES-RUBIGNY	4	86,1% de Zones agricoles 10,4% de Forêt et zones semi-naturelles 3,5% de Surfaces artificialisées		Territoire de Le Fréty faiblement impacté au sud

Tableau 1 AAC recoupant le territoire de la CCAT -Août 2020

## Déchets

La CCAT assure le service de collecte des ordures ménagères et du tri sur l'ensemble de son territoire par le biais de la REOMI, Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative, en place depuis 2014.

La redevance incitative répond au principe « producteur-payeur » et permet à chacun d'être responsabilisé par rapport à la quantité de déchets qu'il produit. Ce mode de financement du service public d'élimination des déchets incite chacun à diminuer sa production d'ordures ménagères et à devenir acteur de sa facture.

La CCAT assure la collecte des déchets après tri préalable par les usagers dans les conditions fixées par le règlement précité, et les consignes de tri :

- d'une part en porte à porte, exclusivement dans les contenants mis à disposition par la Communauté de Communes,
- d'autre part en déchèterie, dans les conditions définies par le règlement fixant le fonctionnement des déchèteries.

Le territoire communautaire compte 2 déchèteries créées en 1994 et réhabilitées en 2003/2004. Elles sont situées :

- à Liart (Route départementale 978 en direction de Rozoy-sur-Serre),
- et à Neuville-lez-Beaulieu / Pont d'Any (Route départementale 20 entre RN 43 et Signy-le-Petit).

Les représentants de la CCAT portent à ce jour leurs réflexions sur la création d'une nouvelle déchèterie (objeterie) et/ou l'extension des équipements existants.

### *Déchets ménagers*

La collecte des ordures ménagères s'effectue en régie. Elle s'établit au moyen de bacs roulants à couvercle, munis d'une puce électronique, fournis à l'ensemble des producteurs de déchets de chaque commune adhérente à la CCAT. Les bacs sont collectés de manière bimensuelle (tous les 15 jours), à l'exception des hameaux ou habitations isolées, parfois collectés de manière mensuelle (1 fois par mois). La CCAT a établi un calendrier de collecte par commune et par semaine paire et impaire, en distinguant les jours de collecte des ordures ménagères et ceux de la collecte sélective. Les gros producteurs de déchets (écoles, commerces, maisons de retraite, camping...) sont collectés de manière hebdomadaire (une fois par semaine) voire bihebdomadaire (deux fois par semaine).

### *Tri sélectif*

La collecte du tri sélectif s'effectue en régie :

Elle s'établit au moyen de sacs de tri multi-matériaux pour l'ensemble des producteurs de déchets de chaque commune adhérente à la CCAT : sacs rouges pour les ordures ménagères résiduelles et sacs transparents à lien jaune pour les emballages recyclables. Les sacs sont collectés de manière bimensuelle (tous les 15 jours).

Le verre est collecté en apport volontaire au moyen d'un nombre total de 95 conteneurs disposés dans les 37 communes (donnée en 2019). 1 colonne à verre est installée au minimum sur chaque territoire communal, certains en ayant davantage selon les besoins (ex : Signy-le-Petit, Rouvroy-sur-Audry, Auvillers-les-Forges, Liart, etc.). Le service de collecte et de transport est assuré par un prestataire privé. Chaque déchèterie est aussi dotée d'une colonne à verre.



### Déchets professionnels

Ils sont acceptés dans les déchèteries de Liart et de Neuville-lez-Beaulieu, sous réserve de l'obtention d'une convention d'accès délivrée par la CCAT, et définissant les conditions de dépôt de déchets professionnels et le règlement intérieur des déchèteries.

En 2020, 1200 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées pour les 37 communes de la CCAT.

### RECAPITULATIF DONNEES CCAT (ratios en kg/an/hab.)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>OM</b>	137	119	122	121	120	121	120
<b>CS</b>	54	49	49	57	59	61	60
<b>Verre</b>	49	48	48	48	54	48	55
<b>Encombrants</b>	110	123	110	106	130	147	143
<b>Ferraille</b>	7	9	9	8,5	9,1	8,5	8,1
<b>Déchets verts</b>	41	46	43	38	38	38	28
<b>Gravats</b>	32	45	31	31	31	31	25
<b>Bois*</b>	1	8	11	3,7	0	0	0
<b>DEEE</b>	5	8	11	6,5	7,9	8,2	7,5
<b>DMS</b>	1	1	1	1,2	1,4	1,4	2,6
<b>Mobilier</b>	-	-	-	6	6,4	8,9	10,6
<b>Total</b>	<b>437</b>	<b>452</b>	<b>435</b>	<b>427</b>	<b>457</b>	<b>473</b>	<b>460</b>

\* bois divers mélangés aux encombrants

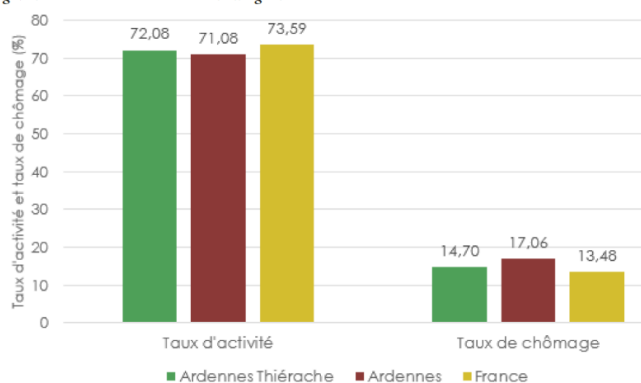
Le règlement du service public d'élimination des déchets de la CCAT interdit explicitement à quiconque de déposer, d'abandonner ou de jeter des ordures ménagères, des déchets, des matériaux et généralement tout objet de quelque nature qu'il soit en un lieu public ou privé. Si le dépôt a lieu sur un emplacement désigné à cet effet par l'autorité municipale, il n'est autorisé que sous les conditions prévues par la réglementation.

Les contrevenants à la réglementation s'exposent d'une part à des poursuites pénales et d'autre part, à devoir régler les frais engagés par les communes pour la remise en état des lieux souillés, après mise en demeure non suivie d'effet. Tout dépôt hors des récipients prévus à cet effet sera répréhensible et sanctionné au même titre que toute infraction à la réglementation.

### Dynamiques socio-économiques

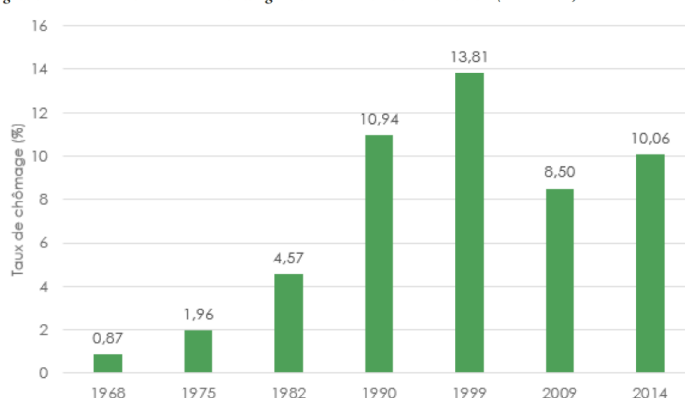
- Un taux de chômage moins élevé que dans les Ardennes mais inégalement réparti sur le territoire

Figure n°63 : Taux d'activité et de chômage en 2014



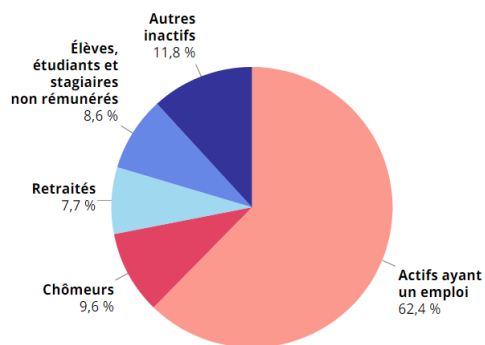
Source : INSEE, 2014. Calculé sur une population âgée de 1

Figure n°64 : Evolution du taux de chômage dans la CC Ardennes Thiérache (1968-2014)



Source : INSEE, 1968 à 2014.

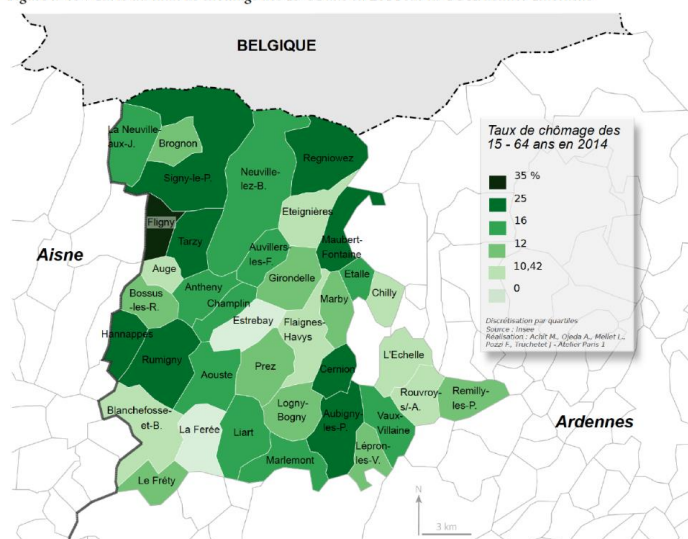
EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2017



En comparaison avec les données à jour INSEE de 2017, le pourcentage d'actifs ayant un emploi augmente légèrement (62.4%) et les pourcentages de chômeurs, retraités et étudiants baisse légèrement.

D'après les données à jour INSEE de 2017, le taux d'activité a très légèrement baissé à 72% ainsi que le taux de chômage qui est de 13.3% sur la communauté de communes Ardennes Thiérache. Ce taux d'activité à l'échelle de la communauté de communes est toujours supérieur à celui du département des Ardennes (71.9%) et le taux de chômage est toujours inférieur à celui du département (16.9%).

Figure n°65 : Carte du taux de chômage des 15-64 ans en 2014 sur la CC Ardennes Thiérache



- Des disparités importantes selon l'âge et le sexe

**Taux d'activité selon le sexe**

**Taux de chômage selon le sexe**

	CCAT	Ardennes	France	CCAT	Ardennes	France
Hommes	77.2%	76.7%	76.8%	12.2%	16%	13.2%
Femmes	66.7%	67.1%	71.2%	14.6%	17.9%	14.6%
Écart	-10.5	-9.6	-5.6	+2.4	+1.9	+1.4



	CCAT	Ardennes	France
15/24 ans	34,91	36,55	28,95
25/54 ans	12,33	14,89	11,81
55/64 ans	10,74	12,92	10,48

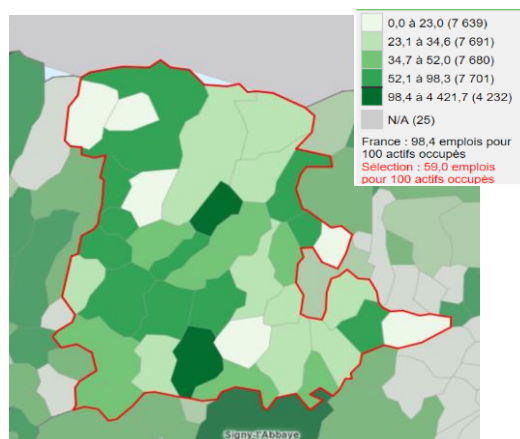
### Taux de chômage selon l'âge

En comparant les tableaux du taux d'activité et du taux de chômage selon le sexe entre 2014 et 2017, la différence entre les hommes et les femmes est toujours plus marquée sur le territoire que sur le département et la France entière que ce soit pour le taux d'activité mais aussi pour le taux de chômage. On observe également une tendance à la baisse des écarts entre les hommes et les femmes entre 2014 et 2017 excepté pour le taux de chômage en France où on observe une augmentation.

Pour le taux de chômage, l'emploi sur la communauté de communes profite plus aux hommes (l'écart entre les taux de chômage des hommes et des femmes est de 2.4% en 2017 contre 1.9% dans les Ardennes et 1.4% en France).

- Les emplois locaux selon le secteur d'activité

Sur le territoire, l'indice de concentration de l'emploi est d'en moyenne 59 emplois pour 100 actifs en 2017.



### Indice de concentration de l'emploi en 2017 (INSEE)

Un nombre de 2301 emplois ont été répertoriés sur le territoire en 2017 (INSEE) dont on remarque que le secteur de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale est le plus gros employeur du territoire avec 40% des emplois.

La 2ème source d'emplois sur le territoire correspond au secteur des commerces, transports et services divers (28%)

La 3ème source d'emplois correspond à l'agriculture (16%).

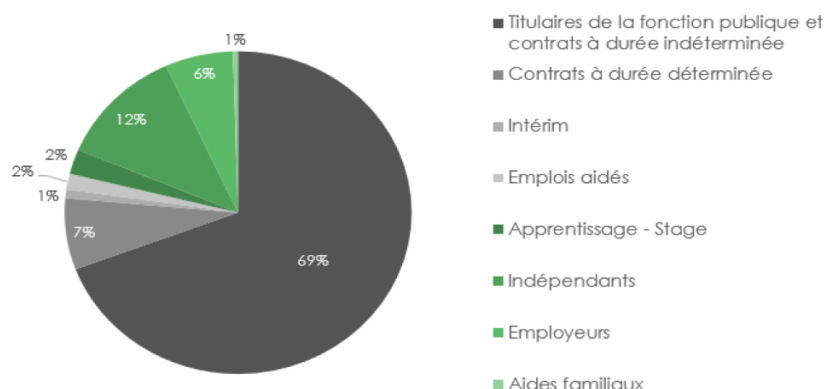
La carte du zonage en aires urbaines ci-dessous permet de comprendre la répartition des grands bassins d'emplois autour du territoire :

-Principale polarité de Charleville-Mézières et sa couronne (zone commerciale et zone industrielle à Villers-Semeuse (PSA...))

-Petits pôles de Revin, Bogny-sur-Meuse et Hirson

- Un emploi majoritairement salarié et stable

Figure n°68 : Répartition des statuts et conditions d'emploi sur la CC Ardennes Thiérache en 2014



Sur le territoire on a un emploi majoritairement salarié et stable (82% emploi salarié contre 18% non salarié) avec les titulaires de la fonction publique et les CDI majoritaires avec 70% des emplois.

- Un emploi en majorité tertiaire, en particulier pour les femmes

Le secteur d'activité le plus représenté dans les emplois du territoire est celui de l'administration publique, enseignement, santé, action sociale, qui regroupe 39.5% des emplois. Au sein de ces répartitions, on observe des disparités en termes de sexe, avec 77.7% des femmes dans le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, santé et action sociale ; 45.9% dans le commerce, transports et services divers et 33% dans l'industrie. Elles sont moins présentes dans les secteurs de l'agriculture et de la construction.

La comparaison avec le département révèle la vocation agricole du territoire, qui compte 16% d'emplois agricoles contre seulement 4.4% dans les Ardennes. Les secteurs de l'administration et de la construction sont mieux représentés en termes d'emplois sur la communauté de communes.

Le secteur de l'industrie se démarque également sur la communauté de communes qui a une part d'emplois assez faible comparé au département, dont l'activité industrielle est importante. Spécialisé notamment dans le travail des métaux et l'automobile, le département des Ardennes présente en effet quelques pôles industriels d'importance (Charleville-Mézières, Rethel, Givet...). Ils ne se situent pas sur le territoire de la communauté de communes mais fournissent néanmoins des emplois aux habitants d'Ardennes Thiérache.

Répartition des emplois par secteur d'activité en Ardennes Thiérache en 2017

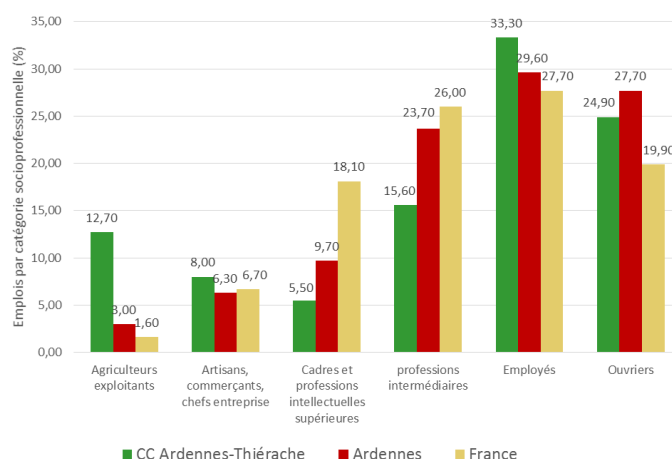
	2017			
	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %
<b>Ensemble</b>	<b>2 301</b>	<b>100,0</b>	<b>49,9</b>	<b>75,7</b>
Agriculture	368	16,0	18,0	25,0
Industrie	199	8,6	33,0	84,3
Construction	182	7,9	8,4	77,2
Commerce, transports, services divers	644	28,0	45,9	76,5
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	908	39,5	77,7	93,6

- Une population active d'employés et d'ouvriers avec une importante représentation d'agriculteurs

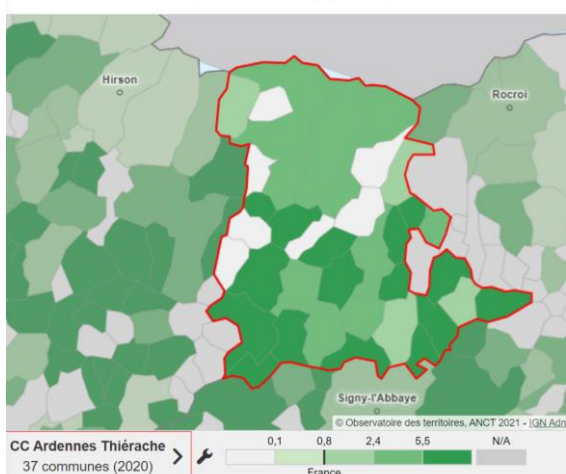
Comme dans le reste du département, les catégories socio-professionnelles les plus représentées dans la communauté de communes sont les employés et les ouvriers (respectivement 28.4% et 30.8% en 2014 et 33.3% et 24.9% en 2017).

La population des Ardennes diffère de celle du pays et traduit une moindre tertiarisation de l'économie. Les agriculteurs et ouvriers sont plus nombreux en 2014 alors qu'en 2017 le secteur des employés s'ajoute aux autres secteurs dépassant le taux de répartition du Pays. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires est moins importante en 2014 et en 2017.

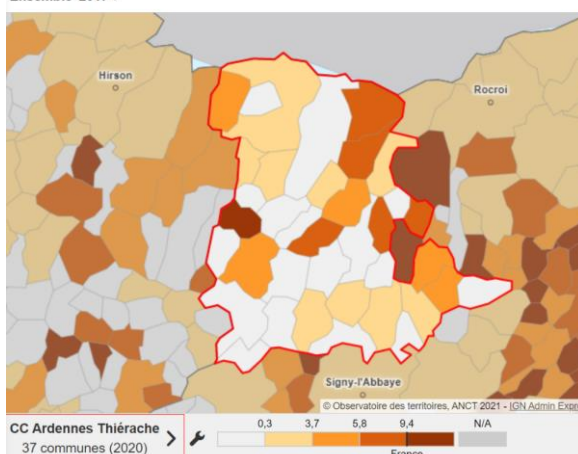
La CC Ardennes Thiérache se différencie toutefois de son département par une importante surreprésentation d'agriculteurs (12.7% contre 3% seulement dans les Ardennes en 2017). Les artisans, commerçants, chefs d'entreprises ainsi que les employés sont également en supériorité par rapport au département et à la moyenne nationale en 2017. Tandis que les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires y sont au contraire sous-représentés par rapport à la moyenne départementale et nationale en 2017.



1 Part des "agriculteurs exploitants" dans la population (%) - Ensemble 2017 ▼



1 Part des "cadres et professions intellectuelles supérieures" dans la population (%) - Ensemble 2017 ▼

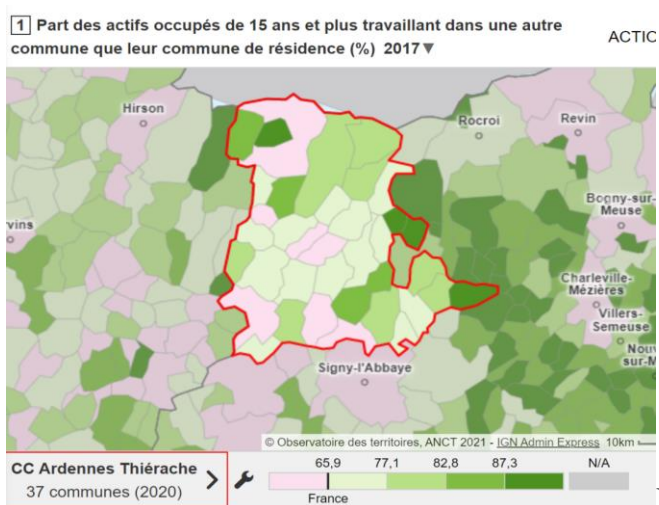


La répartition des agriculteurs et des cadres et professions intellectuelles supérieures sur le territoire se traduit en deux cartes en 2017, qui sont globalement le négatif l'une de l'autre : les comportent qui comportent beaucoup d'agriculteurs présentent souvent une faible part de cadre et inversement.

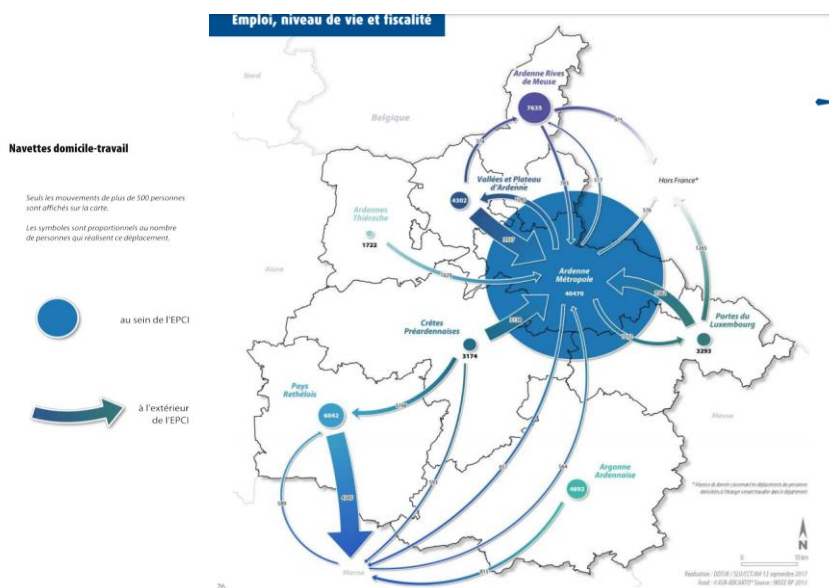
On remarque que les cadres et les professions intellectuelles supérieures résident plutôt à l'Est du territoire vers Charleville-Mézières ou au nord à proximité de la Belgique et d' Hirson. Seul 7 communes de la CCAT présentent une très faible part d'agriculteurs exploitants dans la population.

- Des emplois tournés vers l'extérieur

Sur le territoire on observe que la plupart des actifs ayant un emploi travaillent hors de leur commune de résidence (74%).



D'après la carte ci-dessous de déplacements domicile-travail réalisée en 2017 issue de l'atlas cartographique des Ardennes de 2018, il y a 1722 personnes qui se déplacent au sein de l'EPCI et 1029 personnes qui se déplacent vers Ardenne Métropole. En effet, une grande part des personnes domiciliées à Ardennes Thiérache exercent leur emploi sur la communauté d'agglomération.



*Déplacements domicile-travail réalisé en 2017*



- **Activité agricole**

Le diagnostic agricole du territoire a été réalisé en 2019 / 2020 par la Chambre d'Agriculture des Ardennes.

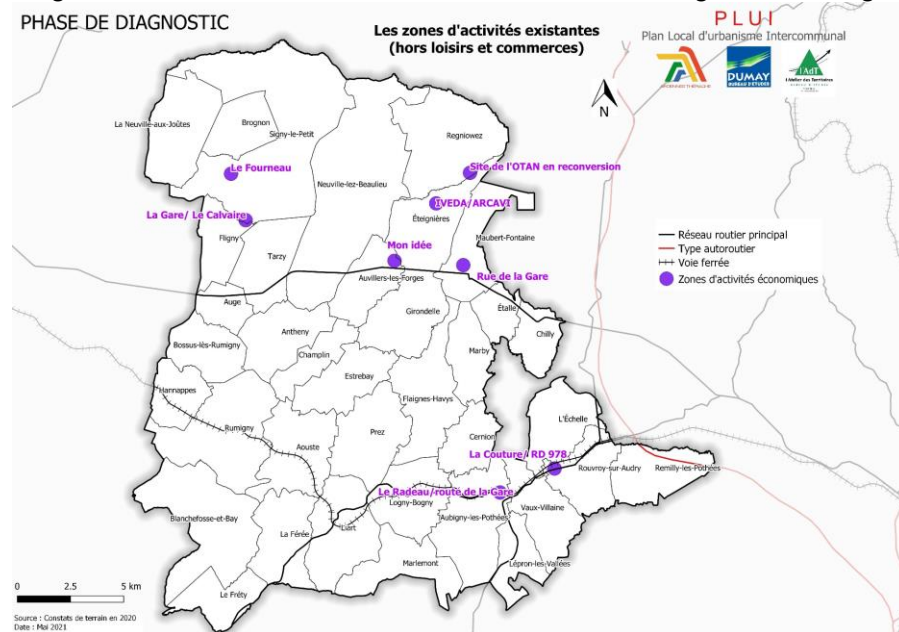
Avec 254 exploitations agricoles ayant leur siège ou des bâtiments sur le territoire d'Ardennes Thiérache, l'agriculture est une composante essentielle du territoire communautaire et un pilier de l'économie locale (plus de 12,5% des exploitations ardennaises et la 3ème source d'emplois sur le territoire).

- **Zones d'activités**

Sur le territoire on trouve plusieurs zones d'activités comprenant plusieurs types d'activités : mixte, industrielle, transports routiers, commerce de gros et équipements publics.

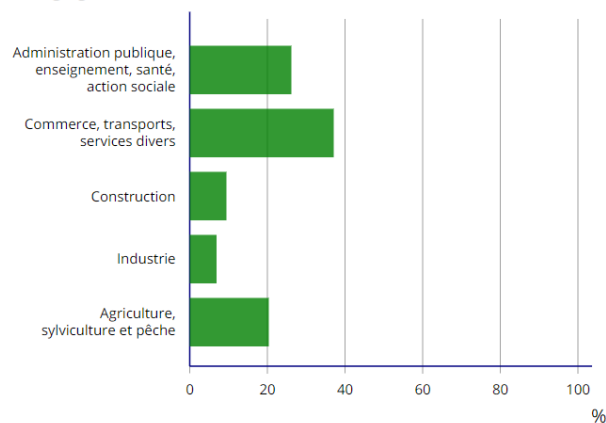
Ces zones reflètent le dynamisme et la mixité du territoire en termes d'emplois.

On retrouve deux zones d'activités à Signy-le-Petit, une zone à Auvillers-les-Forges, une zone à Rouvroy-sur-Audry, une zone à Aubigny-les-Pothées, une zone à Maubert-Fontaine, IVEDA/ARCAVI à Eteignières et le site de l'OTAN en reconversion à Régniewez/Eteignières.



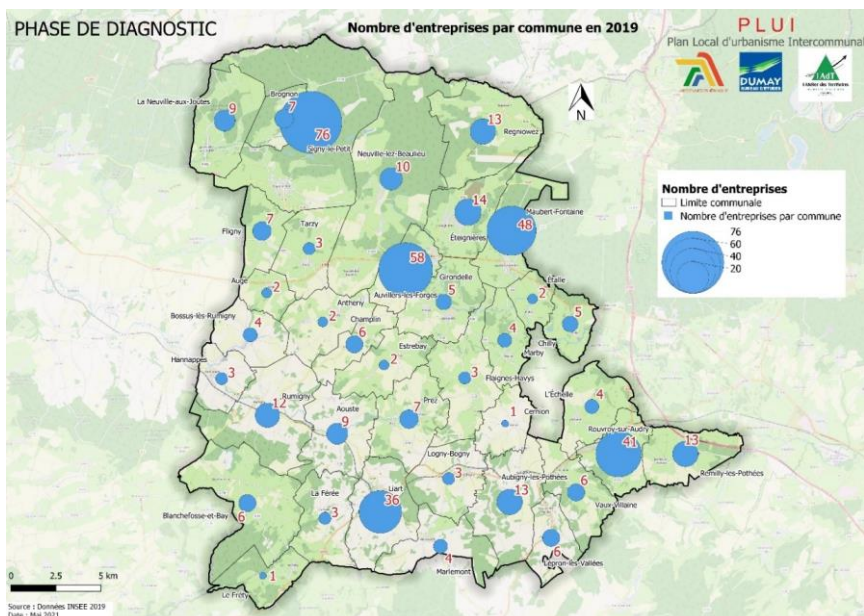
- **Le tissu économique (entreprises)**

**RES G1 - Répartition des établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé fin 2018**





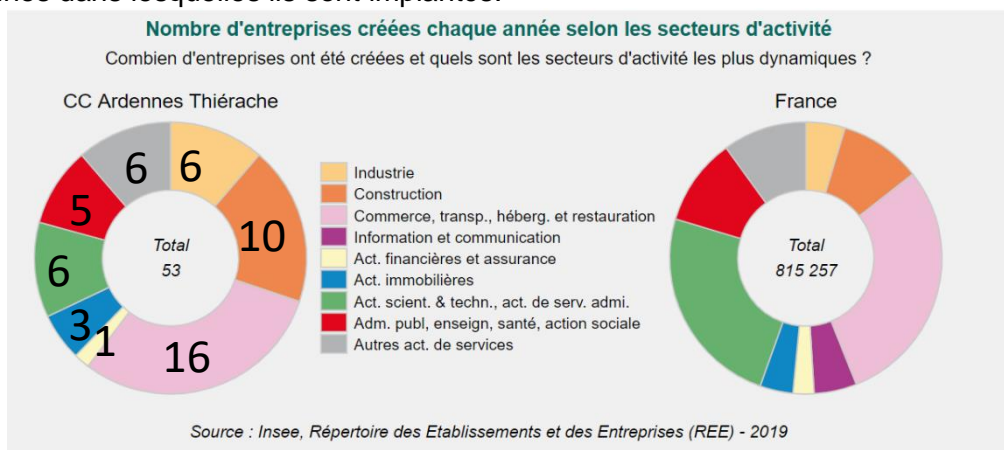
D'après les données récentes de l'INSEE, le territoire compte 448 entreprises hors secteur Agriculture, sylviculture et pêche en 2019 (INSEE, 2019) dont 58% sur Auvillers-les-Forges, Liart, Maubert-Fontaine, Rouvroy-sur-Audry et Signy-le-Petit.



Parmi ces 448 entreprises recensées, le secteur du « commerce, transport hébergement et restauration » est majoritaire (34% des entreprises avec 432 emplois), suivi du secteur de la construction avec 18% des entreprises.

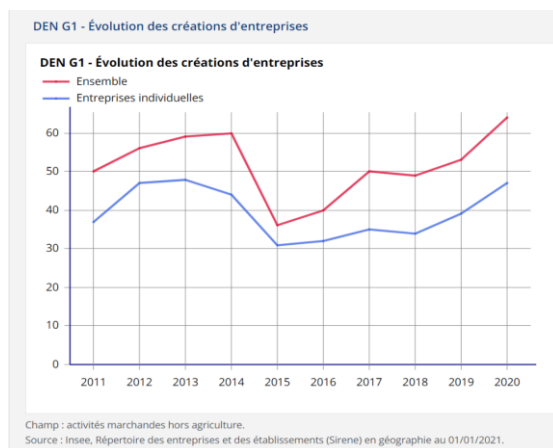
D'après les données de l'INSEE de fin 2018, les établissements comptant 1 à 9 salariés sont les plus nombreux sur le territoire avec 220 établissements. Ces 220 établissements en comprennent 79 dans le secteur du commerce, transport et services divers, 53 dans l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, 51 en agriculture, sylviculture et pêche, 24 dans la construction et 13 en industrie.

Au-delà des secteurs d'activité, la répartition des établissements dans les sphères de l'économie montre que la majorité des activités sont présentes. Les activités les plus représentées dans les communes de la CC demeurent donc celles qui ont un impact local en produisant des biens et services tournés vers les habitants du territoire alors que 34,6% des établissements actifs produisent des biens et services majoritairement consommés hors des communes dans lesquelles ils sont implantés.

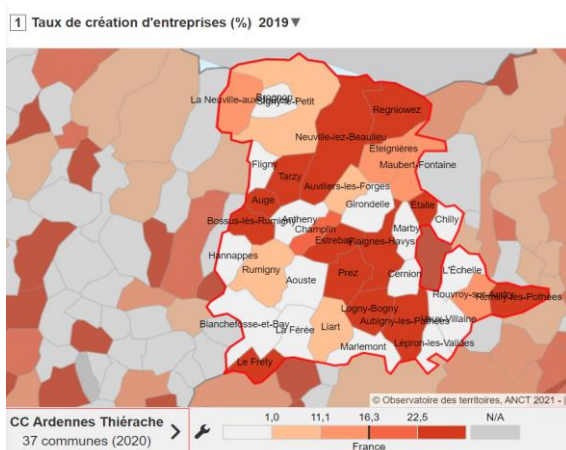


En 2016, 40 entreprises au total ont été créées. D'après les données de l'INSEE plus récentes, en 2019 un total de 53 entreprises ont été créées et en 2020 un total de 64 entreprises. En 2020, le secteur présentant le plus de créations d'entreprises est toujours le commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration avec 17 nouvelles entreprises (26.6%) suivi des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (20.3%). Concernant le secteur de l'industrie, on observe une augmentation par rapport à 2016 avec 4 nouvelles entreprises ce qui représente 6.3%.

Entre 2011 et 2020, on remarque une assez bonne dynamique sur le territoire allant de 35 à environ 65 entreprises par an malgré une baisse entre 2014 et 2015. Suite à cette baisse de 2015, on observe une remontée assez forte jusqu'à aujourd'hui.



En regardant de plus près les données disponibles sur le taux de création d'entreprises du territoire en 2019, celui-ci représente 11.8% et 12.4% au niveau du département des Ardennes. Ce taux par communes en 2019 sur le territoire est assez disparate avec un taux très faible (inférieur à 1%) pour 15 communes et un taux assez fort (supérieur à 22.5%) pour 13 communes.



- Commerces et services de proximité

Le secteur d'activités « des commerces, transports et services divers » constitue la 2ème source d'emplois sur le territoire communautaire (28% des emplois en 2017).

La communauté de communes n'est pas fléchée comme étant un territoire d'accueil d'un pôle commercial structurant du Nord des Ardennes, les plus proches étant ceux de Rocroi et de Charleville-Mézières. Néanmoins Maubert-Fontaine constitue un pôle dit « de proximité »



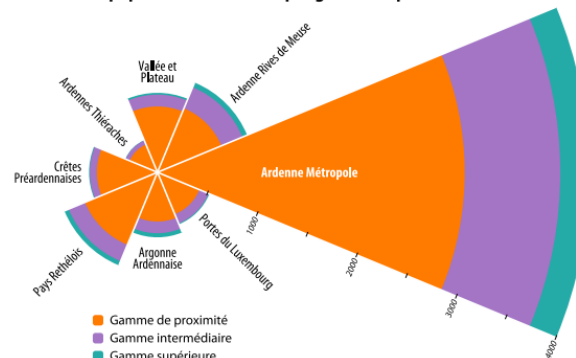
(présence de plus de 75% des équipements de la gamme de proximité) et les 4 communes de Signy-le-Petit, Auvillers-les-Forges, Liart et Rouvroy-sur-Audry constituent des « pôles relais » (50 à 75% des équipements de la gamme de proximité)

### La base permanente des équipements

La base permanente des équipements (BPE) de l'Insee fournit le niveau d'équipements d'un territoire. Cette base est composée de 110 équipements répartis en trois gammes.

- **la gamme de proximité** qui comporte 27 équipements du type : boulangerie, boucherie, salon de coiffure, restaurant, maçon, école élémentaire, infirmier, terrain de sport, fleuriste, etc.
- **la gamme intermédiaire** qui comporte 36 équipements du type : gendarmerie, banque, supermarché, collège, piscine, psychologue, sage-femme, vétérinaire, magasin de vêtements ou de chaussures, station service, etc.
- **la gamme supérieure** qui comporte 47 équipements de type : musée, cinéma, lycée, hypermarché, hôpital, gare, parfumerie, pôle emploi, théâtre, parcours sportif, etc.

Nombre d'équipements et services par gamme et par EPCI



Au cours des précédentes décennies, le nombre de commerces a diminué. Cependant, les besoins quotidiens peuvent être couverts grâce aux commerces présents sur le territoire. Les commerces de bouche (supermarché, supérette, épicerie, boucherie et boulangerie) sont bien représentés sur le territoire.

On retrouve quelques magasins de vêtements et de meubles en revanche, les magasins de chaussures, d'électroménager, de parfumerie et d'horlogerie/bijouterie, optique, matériel médicale et de revêtements de murs et sols sont absents sur le territoire.

Dix-neuf sur trente-sept communes sont concernées par le passage de commerces ambulants. Ces commerces ambulants sont de type boulangerie, boucherie, fruits et légumes, poissonnerie ou encore épicerie. En se rendant directement dans les villages, ces derniers inversent la logique habituelle qui voit le client se déplacer et rompent ainsi l'isolement des populations par leur présence.

- Les services aux particuliers

Réseau partenarial pôle emploi	3
Maison de services au public	3
Banque, caisse d'épargne	4
Pompes funèbres	4
Réparation auto et de matériel agricole	16
Contrôle technique auto	16
Ecole de conduite	1
Maçon	27
Plâtrier, peintre	17
Menuisier, charpentier, serrurier	12
Plombier, couvreur, chauffagiste	18
Électricien	11
Entreprise générale du bâtiment	3
Coiffure	16
Vétérinaire	7
Restaurant-restauration rapide	17
Agence immobilière	2
Pressing, laverie automatique	1
Institut de beauté, ongles	5

De plus, 19 communes de la CCAT se sont regroupées pour créer un service mutualisé de police municipale. C'est la première police intercommunale dans le département des Ardennes. Les communes adhérentes sont : Auvillers-les-Forges, Brognon, Cernion, Étalle, Éteignières, Fligny, Hannappes, La Neuville-aux-Joûtes, L'Échelle, Liart, Maubert-Fontaine, Marby, Neuville-lez-Beaulieu, Régniowez, Remilly-les-Pothées, Rumigny, Signy-le-Petit, Tarzy, Vaux-Villaine.

### Vie locale et associative

Les associations locales contribuent assurément à « animer » le territoire et à y tisser des liens sociaux, mais leur présence favorise aussi le maintien et à l'installation potentielle de nouveaux habitants, notamment pour les jeunes ménages.

Il s'avère également que certaines associations solidaires, sociales et/ou liées à la santé, occupent un rôle local majeur en termes d'emplois.

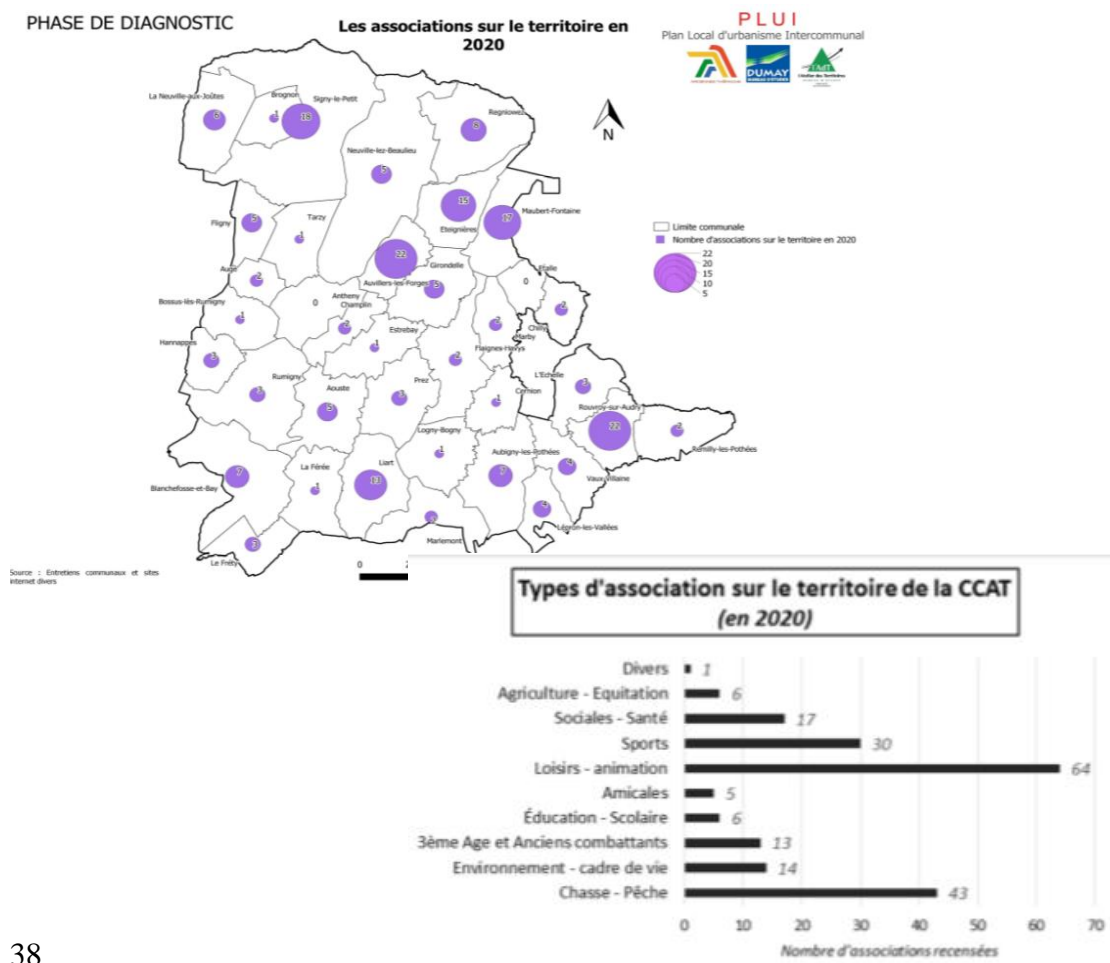
On dénombre des associations de services à la personne :

- Cinq ADMR (Rouvroy-sur-Audry, Rumigny, Signy-le-Petit et Auvillers-les-Forges)
- Une association pour les personnes handicapées à Auvillers-les-Forges
- Une ressourcerie (vente, réparation, SAV, collecte, livraison) à Auvillers-les-Forges

En 2020, les entretiens communaux, complétés par quelques recherches sur internet, conduisent au recensement de 199 associations à l'échelle de la Communauté de Communes.

Elles sont regroupées à 54% sur 6 communes (107 associations) :

- Auvillers-les-Forges (22), - Éteignières (15), - Liart (13), - Maubert-Fontaine (17), - Rouvroy-sur-Audry (22) - et Signy-le-Petit (18).



## **CHAPITRE II – Stratégie du territoire**

La Communauté de communes est en cours d'élaboration de son projet de territoire « Ardennes Thiérache 2030 ». Ce dernier prendra en compte des actions et politiques menées depuis déjà plusieurs années mais également de nouvelles orientations au niveau de la cohésion sociale, du tourisme, de la mobilité, de l'environnement et de la transition écologique et énergétique entre autres.

Soucieuse d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux et adaptées aux aspirations du territoire et de la population, la Communauté de communes est actuellement dans une phase de concertation avec les habitants et forces vives du territoire.

A l'issue de cette concertation, la rédaction du projet de territoire sera ainsi finalisée et entérinée par le conseil communautaire.

Le projet de territoire, les politiques mises en œuvre et les actions à mener seront toutes étudiées, analysées et évaluées sous l'angle des 17 Objectifs de Développement durable.

C'est la raison pour laquelle la stratégie évoquée ci-dessous reste succincte et partielle.

Cependant la Communauté de communes vise à renforcer l'attractivité du territoire afin notamment d'inverser la tendance (légère baisse) démographique, de créer de la richesse ou de mettre en valeur les richesses naturelles et patrimoniales du territoire (tourisme, agriculture...), d'adapter le territoire aux changements climatiques, de poursuivre la valorisation des produits locaux et des circuits courts, d'apporter des nouvelles solutions de mobilités et de préserver les espaces naturels et agricoles.

Le projet de territoire pourrait ainsi s'orienter autour de 6 axes :

1. Développer l'accès aux services à la population et aux soins
2. Engager la revitalisation des centres bourgs
3. Renforcer la qualité de vie et l'attractivité du territoire
4. Créer des nouvelles mobilités
5. Amorcer la transition écologique et énergétique du territoire
6. Réinventer la cohésion sociale et les solidarités

### CHAPITRE III - Liste des contractualisations existantes et éventuellement des engagements ou programmes financiers

MAJ 21 04 2021	Dispositifs	Ardennes Thiérache			Observations
		Dispositif existant (oui ou non)	Date de signature	Actif (oui ou non)	
Etat	Contrat de ruralité	Oui	21/03/17	Oui	
	Opération de Revitalisation de Territoire	en cours	T2 2021		6 communes : SLP, ALF, RSA, LIART RUMIGNY et MAUBERT FONTAINE
	Petites Villes de Demain	Oui	T2 2021		SIGNY LE PETIT
	Action coeur de ville	SO			
	Contrat de ville	SO			
	Contrat de transition écologique	Non			
	Pacte Ardennes	Oui	15/03/19	Oui	
	Contrat local de santé	en cours	T4 2021		
Région	POCE	Non	déc-18		
	Convention d'autorisation de financements complémentaires	Oui		Oui	Avenant en cours afin d'intégrer les nouveaux dispositifs d'aides eco
Département	Contrats de territoire (contrats de territoire 2017-2019 prorogés jusqu'au 31/12/2025 par avenant)	Oui	06/07/17	Oui	
	Contrats de territoire avenant 1	Oui	30/12/19	Oui	
	Contrat de territoire avenant 2				

Ce fascicule (intégration des contrats, construction/actualisation de la stratégie) est nécessairement évolutif. Les modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux partenariats, seront validées par la gouvernance et intégrées « au fil de l'eau » dans le pacte **sans procédure d'avenant**.

Le présent pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants. Pour autant, il a pour objet, le cas échéant, d'éviter la juxtaposition et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

#### **CHAPITRE IV - Indicateurs d'évaluation du Pacte retenus par le territoire**

Les indicateurs de suivi du PTRTE de la communauté de communes Ardennes Thiérache ont été sélectionnés pour chaque action en fonction des ODD définis par l'ONU :

- ODD n°1 - Pas de pauvreté
- ODD n°2 - Faim « Zéro »
- ODD n°3 - Bonne santé et bien-être
- ODD n°4 - Éducation de qualité
- ODD n°5 - Égalité entre les sexes
- ODD n°6 - Eau propre et assainissement
- ODD n°7 - Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD n°8 - Travail décent et croissance économique
- ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure
- ODD n°10 - Inégalités réduites
- ODD n°11 - Villes et communautés durables
- ODD n°12 - Consommation et production responsables
- ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques
- ODD n°14 - Vie aquatique
- ODD n°15 - Vie terrestre
- ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces
- ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs

## Fascicule n° 2 - Plan d'actions et projets prioritaires

<b>AXE 1 : ACCES AUX SERVICES ET AUX SOINS.....</b>	<b>3</b>
ACTION 1.1 : MISE EN PLACE D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTE .....	4
ACTION 1.2 : EXTENSION DE LA MSPU DE SIGNY-LE-PETIT.....	6
ACTION 1.3 : MISE EN PLACE D'UNE MSP MULTISITE ROUVROY SUR AUDRY/LIART.....	8
ACTION 1.4 : MISE EN PLACE D'UN RELAIS SENIOR .....	9
ACTION 1.5 : MISE EN PLACE D'UN TRANSPORT A LA DEMANDE « + 60 ANS ».....	10
ACTION 1.6 : BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES .....	11
ACTION 1.7 : BORNE DE RECHARGE AVEC VEHICULE EN AUTO PARTAGE A MAUBERT-FONTAINE.....	13
ACTION 1.8 : CREATION ET MISE EN PLACE DE L'APPLICATION DE CO-VOITURAGE .....	15
ACTION 1.9 : TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MEDIATHEQUE DE MAUBERT-FONTAINE .....	16
ACTION 1.10 : MISE EN PLACE D'UN ESPACE MUSEAL NUMERIQUE MICRO-FOLIE .....	18
<b>AXE 2 : REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS.....</b>	<b>19</b>
ACTION 2.1 : MISE EN PLACE D'UN PLUI .....	20
ACTION 2.2 : MISE EN PLACE D'UNE ORT ET PETITES VILLES DE DEMAIN (AUVILLERS LES FORGES, SIGNY LE PETIT, MAUBERT FONTAINE, LIART, RUMIGNY, ROUVROY SUR AUDRY). .....	22
ACTION 2.3 : RECRUTEMENT D'UN CHEF DE PROJET « PVD –ORT ».....	23
ACTION 2.4 : ACTIONS EN FAVEUR DU MAINTIEN ET DE LA CREATION DES COMMERCES .....	25
ACTION 2.5 : CREATION ET ANIMATION D'UNE UNION COMMERCIALE INDUSTRIELLE ARTISANALE (UCIA).....	26
ACTION 2.6 : POURSUITE DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES MUTUALISES.....	27
<b>AXE 3 : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE .....</b>	<b>28</b>
ACTION 3.1 : DEPLOIEMENT DU THD .....	30
ACTION 3.2 : CONSTRUCTION D'UNE CUISINE CENTRALE A AUVILLERS-LES-FORGES .....	31
ACTION 3.3 : REAMENAGEMENT DES BROISES BASSES EN SALLE DE SPECTACLE .....	33
ACTION 3.4 : REAMENAGEMENT DES BROISES BASSES EN BRASSERIE .....	35
ACTION 3.5 : REAMENAGEMENT DES BROISES BASSES EN GITES DE GROUPES A RUMIGNY.....	36
ACTION 3.6 : INVESTISSEMENT / REMPLACEMENT DE MATERIEL INFORMATIQUE, ENI POUR LES ECOLES.....	37
ACTION 3.7 : REHABILITATION/CONSTRUCTION DU POLE SCOLAIRE DE MAUBERT-FONTAINE .....	38
ACTION 3.8 : CREATION DE RESTAURATION SCOLAIRE A SIGNY LE PETIT .....	39
ACTION 3.9 : CREATION DE RESTAURATION SCOLAIRE A LIART.....	41
ACTION 3.10 : REHABILITATION DU POLE SCOLAIRE DE SIGNY-LE-PETIT.....	43
ACTION 3.11 : AMENAGEMENT DE L'ETANG DE LA MOTTE .....	44
ACTION 3.12 : VALORISATION DU PATRIMOINE TOURISTIQUE .....	45
ACTION 3.13 : VALORISATION DU CADRE DE VIE.....	46
ACTION 3.14 : ANIMATION CULTURELLE DU TERRITOIRE .....	47
ACTION 3.15 : CREATION D'AIRE DE CAMPING-CAR .....	48
ACTION 3.16 : MISE EN SERVICE DU GITE DE GROUPE 60 LITS « AUX LITS ARDENNAIS » .....	49
ACTION 3.17 : TRAVAIL SUR LES LOGEMENTS VACANTS ET INDIGNES .....	51
ACTION 3.18 : CREATION DE BATIMENTS « BLANCS » .....	52
ACTION 3.19 : DEVELOPPEMENT DE LA ZAE DE REGNIOWEZ.....	53
ACTION 3.20 : ACCOMPAGNEMENT A LA STRUCTURATION D'UN RESEAU INTERCOMMUNAL DE LECTURE PUBLIQUE.....	54
ACTION 3.21 : EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE.....	55
<b>AXE 4 : MOBILITE .....</b>	<b>56</b>
ACTION 4.1 : BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (CF AXE 1)	
ACTION 4.2 : BORNE DE RECHARGE AVEC VEHICULE EN AUTOPARTAGE (CF AXE 1)	
ACTION 4.3 : CREATION D'UNE APPLICATION DE COVOITURAGE (CF AXE 1)	
ACTION 4.4 : MISE EN PLACE D'UN ARRET TER « BUS » A MON IDEE .....	57
ACTION 4.5 : MISE EN PLACE D'UNE AIRE DE COVOITURAGE A MON IDEE .....	58
ACTION 4.6 : ETUDE EN VUE DE LA CREATION DE SCHEMAS CYCLABLES (TOURISME / USAGE QUOTIDIEN) .....	59
ACTION 4.7 : DIAGNOSTIC OUVRAGE D'ARTS « PROGRAMME PONTS ».....	61
<b>AXE 5 : TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE.....</b>	<b>62</b>
ACTION 5.1 : DEVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS ET VALORISER ET DEVELOPPER LA PRODUCTION LOCALE .....	63
ACTION 5.2 : MISE EN PLACE D'UN PCAET.....	64

ACTION 5.3 : ASSAINISSEMENT COLLECTIF MAUBERT FONTAINE.....	65
ACTION 5.4 : ASSAINISSEMENT COLLECTIF SIGNY-LE-PETIT.....	66
ACTION 5.5 : ASSAINISSEMENT COLLECTIF AUVILLERS-LES-FORGES/ ETEIGNIERES .....	67
ACTION 5.6 : ETUDE SUR LES COULEES DE BOUE .....	68
ACTION 5.7 : CREATION D'UNE OBJETERIE.....	69
ACTION 5.8 : MISE EN PLACE DU TRI DES BIODECHETS .....	70
ACTION 5.9 : PIG.....	71
ACTION 5.10 : ETUDE PRE-OPERATIONNELLE OPAH – REVITALISATION RURALE .....	73
ACTION 5.11 : OPAH .....	75
<b>AXE 6 : COHESION SOCIALE .....</b>	<b>76</b>
ACTION 6.1 : MISE EN ŒUVRE D'UNE CONCERTATION TERRITORIALE POUR LA DEFINITION DU PROJET DE TERRITOIRE .....	77
ACTION 6.2 : REINVESTIR DES LOCAUX VACANTS POUR PROPOSER DES BUREAUX OU TIERS LIEUX .....	78
ACTION 6.3 : MISE EN PLACE D'UN REVENU ETUDIANT COMMUNAUTAIRE .....	79
ACTION 6.4 : MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL DANS LE CADRE DE LA CTG .....	80
ACTION 6.5 : MISE EN PLACE D'UN LAEP (LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT).....	81
ACTION 6.6 : EXPERIMENTATION DU SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI .....	82
ACTION 6.7 : MISE EN PLACE D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTE (CF AXE 1)	

### Axe 1 : Accès aux services et aux soins

<u>Numéro</u>	<u>Actions</u>	<u>Porteurs</u>	<u>Partenaires</u>	<u>Maturité / Indicateur d'avancement</u>	<u>Projet prioritaire</u>
1.1	Mise en place d'un Contrat Local de Santé	CCAT	ARS / Professionnels de santé / CD08	Début de la mise en place d'actions	OUI
1.2	Extension de la MSPU de Signy-le-Petit	CCAT	ARS / Professionnels de santé	Début des travaux	OUI
1.3	Mise en place d'une MSP Multisite Rouvroy sur Audry/Liart	CCAT	ARS / Professionnels de santé	En projet	
1.4	Mise en place d'un Relais Sénior	CCAT		En projet	
1.5	Mise en place d'un transport à la demande « + 60 ans »	CCAT	Association d'insertion	En projet	
1.6	Bornes de recharge sur 4 communes	CCAT	Région	Bornes installées	OUI
1.7	Borne de recharge avec véhicule en auto partage à Maubert-Fontaine	CCAT	Région	Véhicule livré, installation de la borne de recharge à venir	OUI
1.8	Création et mise en place de l'application de co-voiturage	CCAT	Région	Début de la campagne de promo + test de l'application	OUI
1.9	Travaux d'extension de la médiathèque de Maubert-Fontaine	CCAT	DRAC	Dépôt du Permis de construire	OUI
1.10	Mise en place d'un espace muséal numérique Micro-Folie	CCAT	DRAC La Villette	En étude : réponse à l'AAP	



## Action 1.1 : Mise en place d'un Contrat Local de Santé

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : L'offre de santé a tendance à diminuer sans une action forte des collectivités locales pour attirer de nouveaux professionnels et coordonner les professionnels entre eux, notamment au travers de maisons médicales de santé. (3 sur le territoire dont une en extension).

Un contrat local de santé est en cours d'élaboration, depuis 2019, avec le concours de l'agence régional de santé (ARS). Il repose sur un diagnostic de l'offre de santé du territoire, une stratégie et des objectifs définis en commun avec l'ARS. Le contrat local s'inscrit en cohérence avec le projet régional de santé.

Enfin ce projet aboutira sur un certain nombre d'actions mises en œuvre pour améliorer l'offre de santé et les inégalités qui existent sur le territoire.

Objectifs : Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé/ Assurer une meilleure coordination des professionnels de santé dans le parcours de soins des patients/ Identifier et proposer une réponse adaptée aux besoins de la population en matière de santé sur le territoire

Indicateur d'avancement : Début de la mise en place d'actions

Indicateur de résultat : Nombre d'infrastructures de santé (maison de santé) / Nombre d'habitants par médecin généraliste / Nombre de professions médicales et paramédicales exercées sur le territoire

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°2 - Faim « Zéro »

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°5 - Égalité entre les sexes économique

ODD n°8 - Travail décent et croissance

ODD n°10 - Inégalités réduites

ODD n°11 - Villes et communautés durable

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes / ARS / Association et professionnels de santé / CD08

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Loïc HUSSON

Téléphone du référent : 06 27 71 38 44

Adresse mail du référent :

loic.husson@ardennesthierache.fr

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2024

Date de délibération sur le projet : 09/12/2019

### Plan de financement

<b>Dépenses (TTC)</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Achats (prestations de services, achats matériels)	23 350		
Charges de personnel	19 750		
Autres services extérieurs	600		
Charges fixes de fonctionnement	500		
<b>Montant total du projet</b>	<b>44 200</b>		

<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Etat	12 000		ARS
Autofinancement	32 200		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>44 200</b>		

## Action 1.2 : Extension de la MSPU de Signy-le-Petit

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Signy-le-Petit

Descriptif du projet : L'offre de santé a tendance à diminuer sans une action forte des collectivités locales pour attirer de nouveaux professionnels et coordonner les professionnels entre eux, notamment au travers de maisons médicales de santé. (3 sur le territoire dont une en extension).

Objectifs : Assurer une meilleure coordination des professionnels de santé dans le parcours de soins des patients et proposer une réponse adaptée aux besoins de la population en matière de santé sur le territoire

Indicateur d'avancement : Début des travaux

Indicateur de résultat : Nombre de praticiens exerçant à la MSP avant l'extension (avant/après) / Nombre d'habitants par médecin généraliste / Nombre de formations dispensées (internat + formation aux professionnels)

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°4 - Éducation de qualité

ODD n°8 - Travail décent et croissance économique  
infrastructure

ODD n°9 - Industrie, innovation et

ODD n°10 - Inégalités réduites

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Commune / ARS

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

nicolas.perri@ardennesthierache.fr

### Échéancier du projet

Date de début : 2020

Fin prévisionnelle : 2022

Date de délibération sur le projet : 10/12/2020

## Plan de financement

<b>Dépenses (HT)</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Etudes préalables	6 000		
Honoraires techniques	69 000		
Travaux	650 000		
Concessionnaires	5 000		
Frais de gestion	2 000		
Imprévus Travaux	26 000		
Frais Divers	6 000		
Assurances D.O	5 000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>769 000 HT</b>		
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
<input type="checkbox"/> Etat DSIL	150 000		
<input type="checkbox"/> Etat DETR	156 250		
<input type="checkbox"/> Région	200 000		
<input type="checkbox"/> Autofinancement	262 750		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>769 000 HT</b>		

## Action 1.3 : Mise en place d'une MSP Multisite Rouvroy sur Audry/Liart

### **Descriptif du projet**

Axe de rattachement : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Rouvroy sur Audry / Liart

Descriptif du projet : L'offre de santé a tendance à diminuer sans une action forte des collectivités locales pour attirer de nouveaux professionnels et coordonner les professionnels entre eux, notamment au travers de maisons médicales de santé. (3 sur le territoire dont une en extension).

Objectifs : Assurer une meilleure coordination des professionnels de santé dans le parcours de soins des patients et proposer une réponse adaptée aux besoins de la population en matière de santé sur le territoire

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre de praticiens sur le secteur Liart - Rouvroy sur Audry (avant/après) / Nombre d'habitants par médecin généraliste

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être  
économique

ODD n°8 - Travail décent et croissance

ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure

ODD n°10 - Inégalités réduites

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes / ARS

### **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

nicolas.perri@ardennesthierache.fr

### **Échéancier du projet**

Date de début : à déterminer

Fin prévisionnelle : /

Date de délibération sur le projet : /

### **Plan de financement**

En construction

## Action 1.4 : Mise en place d'un Relais Sénior

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Ardennes Thiérache a un indice de vieillissement plus élevé que celui des Ardennes. Ce projet a pour but de proposer un panel de service à cette catégorie de la population pour leur permettre de se retrouver, de lutter contre l'isolement et de les aider dans leur vie quotidienne.

Objectifs : Lutter contre l'isolement physique, social et numérique des séniors

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre de personnes renseignées

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°8 - Travail décent et croissance économique

ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure

ODD n°10 - Inégalités réduites

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

nicolas.perri@ardennesthierache.fr

### Échéancier du projet

Date de début : 2023

Fin prévisionnelle : 2026

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En construction

## Action 1.5 : Mise en place d'un transport à la demande « + 60 ans »

### **Descriptif du projet**

Axe de rattachement : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs / Mobilité

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Parmi les personnes vivant seules sur le territoire, les classes d'âge les plus concernées sont les publics âgés. Près de la moitié des personnes de 80 ans et plus entre dans cette catégorie de ménage, de même que plus d'un quart des personnes entre 65 ans et 79 ans. Ainsi, avec l'âge, ces personnes se retrouvent souvent isolées si elles ne vivent pas dans les plus grandes communes du territoire.

Objectifs : Permettre aux personnes âgées d'accéder aux services des communes voisines.

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre de patients transportés (pour rendez-vous médical) / Nombre d'habitants transportés pour des services autres / Nombre d'emplois créés

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°10 - Inégalités réduites

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes, Association d'insertion, Centre Social

### **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

nicolas.perri@ardennesthierache.fr

### **Échéancier du projet**

Date de début : 2023

Fin prévisionnelle : 2026

Date de délibération sur le projet : /

### **Plan de financement**

En construction

## Action 1.6 : Borne de recharge pour véhicules électriques

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs / Mobilité

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie, X transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Porté par une stratégie nationale et la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, qui impose une proportion croissante de véhicules « à faibles émissions » dans les flottes publiques et donne pour objectif national l'installation de sept millions de points de charge d'ici 2030, le développement de l'électro-mobilité est un processus en cours à l'échelle nationale.

4 bornes de recharges vont être installées sur le territoire : Signy-le-Petit, Liart, Maubert-Fontaine, Rouvroy sur Audry

Objectifs : Favoriser le transfert modal sur des modes de déplacements ne générant pas de pollution et de gaz à effet de serre/ Proposer et développer les mobilités / Augmenter le pouvoir d'achat des habitants (modes de déplacement plus économiques) / Désenclaver le territoire

Indicateur d'avancement : Communication

Indicateur de résultat : Quantité d'énergie utilisée / Quantité de carburant économisé / Quantité de CO2 préservé

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°7 - Énergie propre et d'un coût abordable  
infrastructure

ODD n°9 - Industrie, innovation et

ODD n°10 - Inégalités réduites  
durable

ODD n°11 - Villes et communautés

ODD n°12 - Consommation et production responsables  
changements climatiques

ODD n°13 - Lutte contre les

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes ORT / UE / PNR / Région

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

nicolas.perri@ardennesthierache.fr

### Échéancier du projet

Date de début : 2020

Fin prévisionnelle : 2021

Date de délibération sur le projet : 02/03/2020



## Plan de financement

### Investissement

Pris en charge à 100% par la FDEA

### Fonctionnement

Dépenses (TTC)	€	Commentaire
Frais de fonctionnement	142 € /mois / borne*	
Montant total du projet	568 / mois	

#### \*Prix variable annuellement

Financements	€	%	Commentaire
Commune hôte	71 € / commune	50	4 communes concernées
Autofinancement	71 € / borne	50	4 bornes sur le territoire
Montant total des recettes	568 € / mois	100	

## Action 1.7 : Borne de recharge avec véhicule en auto partage à Maubert-Fontaine

### **Descriptif du projet**

Axe de rattachement : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs / Mobilité

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : LEADER

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Porté par une stratégie nationale et la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, qui impose une proportion croissante de véhicules « à faibles émissions » dans les flottes publiques et donne pour objectif national l'installation de sept millions de points de charge d'ici 2030, le développement de l'électro-mobilité est un processus en cours à l'échelle nationale.

Avec l'installation d'une borne spécialisée, un véhicule électrique va être mis à disposition d'un service d'auto-partage.

Objectifs : Favoriser le transfert modal sur des modes de déplacements ne générant pas de pollution et de gaz à effet de serre/ Proposer et développer les mobilités / Augmenter le pouvoir d'achat des habitants (modes de déplacement plus économiques) / Désenclaver le territoire

Indicateur d'avancement : Etude pour l'installation de la borne

Indicateur de résultat : Quantité d'énergie utilisée / Quantité de carburant économisé / Quantité de CO2 préservé / Nombre d'utilisateurs réguliers

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°7 - Énergie propre et d'un coût abordable  
infrastructure

ODD n°9 - Industrie, innovation et

ODD n°10 - Inégalités réduites  
durable

ODD n°11 - Villes et communautés

ODD n°12 - Consommation et production responsables  
changements climatiques

ODD n°13 - Lutte contre les

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes ORT / UE / PNR / Région

### **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

nicolas.perri@ardennesthierache.fr

### **Échéancier du projet**

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2022

Date de délibération sur le projet : 02/03/2020

## Plan de financement prévisionnel

<b>Dépenses (HT)</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Véhicule électrique	<b>19 700,63</b>		
Boitier auto partage	<b>6 700</b>		
Borne électrique	<b>31 213</b>		
<b>Montant total du projet</b>	<b>57 613,63</b>		
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
LEADER	<b>36 872,72</b>	64	
Reste à charge	<b>20 740, 91</b>	36	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>57 613, 63</b>		

## Action 1.8 : Création et mise en place de l'application de co-voiturage

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs / Mobilité

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : LEADER

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Les bassins d'emplois du territoire sont essentiellement Charleville-Mézières et Hirson. De nombreux habitants se rendent donc tous les jours dans ces villes et sont souvent seuls dans leur voiture.

L'application de co-voiturage permettra de trouver plus simplement des personnes effectuant le même trajet et ainsi, partager le même véhicule pour diminuer le nombre de véhicules sur les routes

Objectifs : Diminuer le nombre de véhicule faisant le même trajet en mettant en relation les personnes intéressées

Indicateur d'avancement : Début de la campagne de promotion de l'application terminée

Indicateur de résultat : Nombre d'utilisateurs de l'application / Nombre de trajets économisés / Quantité de carburant économisé

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°12 - Consommation et production responsables                      ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : UE / PNR / Région

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

nicolas.perri@ardennesthierache.fr

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2021

Date de délibération sur le projet : 26/09/2019

### Plan de financement

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Création de l'application	7 600		
<b>Montant total du projet</b>	<b>7 600</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Région	4 864	64	LEADER
<input type="checkbox"/> Autofinancement	2 736	36	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>7 600</b>		

## Action 1.9 : Travaux d'extension de la médiathèque de Maubert-Fontaine

### **Descriptif du projet**

Axe de rattachement : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : LEADER

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Maubert-Fontaine

Descriptif du projet : Les offres culturelles sur le territoire sont essentiellement concentrées autour des médiathèques/bibliothèques. Ainsi, celle de Maubert-Fontaine doit pouvoir accueillir un maximum d'habitant et un maximum de service pour garantir un service culturel minimum.

Objectifs : Permettre à tous d'accéder à la culture par le biais des médiathèques.

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombre d'inscrits / Nombre d'élèves, étudiants inscrits

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°4 - Éducation de qualité

ODD n°11 - Villes et communautés durables

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Commune / BDA

### **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

nicolas.perri@ardennesthierache.fr

### **Échéancier du projet**

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2<sup>ème</sup>

trimestre 2022

Date de délibération sur le projet : 18/03/2021

## Plan de financement

<b>Dépenses (HT)</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Etudes préalables	1 500		
Honoraires techniques	20 750		
Travaux	190 000		
Concessionnaires	1 500		
Frais de gestion	500		
Imprévus Travaux	7 600		
Frais Divers	2 000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>223 850 H.T</b>		

<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
<input type="checkbox"/> Etat autres	95 000		DRAC
<input type="checkbox"/> Région	40 000		LEADER
<input type="checkbox"/> Autofinancement	89 556		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>223 850 H.T</b>		

## Action 1.10 : Mise en place d'un espace muséal numérique Micro-Folie

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres : PVD / ORT

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine, X usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Centres-bourgs des communes ORT : Signy le Petit, Rumigny, Auwillers-les-Forges, Maubert-Fontaine, Liart, Rouvroy sur Audry

Descriptif du projet : Le projet Micro-Folies, s'articule autour d'un musée numérique destiné à rendre la culture accessible au plus grand nombre. Il a été initié par la Villette en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux. Cette initiative innovante cherche à « répondre aux inégalités culturelles en permettant un accès différent, numérique et ludique aux grands chefs-d'œuvre des musées nationaux ». Ce musée peut être installé dans n'importe quel lieu disposant d'internet.

Objectifs : Répondre aux inégalités culturelles en permettant un accès différent, numérique et ludique aux grands chefs-d'œuvre des musées nationaux

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombre de musées diffusés / Nombre de visites par an / Nombre de scolaires en visite par an

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°4 - Éducation de qualité

ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure

ODD n°10 - Inégalités réduites

ODD n°11 - Villes et communautés durables

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes / La Villette

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

nicolas.perri@ardennesthierache.fr

### Échéancier du projet

Date de début : 2022

Fin prévisionnelle : 2022

Date de délibération sur le projet : /

### Plan de financement

En construction

## Axe 2 : Revitalisation des centres-bourgs

<u>Numéro</u>	<u>Actions</u>	<u>Porteurs</u>	<u>Partenaires</u>	<u>Maturité</u>	<u>Projet prioritaire</u>
2.1	Mise en place d'un PLUi	CCAT	Communes	En cours de réalisation : Diagnostics en cours	Oui
2.2	Mise en place d'une ORT / PVD	CCAT	Communes / ANCT	Signatures des conventions / contrats	Oui
2.3	Recrutement d'un Chef de Projet PVD	CCAT	ANCT / Banque des Territoires	Contrat signé	Oui
2.4	Actions en faveur du maintien et de la création de commerces	CCAT	Communes / CCI	En étude : création des fiches actions	Oui
2.5	Création et animation d'une union commerciale et artisanale et animation	CCAT	Commerçants	En projet	
2.6	Poursuite du développement des services mutualisés	CCAT / Communes	Communes	Etat des lieux des services existant, du personnel, et des services déjà mutualisés	



## Action 2.1 : Mise en place d'un PLUI

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Revitalisation des bourgs centres

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Véritable boîte à outils pour orienter l'aménagement du territoire et mettre en cohérence ses différents enjeux (habitat, mobilité, activités économiques, environnement...), le PLU(i) constitue aussi un vecteur majeur de retranscription du projet communal ou intercommunal.

Comme les autres documents d'urbanisme, le PLU(i) doit viser à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins de tous les habitants et les ressources du territoire, et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace).

Objectifs : Passer d'un urbanisme réglementaire à un urbanisme de projet.

Indicateur d'avancement : Diagnostic en cours

Indicateur de résultat : Surfaces artificialisées / Surfaces inondables / Surfaces protégées

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°6 - Eau propre et assainissement

ODD n°11 - Villes et communautés durables

ODD n°12 - Consommation et production responsables

ODD n°14 - Vie aquatique

ODD n°15 - Vie terrestre

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

nicolas.perri@ardennesthierache.fr

### Échéancier du projet

Date de début : 2020

Fin prévisionnelle : Déc 2023

Date de délibération sur le projet : 29/06/2017

### Plan de financement

<b>Dépenses (HT)</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Elaboration du PLUI	<b>281 069</b>		
Diagnostic agricole	<b>44 000</b>		
<b>Montant total du projet</b>	<b>325 069</b>		
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Etat	<b>DGD</b> <b>10 000</b>		Montant variable annuellement AAP RLPI (en attente)
Reste à charge	<b>315 069</b>		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>325 069</b>		

Action 2.2 : Mise en place d'une ORT et Petites villes de demain (Auvillers les Forges, Signy le Petit, Maubert Fontaine, Liart, Rumigny, Rouvroy sur Audry).

**Descriptif du projet**

Axe de rattachement : Revitalisation des bourgs centres

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres : ORT / PVD

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : X cohésion territoriale, X ancrage local de l'économie, X transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Centres-bourgs des communes : Auvillers les Forges, Signy le Petit, Maubert Fontaine, Liart, Rumigny, Rouvroy sur Audry

Descriptif du projet :

L'ORT vise une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Objectifs : Redynamiser les centres-bourgs les plus importants de l'intercommunalité

Indicateur d'avancement : Signature des conventions / contrats

Indicateur de résultat : Nombre de logements réhabilités / Nombre de commerces aidés (toutes aides confondues)

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°1 - Pas de pauvreté

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°7 - Énergie propre et d'un coût abordable

ODD n°8 - Travail décent et croissance économique

ODD n°11 - Villes et communautés durables

ODD n°12 - Consommation et production responsables

ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes / ANCT

**Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marine SAVARD

Téléphone du référent:07 88 12 85 07

Adresse mail du référent :

marine.savard@ardennesthierache.fr

**Échéancier du projet**

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2026

Date de délibération sur le projet : 08/04/2021 pour PVDD

**Plan de financement**

En cours de construction

## Action 2.3 : Recrutement d'un chef de projet « PVD –ORT »

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Revitalisation des bourgs centres

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres : ORT / PVD

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : X cohésion territoriale, X ancrage local de l'économie, X transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Le chef de projet Petites villes de demain est en charge de mener à bien le projet de développement territorial des villes lauréates du programme Petites villes de demain. Le chef de projet devra :

- Concevoir le projet de territoire et en définir sa programmation
- Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel
- Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires
- Contribuer à la mise en réseau nationale et locale

Concernant les ORT, le chef de projet est chargé :

- d'assister le Maire et le DGS dans le pilotage stratégique du projet
- d'être le référent(e) du projet au sein de la commune, assurera la coordination et la transversalité des acteurs du projet et du partenariat,
- d'élaborer le programme d'actions et formalisera l'ORT avec les partenaires,
- d'assurer la mise en œuvre du programme d'actions et son articulation avec les autres projets éventuels et les politiques territoriales,
- d'animer les actions opérationnelles en gestion directe par la commune et/ou assurera le pilotage du ou des opérateurs désignés par la commune.

Objectifs : Avoir une personne dédiée à ces programmes pour mener à bien les actions concernées

Indicateur d'avancement : Signature du contrat

Indicateur de résultat : Nombre de personnes chargées du développement territorial

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : ANCT / Banque des Territoires/  
Commune de SIGNY LE PETIT

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : Mars 2026

Date de délibération sur le projet : 08/04/2021

## Plan de financement annuel prévisionnel

Dépenses	Salaire Chargé	Partenaires financiers	Taux sollicité	Montant subv.
Salaire chargé	<b>32 296,08 €</b>	<b>Banque des territoires</b>	25,00%	<b>8 074,02 €</b>
		<b>ANCT</b>	50,00%	<b>16 148,04 €</b>
		<b>Reste à charge CCAT</b>	25,00%	<b>8 074,02 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32 296,08 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>32 296,08 €</b>

## Action 2.4 : Actions en faveur du maintien et de la création des commerces

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Revitalisation des bourgs centres

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres : ORT / PVD

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale, X ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Centres-bourgs des communes : Auvillers les Forges, Signy le Petit, Maubert Fontaine, Liart, Rumigny, Rouvroy sur Audry

Descriptif du projet : Le commerce est un élément essentiel pour rendre un centre-bourg attractif. Ainsi, il est essentiel de maintenir les commerces existants et d'aider au développement de nouveaux. Plusieurs actions sont envisagées dans le programme ORT/PVDD dans ce cadre :

- Dispositif de vitrophanie sur les locaux vacants
- aide aux TPE pour la création, reprise d'entreprise
- suivi des commerçants pour anticiper les reprises
- Création et animation d'une UCIA

Objectifs : Maintient et développement de l'offre commerciale sur le territoire

Indicateur d'avancement : Création des fiches actions

Indicateur de résultat : Nombre de commerces aidés / Nombre de commerces créés

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°8 - Travail décent et croissance économique

ODD n°11 - Villes et communautés durables

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes / CCI

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-

Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marine SAVARD

Téléphone du référent : 07 88 12 85 07 Adresse mail du référent : [marine.savard@ardennesthierache.fr](mailto:marine.savard@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2026

Date de délibération sur le projet : /

### Plan de financement

En cours de construction

## Action 2.5 : Création et animation d'une Union Commerciale Industrielle Artisanale (UCIA)

### **Descriptif du projet**

Axe de rattachement : Revitalisation des bourgs centres

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres : ORT / PVD

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale, X ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : « L'UCIA » a plusieurs missions comme représenter et défendre les intérêts locaux de ses membres, développer l'activité commerciale du territoire, ou encore dynamiser l'espace marchand au travers d'un plan d'actions et d'animations.

Objectifs : Permettre la mise en relation des commerçants pour créer une communauté d'entraide notamment

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre d'animations créées / Nombre de commerces participants

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°8 - Travail décent et croissance économique

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Commerçants

### **Maître d'Ouvrage**

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre : Commerçants

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marine SAVARD

Téléphone du référent : 07 88 12 85 07 Adresse mail du référent :

marine.savard@ardennesthierache.fr

### **Échéancier du projet**

Date de début : 2022

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet :

### **Plan de financement**

En construction

## Action 2.6 : Poursuite du développement des services mutualisés

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Revitalisation des bourgs centres

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : La mutualisation des services permet d'apporter de nouveaux services sur le territoire (Police municipale par exemple), d'améliorer la qualité d'autres (MOD) ou encore de réduire les coûts (groupement de commandes). La poursuite du développement des services mutualisés permettra de continuer dans ce sens.

Objectifs : Améliorer l'offre de service, faire des économies d'échelle

Indicateur d'avancement : Etat des lieux en cours

Indicateur de résultat : Nombre de nouveaux services créés

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°11 - Villes et communautés durables

ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En construction



### Axe 3 : Attractivité du Territoire

<u>Numéro</u>	<u>Actions</u>	<u>Porteurs</u>	<u>Partenaires</u>	<u>Maturité</u>	<u>Projet prioritaire</u>
3.1	Déploiement du THD	CCAT	Région	Travaux en cours	OUI
3.2	Construction d'une cuisine centrale à Auvillers-les-Forges	CCAT	PNR	En étude :	OUI
3.3	Réaménagement des Broises Basses en salle de spectacle	CCAT		En étude :	OUI
3.4	Réaménagement des Broises Basses en gîte de groupe	CCAT		En étude :	
3.5	Réaménagement des Broises Basses en brasserie	CCAT		En étude :	
3.6	Investissement / Remplacement du matériel informatique dans les écoles	CCAT		En étude	OUI
3.7	Réhabilitation / Construction du Pôle Scolaire de Maubert-Fontaine	CCAT	Commune / LEADER	En étude	
3.8	Création d'une restauration scolaire à Signy-le-Petit	CCAT		En étude	OUI
3.9	Création d'une restauration scolaire à Liart	CCAT		En étude	OUI
3.10	Réhabilitation du Pôle Scolaire de Signy-le-Petit	CCAT		En projet	
3.11	Aménagement de l'étang de la Motte	CCAT		En étude	OUI
3.12	Valorisation du patrimoine touristique	CCAT / communes	Communes	Actions permanentes	
3.13	Valorisation du cadre de vie	CCAT / Communes	Communes	Actions permanentes	
3.14	Animation culturelle du territoire	CCAT / Associations	Communes	Actions permanentes	
3.15	Création d'aire de Camping-Car	CCAT	Communes	En projet	
3.16	Mise en service du Gîte de groupes 60 lits « Aux lits Ardennais »	CCAT	Etat, département, région	Finition des travaux / Aménagement	OUI
3.17	Travail sur les logements vacants et indignes	CCAT	Communes, ANAH, PNR	En étude : création des fiches actions	OUI
3.18	Création de bâtiments en « Blancs »	CCAT		En projet	
3.19	Développement de la ZAE de Regniowez	CCAT		En projet	

3.20	Accompagnement à la structuration d'un réseau intercommunal de lecture publique	CD08	Etat - CCAT	En cours	
3.21	Education artistique et culturelle	CD08	CCAT	En cours	

## Action 3.1 : Déploiement du THD

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : L'attractivité du territoire passe aujourd'hui également par sa connexion à internet. Aujourd'hui, le territoire est mal desservi de ce point de vue. Avec le déploiement de la fibre par la Région, cette problématique devrait être résolue dans les 5 ans.

Objectifs : Améliorer l'accès à internet sur le territoire

Indicateur d'avancement : Travaux en cours

Indicateur de résultat : Nombre de foyers raccordés

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°8 - Travail décent et croissance économique

ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure

ODD n°10 - Inégalités réduites

ODD n°11 - Villes et communautés durables

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Région

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-

Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2019

Fin prévisionnelle : 2023

Date de délibération sur le projet : 27/06/2019

### Plan de financement

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Participation financière au déploiement du THD	501 600		
<b>Montant total du projet</b>	501 600		

Financements	€	%	Commentaire
Reste à charge	501 600		
<b>Montant total des recettes</b>	501 600		

## Action 3.2 : Construction d'une cuisine centrale à Auwillers-les-Forges

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres : PAT du PNRA

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale, X ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Auwillers-les-Forges pour fournir toutes les écoles du territoire

Descriptif du projet : La Communauté de Communes Ardennes Thiérache projette de mettre en place une cuisine centrale à l'horizon 2021. Cet équipement se voudra en cohérence avec les besoins du territoire selon quelques grands principes :

- Proximité/circuits courts : une cuisine au cœur du territoire qui travaillera le plus possible avec les producteurs locaux.

-Adaptabilité : une production de repas pour tous publics (crèches, écoles, EHPAD, portage à domicile, centre d'hébergement à Liart...)

-Savoir-faire : une gestion et une organisation se basant sur les compétences de spécialistes en la matière.

Objectifs : Développer les circuits courts

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombre de personnes profitant du services / Nombre d'agriculteurs du territoire partenaires / Nombre d'emplois créés

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°2 - Faim « Zéro »

ODD n°11 - Villes et communautés durable

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : /

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Loïc HUSSON

Téléphone du référent : 06 27 71 38 44

Adresse mail du référent :

[loic.husson@ardennesthierache.fr](mailto:loic.husson@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2023

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement prévisionnel

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Etudes préalables	55 000		
Honoraires techniques	154 500		
Travaux	1 550 000		
Concessionnaires	5 000		
Frais de gestion	2 000		
Imprévus Travaux	62 000		
Frais Divers	4 000		
Assurance D.O.	20 000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>1 852 500</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat autres	271 000		DRAF
	527 850		DETR
<input type="checkbox"/> Département	120 000		
Reste à charge	522 850		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>1 852 500</b>		

### Action 3.3 : Réaménagement des Broises Basses en salle de spectacle

#### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Rumigny

Descriptif du projet : Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, la Communauté de Communes exerce pleinement la compétence tourisme. Dans ce cadre et avec le rachat du site des Broises Basses, une opportunité se présente, celle de transformer ce site avec deux vocations :

- Culturelle : création d'une petite salle de spectacle, hébergement d'artistes
- Touristique : un petit hébergement de groupes, une partie muséale, brasserie (développement d'une bière locale), d'un escape game, et à vocation de découverte de produits du terroir.

Objectifs : Création d'un site touristique/culturel sur le territoire et ainsi améliorer l'offre touristique/culturelle

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat (annuel) : Nombre de manifestations organisées / Nombre de groupes scolaires / Nombre de spectateurs

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°4 - Éducation de qualité

ODD n°11 - Villes et communautés durables

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Région, Etat

#### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

#### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2023

Date de délibération sur le projet :

#### Plan de financement prévisionnel

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Etudes préalables	3 000		
Honoraires techniques	114 500		
Travaux	1 050 000		
Concessionnaires	0		
Frais de gestion	5 000		
Imprévus Travaux	0		

Frais Divers	10 000		
Assurance D.O.	10 000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>1 431 000</b>		

<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
<input type="checkbox"/> Etat autres	356 250		DETR
<input type="checkbox"/> Département	241 000		FEDER
Reste à charge	599 009		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>1 431 000</b>		

## Action 3.4 : Réaménagement des Broises Basses en brasserie

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Rumigny

Descriptif du projet : Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, la Communauté de Communes exerce pleinement la compétence tourisme. Dans ce cadre et avec le rachat du site des Broises Basses, une opportunité se présente, celle de transformer ce site avec deux vocations :

- Culturelle : création d'une petite salle de spectacle, hébergement d'artistes
- Touristique : un petit hébergement de groupes, une partie muséale, brasserie (développement d'une bière locale), d'un escape game, et à vocation de découverte de produits du terroir.

Objectifs : Création d'un site touristique/culturel sur le territoire et ainsi améliorer l'offre touristique/culturelle

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombre de litres de bières fabriqués / Nombre d'agriculteurs partenaires

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°11 - Villes et communautés durable

ODD n°12 - Consommation et production responsables

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : /

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2022

Fin prévisionnelle : 2025

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction



## Action 3.5 : Réaménagement des Broises Basses en gîtes de groupes à Rumigny

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Rumigny

Descriptif du projet : Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, la Communauté de Communes exerce pleinement la compétence tourisme. Dans ce cadre et avec le rachat du site des Broises Basses, une opportunité se présente, celle de transformer ce site avec deux vocations :

- Culturelle : création d'une petite salle de spectacle, hébergement d'artistes
- Touristique : un petit hébergement de groupes, une partie muséale, brasserie (développement d'une bière locale), d'un escape game, et à vocation de découverte de produits du terroir.

Objectifs : Création d'un site touristique/culturel sur le territoire et ainsi améliorer l'offre touristique/culturelle

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombre de groupes accueillis / Nombre d'artistes accueillis

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°11 - Villes et communautés durable

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Département, Région, Etat

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2022

Fin prévisionnelle : 2025

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction

## Action 3.6 : Investissement / Remplacement de matériel informatique, ENI pour les écoles

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : AAP Transformation numérique + AAP école numérique

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Les écoles du territoire sont équipées avec du matériel informatique devenu aujourd'hui obsolète notamment avec le passage des tableaux blancs interactifs aux écrans interactifs tactiles.

Objectifs : Accès au numérique

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombre d'élèves profitant des nouveaux équipements / Nombre d'écran numérique interactif

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°4 - Éducation de qualité

ODD n°8 - Travail décent et croissance économique

ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure

ODD n°10 - Inégalités réduites

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Etat

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Loïc HUSSON

Téléphone du référent : 06 27 71 38 44

Adresse mail du référent :

[loic.husson@ardennesthierache.fr](mailto:loic.husson@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2022

Date de délibération sur le projet : 08/04/2021

### Plan de financement prévisionnel

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Achat de matériels	108 487,38		
<b>Montant total du projet</b>	<b>108 487,38</b>		
Financements	€	%	Commentaire
Subventions	66 272,17		
Reste à charge	42 215,21		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>108 487,38</b>		

## Action 3.7 : Réhabilitation/construction du Pôle scolaire de Maubert-Fontaine

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Maubert-Fontaine

Descriptif du projet : Le pôle scolaire de Maubert-Fontaine se trouve dans des bâtiments aux capacités énergétiques limitées. De plus, ce dernier n'est pas totalement accessible pour les personnes en situation de handicap. Il est donc nécessaire soit de le réhabiliter soit d'en construire un nouveau, la deuxième option étant privilégiée vu le coût excessif pour le réhabiliter.

Objectifs : Réduire l'empreinte écologique du pôle scolaire, améliorer l'accessibilité

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Quantité d'énergie utilisée par le bâtiment / Nombre d'élèves profitant des nouveaux bâtiments

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°8 - Travail décent et croissance économique

ODD n°11 - Villes et communautés durables

ODD n°13 - Lutte contre les changements

climatiques

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Commune / LEADER / Ardennes Ingénierie

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-

Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2025

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction

### Action 3.8 : Création de restauration scolaire à Signy le Petit

#### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : AAP cantine scolaire

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Signy-le-Petit/Liart

Descriptif du projet : Avec la crise sanitaire, la prise de repas a évolué et les élèves sont passés d'une cantine au collège à la cantine dans la classe. Cela a montré les limites de la collaboration entre les collèges et les écoles. Ainsi, il a été décidé de créer dans les écoles qui n'en étaient pas encore dotées une restauration scolaire. Deux écoles sont ainsi concernées : Signy-le-Petit et Liart. Cette création de restaurations scolaires permettra aux élèves de profiter des repas servis par la cuisine centrale une fois cette dernière ouverte.

Objectifs : Amélioration de la qualité des repas, augmentation de la capacité d'accueil

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombre d'élèves profitant de la nouvelle salle / Nombre de repas servis

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°4 - Éducation de qualité

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Région, DETR

#### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

#### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2023

Date de délibération sur le projet :

#### Plan de financement prévisionnel

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Études préalables	6 000		
Honoraires techniques	44 228		
Travaux	464 000		
Concessionnaires	5 000		
Frais de gestion	2 000		
Imprévus Travaux	18 560		
Frais divers	6 000		
Assurance D.O	5 000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>550 788</b>		

<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Etat autres	154 268		DETR...
Reste à charge	396 520		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>550 788</b>		

### Action 3.9 : Création de restauration scolaire à Liart

#### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres : AAP Cantine scolaire

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale, X ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Signy-le-Petit/Liart

Descriptif du projet : Avec la crise sanitaire, la prise de repas a évolué et les élèves sont passés d'une cantine au collège à la cantine dans la classe. Cela a montré les limites de la collaboration entre les collèges et les écoles. Ainsi, il a été décidé de créer dans les écoles qui n'en étaient pas encore dotées une restauration scolaire. Deux écoles sont ainsi concernées : Signy-le-Petit et Liart. Cette création de restaurations scolaires permettra aux élèves de profiter des repas servis par la cuisine centrale une fois cette dernière ouverte.

Objectifs : Amélioration de la qualité des repas, augmentation de la capacité d'accueil

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombre d'élèves profitant de la nouvelle salle / Nombre de repas servis

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°4 - Éducation de qualité

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes / LEADER

#### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

#### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2023

Date de délibération sur le projet :

#### Plan de financement prévisionnel

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Etudes préalables	3 500		
Honoraires techniques	25 690		
Travaux	214 000		
Concessionnaires	3 000		
Frais de gestion	2 000		
Imprévus Travaux	8 560		
Frais divers	4 000		
Assurance D.O	3 000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>263 750</b>		

<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
<input type="checkbox"/> Etat autres	72 957		DETR...
Reste à charge	190 793		
<b>Montant total des recettes</b>	263 750		

## Action 3.10 : Réhabilitation du Pôle scolaire de Signy-le-Petit

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Centres-bourgs

Descriptif du projet : Le pôle scolaire de Signy-le-Petit se trouve dans des bâtiments aux capacités énergétiques limitées. De plus, ce dernier n'est pas totalement accessible pour les personnes en situation de handicap. Il est donc nécessaire de le réhabiliter.

Objectifs : Réduire l'empreinte écologique du pôle scolaire, améliorer l'accessibilité

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre d'élèves profitant de la nouvelle structure / Quantité d'énergie consommée par les bâtiments avant/après travaux

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°4 - Éducation de qualité

ODD n°8 - Travail décent et croissance économique

ODD n°11 - Villes et communautés durables

ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Commune / LEADER / Ardennes Ingénierie

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2023

Fin prévisionnelle : 2026

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction



## Action 3.11 : Aménagement de l'étang de la Motte

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Signy-le-Petit

Descriptif du projet : Aménagement d'un parking, d'un espace de guinguette et de divers matériels aquatiques

Objectifs : Valorisation touristique du territoire

Indicateur d'avancement : Nombre de touriste accueilli

Indicateur de résultat : Nombre d'activités de loisirs proposées / Fréquentation des activités

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Commune, DETR

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2023

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Matériel de loisirs	12 471,02		
Inscription et candidature label Pavillon bleu	1040,00		
Travaux	122 963,30		Création de places PMR au niveau de l'étang et aménagement d'un parking
Tire à l'eau	1 890,85		
Aménagement d'un espace guinguette	22 558,00		
<b>Montant total du projet</b>	<b>160 923,17</b>		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat autres	64 369,27	40	DETR
Reste à charge	95 553,90	60	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>160 923,17</b>		

## Action 3.12 : Valorisation du patrimoine Touristique

### **Descriptif du projet**

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Valorisation du patrimoine touristique (église fortifiés...)

Objectifs : en étude

Indicateur d'avancement : En étude : Création des fiches actions

Indicateur de résultat : Nombre d'éléments du patrimoine valorisés / Fréquentation du patrimoine touristique

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°4 - Éducation de qualité

ODD n°11 - Villes et communautés durable

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes

### **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marine SAVARD

Téléphone du référent : 07 88 12 85 07

Adresse mail du référent :

[marine.savard@ardennesthierache.fr](mailto:marine.savard@ardennesthierache.fr)

### **Échéancier du projet**

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2022

Date de délibération sur le projet :

### **Plan de financement**

En cours de construction

### Action 3.13 : Valorisation du cadre de vie

#### **Descriptif du projet**

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ORT / PVD

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : L'attractivité du territoire passe par son cadre de vie. Pour cela, des actions sont prévues pour valoriser ce cadre vie avec l'action principale d'aide à la rénovation de façade.

Objectifs : Attirer de nouveaux habitants, améliorer la qualité de vie des habitants.

Indicateur d'avancement : En étude : Création des fiches actions

Indicateur de résultat : Nombre de points noirs supprimés / réhabilités

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°11 - Villes et communautés durable

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes

#### **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marine SAVARD

Téléphone du référent : 07 88 12 85 07

Adresse mail du référent :

[marine.savard@ardennesthierache.fr](mailto:marine.savard@ardennesthierache.fr)

#### **Échéancier du projet**

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet :

#### **Plan de financement**

En cours de construction

## Action 3.14 : Animation culturelle du territoire

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Tous les ans, la Communauté de Communes attire des visiteurs grâce à ses événements tels que les Petits Signes Musicaux ou encore la tournée du cinéma en plein air.

Objectifs : Attirer des touristes mais également des habitants en rendant le territoire dynamique et attractif.

Indicateur d'avancement : Activité permanente

Indicateur de résultat : Nombre d'activités sur le territoire / Nombre d'activités à destination de groupes scolaires / Nombre de spectateurs

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°4 - Éducation de qualité

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marine SAVARD

Téléphone du référent : 07 88 12 85 07

Adresse mail du référent :

[marine.savard@ardennesthierache.fr](mailto:marine.savard@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : /

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement annuel prévisionnel

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Événements	30 000		
Subventions	1 000		
Autres	4 100		
<b>Montant total du projet</b>	<b>35 100</b>		
Recettes	€	%	Commentaire
	1 800		
Reste à charge	33 300		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>35 100</b>		

## Action 3.15 : Création d'aire de Camping-Car

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale, X ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : L'offre en matière d'aire de Camping-Car sur le territoire est très restreinte. Ainsi, la création d'aire de Camping-Car permettrait d'attirer de nouveaux touristes.

Objectifs : Accueillir plus de touristes en offrant une gamme plus large de prestations.

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre d'utilisation par an

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°11 - Villes et communautés durable

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marine SAVARD

Téléphone du référent : 07 88 12 85 07

Adresse mail du référent :

[marine.savard@ardennesthierache.fr](mailto:marine.savard@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2022

Fin prévisionnelle : 2024

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction

## Action 3.16 : Mise en service du Gîte de groupe 60 lits « Aux lits ardennais »

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Liart

Descriptif du projet : Ce projet s'inscrit dans le cadre de la reprise de la compétence Tourisme par Ardennes Thiérache au 1er janvier 2017 (avant SINOA) et par la volonté forte de développer le Tourisme sur ce site en partenariat de la Maison de la Thiérache notamment sur les actions suivantes :

- Développement de la randonnée, vente de week-end rando, hébergement fixe sur Liart
- Accueil des familles en vacances
- Hébergement sur l'itinérance randonnée pédestre ou vélo
- Accueil de groupes de jeunes type « centre de vacances »
- Accueil de plusieurs classes en dehors des vacances scolaires
- Séminaires d'entreprises

Objectifs : Proposer une offre d'hébergement sur le territoire pour les groupes mais également les familles.

Indicateur d'avancement : Finalisation des travaux / Aménagement

Indicateur de résultat : Nombre de personnes accueillies / Nombre de groupes scolaires accueillis

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°4 – Education de qualité

ODD n°11 - Villes et communautés durables

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Etat (DETR, TDIL, DSIL), Département, Région

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marine SAVARD

Téléphone du référent : 07 88 12 85 07

Adresse mail du référent :

[marine.savard@ardennesthierache.fr](mailto:marine.savard@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2019

Fin prévisionnelle : 2021

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Etudes préalables	8 500		
Honoraires techniques	154 150		
Travaux	1 750 000		
Concessionnaires	2 500		
Frais de gestion	1 500		
Imprévus travaux	0		
Frais divers	2 000		
Assurances D.O	12 250		
<b>Montant total du projet</b>	<b>1 930 900</b>		

Financements	€	%	Commentaire
Etat	362 000		DETR
	191 241		Contrat de ruralité
	30 000		STDIL
Région	381 750		
Département	187 000		Contrat de territoire
Autre collectivité	186 614		Fond de concours Liart
Reste à charge	592 295		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>1 930 900</b>		

## Action 3.17 : Travail sur les logements vacants et indignes

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ORT / PVDD

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Centres-bourgs

Descriptif du projet : Axe principal des programmes PVD et ORT, ce domaine d'action est l'un des plus préoccupant pour la Communauté de Communes. En effet, le taux de vacance pour le territoire est supérieur à 10 alors qu'il est recommandé entre 6 et 7%. Concernant le parc privé potentiellement indigne, les statistiques sont d'autant plus préoccupantes (>10% alors que le % régional est de 3,6%).

Objectifs : Améliorer l'offre locative du territoire

Indicateur d'avancement : En étude : Création des fiches actions

Indicateur de résultat : Nombre de logements réhabilités / Nombre de logements indignes détectés / Nombre de logements sortis de la vacance

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°1 - Pas de pauvreté

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°10 - Inégalités réduites

ODD n°11 - Villes et communautés durable

ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes / ANAH / PNR

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marine SAVARD

Téléphone du référent : 07 88 12 85 07

Adresse mail du référent :

[marine.savard@ardennesthierache.fr](mailto:marine.savard@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2026

Date de délibération sur le projet : /

### Plan de financement

En cours de construction



### Action 3.18 : Création de bâtiments « blancs »

#### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Centres-bourgs

Descriptif du projet : Construction effectuée par une collectivité destinée à accueillir une entreprise, en location dans un premier temps. Par la suite, l'entreprise peut se porter acquéreur du local.

Objectifs : Attirer de nouvelles entreprises

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre d'entreprises accueillies

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°8 - Travail décent et croissance économique  
infrastructure

ODD n°9 - Industrie, innovation et

ODD n°10 - Inégalités réduites  
durable

ODD n°11 - Villes et communautés

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes

#### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

#### Échéancier du projet

Date de début : 2022

Fin prévisionnelle : 2026

Date de délibération sur le projet :

#### Plan de financement

En cours de construction

## Action 3.19 : Développement de la ZAE de Regniowez

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Regniowez

Descriptif du projet : Acquisition de l'entrée de site auprès du CD08

Objectifs : Développement et accueil d'entreprises (économie solidaire et circulaire)

Indicateur d'avancement : En projet / En étude

Indicateur de résultat : Nombre d'entreprises accueillies

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure

ODD n°10 - Inégalités réduites

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : /

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2022

Fin prévisionnelle : 2026

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : X cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Ardennes Thiérache

Descriptif du projet : Dans le cadre du dispositif Ardennes Ingénierie, accompagner le développement du réseau de lecture publique d'Ardennes Thiérache.

Objectifs : Volonté politique ambitieuse de développement culturel à l'échelle intercommunale pour les services aux usagers et l'attractivité du territoire.

Indicateur d'avancement : En projet / En étude

Indicateur de résultat : ...

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD ....

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Le réseau de lecture publique d'Ardennes Thiérache et les communes disposant d'une bibliothèque ou d'un point-lecture avec leurs bibliothécaires bénévoles et salariés.

### Maître d'Ouvrage

Nom : Conseil départemental des Ardennes

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats X autre :

Code INSEE :

Adresse : Place de la Préfecture Hôtel du département

CS 200001 08011 Charleville Mézières Cedex

Nom du représentant légal : Noel BOURGEOIS

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Jean-Rémi FRANCOIS

Téléphone du référent : 06 86 78 58 24

Adresse mail du référent : jean-

remi.francois@cd08.fr

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2025

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction

## Action 3.21 : Education artistique et culturelle

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Attractivité du territoire

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : CTEAC

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Ardennes Thiérache

Descriptif du projet : Copilotage Etat-CD08 pour l'organisation d'actions artistiques et de résidences artistiques dans les structures scolaires du territoire, en partenariat avec la CAF pour le volet petite enfance et Canopé, et avec les référents culture des intercommunalités et communes volontaires. La communauté de communes d'Ardennes Thiérache pourra participer et soutenir les projets via le comité technique du CTEAC.

Objectifs : L'EAC est important dans le parcours de l'élève et permet d'ouvrir l'élève à d'autres horizons.

Indicateur d'avancement : En projet / En étude

Indicateur de résultat : ...

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD ...

ouverture du territoire, mobilité psychologique, développement social par la culture.

Les projets préparés entre janvier et avril via la coordination Etat-CD08 sont soumis à la validation d'un comité académique en juin.

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Les acteurs culturels professionnels du territoire d'Ardennes Thiérache.

### Maître d'Ouvrage

Nom : Conseil départemental des Ardennes

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE :

Adresse : Place de la Préfecture Hôtel du département

CS 200001 08011 Charleville Mézières Cedex

Nom du représentant légal : Noel BOURGEOIS

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Jean-Rémi FRANCOIS

Téléphone du référent : 06 86 78 58 24

Adresse mail du référent : jean-

remi.francois@cd08.fr

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2024

Date de délibération sur le projet : 2021

### Plan de financement

En cours de construction

#### Axe 4 : Mobilité

<u>Numéro</u>	<u>Actions</u>	<u>Porteurs</u>	<u>Partenaires</u>	<u>Maturité</u>	<u>Projet prioritaire</u>
4.1	Mise en place d'une application de covoiturage (Cf Axe 1)	CCAT	Région	Début campagne de promotion + test de l'application	OUI
4.2	Installations de bornes de recharge pour véhicules électriques (Cf Axe 1)	CCAT	Région	Début des travaux	OUI
4.3	Véhicules en auto-partage (Cf Axe 1)	CCAT	Région	Demande de devis	OUI
4.4	Mise en place d'un arrêt TER « Bus » à Mon-Idée	CCAT	Communes, Région Grand Est	En étude	
4.5	Mise en place d'une aire de covoiturage à Mon-Idée	CCAT	Communes	En projet	
4.6	Création d'un schéma cyclable	CCAT	Communes, état	En étude	
4.7	Diagnostics Ouvrages d'arts « Programme Ponts »	CCAT		En projet	OUI

## Action 4.4 : Mise en place d'un arrêt TER « BUS » à Mon Idée

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Mobilité

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Auvillers-les-Forges

Descriptif du projet : La création d'un arrêt de TER « Bus » à Mon Idée sur la correspondance Hirson/Charleville-Mézières permettra de mettre la commune sur la carte de la SNCF. Cumulé avec une aire de covoiturage, cela permettra de développer un réseau de transport en commun (ou presque avec le covoiturage) et donc de réduire l'empreinte écologique du territoire.

Objectifs : mettre la commune sur une nouvelle carte, réduire l'empreinte écologique du territoire

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombre d'utilisateurs réguliers de la ligne / de cet arrêt

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure

ODD n°10 - Inégalités réduites

ODD n°11 - Villes et communautés durable

ODD n°12 - Consommation et production responsables

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes / Région Grand Est

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2022

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction

## Action 4.5 : Mise en place d'une aire de covoiturage à Mon Idée

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Mobilité

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie, X transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Auvillers-les-Forges

Descriptif du projet : Avec l'installation d'un arrêt TER sur la commune, la création de cette aire de covoiturage permettra de compléter l'offre de transport et de permettre aux habitants de se retrouver sur cette aire pour se déplacer ensemble sur le territoire ou de se rendre ensemble en dehors du territoire.

Objectifs : Faciliter la mobilité et réduire la place de la voiture

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre de personnes utilisant l'aire / Nombre de trajets économisés

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure

ODD n°11 - Villes et communautés durables responsables

ODD n°12 - Consommation et production responsables

ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2022

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction

## Action 4.6 : Etude en vue de la création de schémas cyclables (Tourisme / Usage quotidien)

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Mobilité

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Périmètre restreint aux centres bourgs

Descriptif du projet : Le territoire n'est doté que d'une seule piste cyclable représentant 2km. Le développement de ce mode de circulation est important dans le cadre d'une transition énergétique et pour promouvoir la mobilité douce.

L'action consistera à dresser un état des tronçons cyclables existants et projetés. Dans un second temps, chaque centre-bourg se verra concerné par un unique schéma directeur qui précisera les aménagements prioritaires en mettant l'accent sur des lieux de centralités et les types d'aménagements à privilégier. Le schéma directeur devra être partagé à l'ensemble des municipalités concernées et, le cas échéant, le conseil départemental.

Objectifs : Favoriser l'usage des mobilités douces au quotidien dans les centres-bourg./ Faciliter les liaisons douces entre les communes./ Sécuriser les déplacements doux, proposer des aménagements adaptés.

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombre de kilomètres de pistes cyclables créés

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure

ODD n°11 - Villes et communautés durables responsables

ODD n°12 - Consommation et production responsables

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes / Etat

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marine SAVARD

Téléphone du référent : 07 88 12 85 07

Adresse mail du référent :

[marine.savard@ardennesthierache.fr](mailto:marine.savard@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2022

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
investissement uniquement			
Diagnostics et études	20 000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>20 000</b>		



<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Autre financement public	12 000		ADEME
Reste à charge	8 000		
<b>Montant total des recettes</b>	20 000		

## Action 4.7 : Diagnostic Ouvrage d'arts « Programme Ponts »

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Mobilité

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Réaliser un diagnostic des ouvrages d'art et établir un cahier de vie

Objectifs : Assurer une bonne gestion et une programmation annuelle de travaux

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre d'ouvrages d'arts diagnostiquées / Nombre d'ouvrages d'arts renoués

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°6 - Eau propre et assainissement

ODD n°11 - Villes et communautés durable

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : /

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2022

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction

### Axe 5 : Transition écologique et énergétique

<u>Numéro</u>	<u>Actions</u>	<u>Porteurs</u>	<u>Partenaires</u>	<u>Maturité</u>	<u>Projet prioritaire</u>
5.1	Développement des circuits courts et valoriser et développer la production locale	CCAT	Communes/ PNR	En étude	
5.2	Mise en place d'un PCAET	SCOT Nord-Ardenne	CCAT, communes	En étude	OUI
5.3	Assainissement collectif SLP	CCAT	Agence de l'eau, état, Ardennes Ingénierie	En projet	OUI
5.4	Assainissement collectif Maubert-Fontaine	CCAT	Agence de l'eau, état, Ardennes Ingénierie	En projet	
5.5	Assainissement collectif Auvillers-les-Forges / Eteignières	CCAT	Agence de l'eau, état, Ardennes Ingénierie	En projet	
5.6	Etude sur les coulées de boue sur Rumigny, Bossus les Rumigny et Flaignes	CCAT / Communes	UDASA, communes	En étude	OUI
5.7	Création d'une Objeterie	CCAT	ADEME, Banque des territoires	En étude	
5.8	Mise en place du tri des biodéchets	CCAT	VALODEA	En projet	
5.9	Poursuite du PIG	Département des Ardennes	CCAT, ANAH, Région, CD08, CAF	Début le 1 <sup>er</sup> septembre	OUI
5.10	Etude pré-opérationnelle OPAH	PNRA	CCAT, ANAH	Définition du cahier des charges	OUI
5.11	OPAH	PNRA	CCAT, ANAH	En projet, à la suite de l'étude	

## Action 5.1 : Développement des circuits courts et valoriser et développer la production locale

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Transition écologique et énergétique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres :PAT

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale, X ancrage local de l'économie, X transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : En partenariat avec le PNR, 2 actions : surgélation de steaks hachés + diagnostic PNR (utile pour la cuisine centrale pour savoir les partenaires)

Objectifs : Promouvoir les entreprises locales, réduire les déplacements

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombres de producteurs locaux partenaires / Création d'emploi / Développement de filières

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°2 - Faim « Zéro »

ODD n°12 - Consommation et production responsables

ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes / PNR

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction

## Action 5.2 : Mise en place d'un PCAET

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Transition écologique et énergétique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : PCAET

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Le plan climat air énergie territorial (PCAET), document-cadre de la politique énergétique et climatique des collectivités, constitue un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

Les PCAET sont des outils d'animation du territoire qui définissent les objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et de s'y adapter, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie, en cohérence avec les engagements internationaux de la France. Il intègre pour la première fois les enjeux de qualité de l'air.

Objectifs : Lutter contre le réchauffement climatique

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : en étude

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°6 - Eau propre et assainissement

ODD n°7 - Énergie propre et d'un coût abordable responsables

ODD n°12 - Consommation et production responsables

ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques

ODD n°14 - Vie aquatique

ODD n°15 - Vie terrestre

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes, SCOT Nord-Ardenne

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction

## Action 5.3 : Assainissement collectif Maubert Fontaine

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Transition écologique et énergétique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie, transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Communes concernées : Maubert-Fontaine,

Descriptif du projet : La communauté de communes a la compétence assainissement. Certaines communes comme Maubert-Fontaine sont concernés par un assainissement collectif. Le réseau de Maubert-Fontaine étant ancien, il faut réaliser des études et des travaux pour que ce dernier soit le plus efficace possible.

Objectifs : A déterminer

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre de foyers raccordés / Nombre de litres d'eaux traités

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°6 - Eau propre et assainissement

ODD n°11 - Villes et communautés durable

ODD n°14 - Vie aquatique

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Agence de l'eau, DETR, Ardennes Ingénierie

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Estelle POUYET

Téléphone du référent : 03-24-27-70-50

Adresse mail du référent : estelle.pouyet@ardennesthierache.fr

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2026

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction

## Action 5.4 : Assainissement collectif Signy-le-Petit

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Transition écologique et énergétique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Communes concernées : Signy-le-Petit,

Descriptif du projet : La communauté de communes a la compétence assainissement. Certaines communes comme Signy-le-Petit sont concernées par un assainissement collectif. Le réseau de Signy-le-Petit étant ancien, il faut réaliser des études et des travaux pour que ce dernier soit le plus efficace possible.

Objectifs : Amélioration significative du système d'assainissement et réduire l'impact sur le milieu naturel

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre de foyers raccordés / Nombre de litres d'eaux traités

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°6 - Eau propre et assainissement

ODD n°11 - Villes et communautés durables

ODD n°14 - Vie aquatique

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Agence de l'eau, DETR, Ardennes Ingénierie

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Estelle POUYET

Téléphone du référent : 03-24-27-70-50

Adresse mail du référent : estelle.pouyet@ardennesthierache.fr

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2026

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction

## Action 5.5 : Assainissement collectif Auvillers-les-Forges/ Eteignières

### **Descriptif du projet**

Axe de rattachement : Transition écologique et énergétique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé C autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire, X préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Auvillers-les-Forges / Eteignières

Descriptif du projet : La communauté de communes a la compétence assainissement

Objectifs : Amélioration de la qualité de l'eau de la Sormone

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre de foyers raccordés / Nombre de litres d'eaux traités

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°6 - Eau propre et assainissement

ODD n°11 - Villes et communautés durables

ODD n°14 - Vie aquatique

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Agence de l'eau, DETR, Ardennes Ingénierie

### **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Estelle POUYET

Téléphone du référent : 03-24-27-70-50

Adresse mail du référent : estelle.pouyet@ardennesthierache.fr

### **Échéancier du projet**

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2026

Date de délibération sur le projet :

### **Plan de financement**

En cours de construction



## Action 5.6 : Etude sur les coulées de boue

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Transition écologique et énergétique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Communes concernées : Signy-le-Petit, Maubert-Fontaine, Auvillers-les-Forges, Eteignières

Descriptif du projet : Lors des derniers événements climatiques, des coulées de boue ont eu lieu sur 3 communes : Rumigny, Flaignes, Bossus les Rumigny.

Ces événements sont de plus en plus récurrent. Une étude est donc à mener pour lutter contre ce phénomène.

Objectifs : Lutter contre les coulées de boue

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombre de fossés créés / entretenus, Nombre de haies plantées, Nombre d'agriculteurs partenaires

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°6 - Eau propre et assainissement

ODD n°14 - Vie aquatique

ODD n°15 - Vie terrestre

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : UDASA, communes

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2022

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

En cours de construction

## Action 5.7 : Création d'une Objeterie

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Transition écologique et énergétique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Créer une déchetterie nouvelle génération, couverte, et couplé à une recyclerie pour mettre dans le cycle de l'économie circulaire des objets normalement destiné à être jetés.

Objectifs : Sensibiliser les usagers au tri et à la réduction des déchets / Travailler avec les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire qui interviennent déjà, dans le cadre de différents partenariats avec LTC, dans la réduction des déchets (locaux réemplois et compostage notamment) / Réaliser une déchetterie couverte afin de d'améliorer la sécurité des usagers en limitant les intrusions et le vandalisme

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombre de tonnes recyclées

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure

ODD n°11 - Villes et communautés durable

ODD n°12 - Consommation et production responsables  
changements climatiques

ODD n°13 - Lutte contre les

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : ADEME, Banque des Territoires

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2022

Fin prévisionnelle : /

Date de délibération sur le projet : /

### Plan de financement

En cours de construction

## Action 5.8 : Mise en place du tri des biodéchets

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Transition écologique et énergétique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Les biodéchets représentent un tiers des poubelles résiduelles des Français ; c'est un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique. Il est donc essentiel de mettre en place un tri pour que ces biodéchets soient réutilisés (compost,...).

Objectifs : Réduire les déchets enfus, lutter contre le réchauffement climatique

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre de tonnes collectées

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°12 - Consommation et production responsables                      ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques

ODD n°15 - Vie terrestre

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : VALODEA

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260

Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nicolas PERRI

Téléphone du référent : 06 28 33 53 99

Adresse mail du référent :

[nicolas.perri@ardennesthierache.fr](mailto:nicolas.perri@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2022

Fin prévisionnelle : /

Date de délibération sur le projet : /

### Plan de financement

En cours de construction

## Action 5.9 : PIG

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Transition écologique et énergétique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : PIG

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Le Programme d'Intérêt Général (PIG) est un des outils opérationnels proposé par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) aux collectivités pour traiter d'une thématique particulière à l'échelle d'un département ou d'un périmètre géographique plus large qu'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). À ce titre le Programme d'intérêt général (PIG) peut être un cadre privilégié de lutte contre l'habitat indigne.

Objectifs : L'objectif du Programme d'intérêt général (PIG) – Lutte contre l'habitat indigne (LHI) est de lutter et de résoudre les situations d'habitat indigne dans les aspects les plus lourds ou complexes. L'opérateur désigné intervient sur toute nouvelle situation potentiellement indigne, concernant des locataires ou des propriétaires occupants. (100 dossiers par an)

Indicateur d'avancement : Prolongation à venir

Indicateur de résultat : Nombre de logements réhabilités / Nombre de logements vacants sortis de la vacance

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°1 - Pas de pauvreté

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°10 - Inégalités réduites durable

ODD n°11 - Villes et communautés

ODD n°12 - Consommation et production responsables changements climatiques

ODD n°13 - Lutte contre les

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : ANAH, Région, CD08, CAF

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marine SAVARD

Téléphone du référent : 07 88 12 85 07

Adresse mail du référent :

[marine.savard@ardennesthierache.fr](mailto:marine.savard@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2022

Date de délibération sur le projet : 27/06/2018

## Plan de financement prévisionnel

### Fonctionnement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
Participation (de janvier 2021 à mars 2022)	4 020	67	
<b>Montant total du projet</b>			

Financements	€	%	Commentaire
Région	1 980	33	
Autofinancement	4 020	64	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>6 000</b>	<b>100</b>	

### Investissement

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Aides versées	45 000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>45 000</b>		

Financements	€	%	Commentaire
Région	14 850	33	
Autofinancement	30 150	67	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>45 000</b>		

## Action 5.10 : Etude pré-opérationnelle OPAH – Revitalisation Rurale

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Transition écologique et énergétique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : OPAH

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Une opération programmée d'amélioration de l'habitat est une offre de service. Vous pouvez y avoir recours pour favoriser le développement de votre territoire par la requalification de l'habitat privé ancien. C'est une offre partenariale qui propose une ingénierie et des aides financières. Elle porte sur la réhabilitation de quartiers ou centres urbains anciens, de bourgs ruraux dévitalisés, de copropriétés dégradées, d'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées. Chaque OPAH se matérialise par une convention signée entre l'Etat, l'Anah et la collectivité contractante. Elle est d'une durée de 3 à 5 ans. Ce contrat expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires.

Objectifs : Une étude préalable est nécessaire et préconise les solutions à apporter aux dysfonctionnements soulevés lors du diagnostic et qui définit les objectifs qualitatifs et quantitatifs à mettre en œuvre dans l'opération programmée.

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Objectifs de l'OPAH définis

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°1 - Pas de pauvreté

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°10 - Inégalités réduites durable

ODD n°11 - Villes et communautés

ODD n°12 - Consommation et production responsables changements climatiques

ODD n°13 - Lutte contre les

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : ANAH, PNR

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marine SAVARD

Téléphone du référent : 07 88 12 85 07

Adresse mail du référent :

[marine.savard@ardennesthierache.fr](mailto:marine.savard@ardennesthierache.fr)

[marine.savard@ardennesthierache.fr](mailto:marine.savard@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2022

Date de délibération sur le projet : 18 mars 2021

## Plan de financement prévisionnel

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Frais d'études	2 500		30 000€ - 15 000€ (aide ANAH) = 15 000€, diviser entre les 3 EPCI proportionnellement à leur population
Montant total du projet	2 500		
Financements	€	%	Commentaire
Reste à charge	2 500	100	
Montant total des recettes	2 500		

## Action 5.11 : OPAH

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Transition écologique et énergétique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : OPAH

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Une opération programmée d'amélioration de l'habitat est une offre de service. Vous pouvez y avoir recours pour favoriser le développement de votre territoire par la requalification de l'habitat privé ancien.

C'est une offre partenariale qui propose une ingénierie et des aides financières. Elle porte sur la réhabilitation de quartiers ou centres urbains anciens, de bourgs ruraux dévitalisés, de copropriétés dégradées, d'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées.

Chaque Opah se matérialise par une convention signée entre l'Etat, l'Anah et la collectivité contractante. Elle est d'une durée de 3 à 5 ans. Ce contrat expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires.

Objectifs : Une opération programmée d'amélioration de l'habitat a pour objectif de réhabiliter le patrimoine bâti et d'améliorer le confort des logements par le biais de subventions, ainsi que de requalifier dans son ensemble un quartier, une ville, ou un secteur rural.

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre de logements réhabilités / Nombre de logements vacants sortis de la vacance

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°1 - Pas de pauvreté

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°10 - Inégalités réduites durable

ODD n°11 - Villes et communautés

ODD n°12 - Consommation et production responsables changements climatiques

ODD n°13 - Lutte contre les

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : ANAH, PNR, (Région, Caf)

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marine SAVARD

Téléphone du référent : 07 88 12 85 07

Adresse mail du référent :

[marine.savard@ardennesthierache.fr](mailto:marine.savard@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2022

Fin prévisionnelle : 2024

Date de délibération sur le projet : 18 mars 2021

### Plan de financement

En cours de construction



## Axe 6 : Cohésion sociale

<u>Numéro</u>	<u>Actions</u>	<u>Porteurs</u>	<u>Partenaires</u>	<u>Maturité</u>	<u>Projet prioritaire</u>
6.1	Mise en œuvre d'une concertation territoriale pour la définition du projet de territoire	CCAT	Communes	En cours de la réalisation	OUI
6.2	Mise en place de tiers lieux	CCAT	Communes ORT	En étude	OUI
6.3	Mise en place d'un Revenu Etudiant Communautaire	CCAT	Communes, CAF, CROUS	Délibération prise, mise en place du règlement et promotion de l'action	OUI
6.4	Mise en place de groupes de travail dans le cadre de la CTG	CCAT	Communes, CAF	En étude	
6.5	Mise en place d'un LAEP	CCAT	Communes, CAF	En projet	
6.6	Expérimentation du service public de l'emploi et de l'insertion	CD08	CCAT	En projet	
6.7	Mise en place d'un contrat local de santé (Cf Axe 1)	CCAT	ARS / Professionnels et associations en lien / CD08	Début de la mise en place d'actions	OUI

Action 6.1 : Mise en œuvre d'une concertation territoriale pour la définition du projet de territoire

**Descriptif du projet**

Axe de rattachement : Cohésion sociale  
Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres : ...  
Orientations / thématiques / priorités stratégiques : X cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial  
Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité  
Descriptif du projet : La communauté de communes Ardennes Thiérache souhaite impliquer ses habitants dans la réflexion pour la construction de son projet de territoire. Elle invite chacun et chacune à participer aux débats, groupes d'échanges, à remplir les questionnaires en ligne autour des thèmes définis par la commission  
 La communauté de communes Ardennes Thiérache souhaite mobiliser les participants aussi bien au cours de l'élaboration du projet comme pour discuter des modalités de mise en œuvre.  
Objectifs : Réaliser un projet de territoire et planifier les actions principales sur les 10 ans à venir  
Indicateur d'avancement : En cours de réalisation : groupe de paroles  
Indicateur de résultat : Nombre de personnes interrogées (questionnaires) / Nombre de personnes présentes aux événements  
Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :  
 ODD n°5 - Égalité entre les sexes ODD n°10 - Inégalités réduites  
 ODD n°11 - Villes et communautés durable ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques  
 ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces  
Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes

**Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache  
Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 200041622 Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine  
Nom du représentant légal : Miguel Leroy Qualité du représentant légal : Président  
Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Matthieu CHEVALLIER  
Téléphone du référent : 03 24 29 85 75 – 06 49 25 46 00  
Adresse électronique du référent : [matthieu.chevallier@ardennesthierache.fr](mailto:matthieu.chevallier@ardennesthierache.fr)

**Échéancier du projet**

Date de début : 2021 Fin prévisionnelle : 2022  
Date de délibération sur le projet :

**Plan de financement**

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Rouge Vif Territoire	44 940		
<b>Montant total du projet</b>	<b>44 940</b>		
Financements	€	%	Commentaire
ANCT	44 940	100	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>44 940</b>		

## Action 6.2 : Réinvestir des locaux vacants pour proposer des bureaux ou tiers lieux

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Cohésion sociale

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres : ORT/PVD

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : X cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Centre-bourg

Descriptif du projet : La transformation en logement des locaux commerciaux inoccupés est bien souvent coûteuse et irréversible. Certains centres ne retrouveront pas le tissu commercial d'autrefois lorsque l'activité économique était florissante. Il est nécessaire d'inciter d'autres usages à ces locaux, l'aménagement de bureaux et l'installation d'entrepreneurs en est une. Cela permet de conserver l'usage professionnel du local et de garantir l'animation des rez-de-chaussée.

L'intercommunalité développe son propre réseau de relais d'entreprises en achetant les murs ou en accompagnant financièrement et administrativement les propriétaires de locaux commerciaux vacants volontaires.

Objectifs : Réduire le nombre de locaux commerciaux vacants, favoriser l'accès au numérique

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombre d'équipements proposés / Nombre de personnes et d'entreprises bénéficiant des équipements

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°4 - Éducation de qualité

ODD n°8 - Travail décent et croissance économique

ODD n°10 - Inégalités réduites

ODD n°11 - Villes et communautés durables

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes ORT

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-

Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Loïc HUSSON

Téléphone du référent : 03-24-26-13-31 / 06 27 71 38 44

Adresse électronique du référent : [loic.husson@ardennesthierache.fr](mailto:loic.husson@ardennesthierache.fr)

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet : 1<sup>er</sup> juillet 2021

### Plan de financement prévisionnel

12 500€ de mobilier et matériel pour 10 000€ de subvention

En cours de construction

## Action 6.3 : Mise en place d'un Revenu Etudiant Communautaire

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Cohésion sociale

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : La crise sanitaire a mis en avant les problèmes des jeunes notamment dans leur poursuite d'étude après le Bac. Pour les aider, la Communauté de Communes souhaite mettre en place le Revenu Etudiant Communautaire (R.E.C). Cette allocation sera versée par la Communauté de Communes en complément de la participation de la famille et d'autres aides possibles (bourses, Allocations Familiales...).

Objectifs : Permettre aux plus grands nombres de continuer ses études

Indicateur d'avancement : Délibération prise

Indicateur de résultat : Nombre d'étudiants sur le territoire / Nombre d'étudiants bénéficiant de l'aide

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°1 - Pas de pauvreté

ODD n°4 - Éducation de qualité

ODD n°10 - Inégalités réduites

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes / CAF / CROUS

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Loïc HUSSON

Téléphone du référent : 06 27 71 38 44

Adresse électronique du référent :

loic.husson@ardennesthierache.fr

### Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : /

Date de délibération sur le projet : 8 avril 2021

### Plan de financement

15 000€ / an

## Action 6.4 : Mise en place d'un groupe de travail dans le cadre de la CTG

### **Descriptif du projet**

Axe de rattachement : Cohésion sociale

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé X autres : CTG

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : X cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : La convention territoriale globale (Ctg) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. La Ctg s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires et facilite les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, elle renforce les coopérations et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions. Réunir tous les acteurs qui travaillent de près ou de loin avec les familles pour trouver des actions pour améliorer la qualité de vie sur le territoire.

Objectifs : Réaliser le diagnostic pour cibler les actions

Indicateur d'avancement : En étude

Indicateur de résultat : Nombre de personnes participants aux groupes de travail / Nombre de réunion

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°1 - Pas de pauvreté

ODD n°2 - Faim « Zéro »

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°5 - Égalité entre les sexes

ODD n°8 - Travail décent et croissance économique

ODD n°10 - Inégalités réduites

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes / CAF

### **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Loïc HUSSON

Téléphone du référent : 06 27 71 38 44

Adresse électronique du référent :

loic.husson@ardennesthierache.fr

### **Échéancier du projet**

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : /

Date de délibération sur le projet : 10 décembre 2020

### **Plan de financement**

En cours de construction

## Action 6.5 : Mise en place d'un LAEP (lieu d'accueil enfant parent)

### Descriptif du projet

Axe de rattachement : Cohésion sociale

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Le Laep est un espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Elle est ouverte sur des temps déterminés par des accueillants (professionnels et/ou bénévoles) formés à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.

Objectifs : Permettre aux parents d'échanger sur des problématiques liées à l'enfance, accompagner les parents dans son parcours de la parentalité

Indicateur d'avancement : En projet

Indicateur de résultat : Nombre de familles / parents accueillis

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être                      ODD n°4 - Éducation de qualité

ODD n°11 - Villes et communautés durables

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Communes / CAF

### Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Ardennes Thiérache

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200041622

Adresse : 4-6 Impasse de la Fontaine 08260 Maubert-

Fontaine

Nom du représentant légal : Miguel Leroy    Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Loïc HUSSON

Téléphone du référent : 06 27 71 38 44

Adresse électronique du référent :

loic.husson@ardennesthierache.fr

### Échéancier du projet

Date de début : 2023

Fin prévisionnelle : /

Date de délibération sur le projet : /

### Plan de financement

En cours de construction

## Descriptif du projet

Axe de rattachement : Cohésion sociale

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : Appel à manifestation d'intérêt de l'état

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Intercommunalité

Descriptif du projet : Création d'un consortium d'acteurs de l'insertion et de l'emploi et animation de celui-ci sur le territoire des Ardennes afin de poursuivre les quatre objectifs du SPIE que sont :

- simplifier les démarches au maximum du point de vue des personnes accompagnées dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelles,
- mieux coordonner l'ensemble des acteurs de l'insertion dans leur réponse aux difficultés des personnes accompagnées,
- proposer des parcours à visée emploi tout en levant les difficultés rencontrées (santé, logement, mobilité) à partir d'une seule et même demande,
- garantir un parcours suivi et « sans couture » en ouvrant l'accès à l'offre d'accompagnement social et professionnel à toutes les personnes qui en ont besoin quel que soit leur statut.

Objectifs : Réaliser un projet de territoire et planifier les actions principales sur les 10 ans à venir

Indicateur d'avancement : En cours de réalisation : groupe de paroles

Indicateur de résultat : Nombre de personnes interrogées (questionnaires) / Nombre de personnes présentes aux événements

Impact socio-économique et environnemental (ODD ciblés) :

ODD n°5 - Égalité entre les sexes

ODD n°10 - Inégalités réduites

ODD n°11 - Villes et communautés durables  
climatiques

ODD n°13 - Lutte contre les changements

ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces

Lutter contre l'exclusion et la pauvreté

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : réduire le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée et de bénéficiaires de minimas sociaux sur le territoire

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Élus, associations, acteurs publics, réseaux d'entreprises, bailleurs, acteurs de santé, etc

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Outre le comité de pilotage et le comité technique du consortium précité qui auront en charge le pilotage politique et technique de ce Service Public de l'Insertion et de l'Emploi à l'échelle du département, il est prévu de mettre en place, au niveau local :

- des comités territoriaux (CoTer) composés des acteurs de proximité de l'insertion comme notamment les Maisons des solidarités du Conseil départemental, l'agence pôle emploi territorialement compétente, la mission locale, les structures conventionnées du SPIE intervenant sur le territoire (dont PDI, centres sociaux, France Service, etc...), les réseaux d'entreprises présentes sur le secteur, les SIAE du secteur géographique, les EPCI, élus locaux...
- des équipes pluridisciplinaires de parcours (EPP) composées d'acteurs en charge du suivi et de l'évaluation en continu des actions d'accompagnement proposées aux bénéficiaires accueillis dans le cadre du SPIE (agents du Département (DIRE) assurant les fonctions de garants de parcours, les conseillers pôle emploi, de la mission locale, les référents intervenant sur le secteur et des représentants d'usager du SPIE.

Le périmètre d' intervention de ces deux types d' instances sont indépendants l' un de l' autre. Il sera défini de manière plus précise à l' occasion d' une expérimentation dans le cadre d' une démarche projet. Le territoire départemental sera à minima découpé en 4 secteurs distincts correspondant aux découpages communs depuis 2020 entre Pôle emploi, les missions locales et le Service Orientation et Accompagnement des Allocataires du RSA du Conseil départemental.

### Maître d'Ouvrage

Nom : Conseil départemental des Ardennes

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats X autre : Département des Ardennes

Code INSEE : ....

Adresse : Place de la Préfecture Hôtel du département CS

200001 08011 Charleville Mézières Cedex

Nom du représentant légal : Noel BOURGEOIS

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : ROBERT Thierry

Téléphone du référent : 03 24 36 62 37

Adresse électronique du référent : thierry.robert@cd08.fr

### Échéancier du projet

Date de début : 01/09/2021

Fin prévisionnelle : 31/12/2022

Date de délibération sur le projet : 4 juin 2021

### Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
Coordination et animation du consortium- 1 Chargé de Mission (2 ans)	72 000	29	
Formations inter institution et membres du consortium (30 jours) + séminaires "d'échanges de pratiques	78 000	31	
Design de service (appui à la conduite du changement)	100 000	50	
<b>Montant total du projet</b>	<b>250 000</b>		

Financements	€	%	Commentaire
Etat	200 000		
Europe			
Région			
Département	50 000		
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>	<b>250 000</b>		



**Si CCAT porteur du projet :**

<b>Relevé d'identité bancaire</b> à utiliser exclusivement pour les virements émis au profit du compte BDF du comptable			
TITULAIRE: <b>TRESORERIE DE ROCROI</b>			
DOMICILIATION <b>BDF CHARLEVILLE MEZIERES</b>			
<b>RIB automatisé</b>			
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB
<b>30001</b>	<b>00534</b>	<b>E0860000000</b>	<b>01</b>
<b>Identification internationale</b>			
IBAN	FR38 3000 1005 34E0 8600 0000 001		
Identifiant Swift de la BDF (BIC)	BDFEFRPPCCT		